



50 ANS 50 PROJETS INSPIRANTS

Le patrimoine comme levier de développement
et de revitalisation





EDITO DU PRÉSIDENT PETITES CITÉS DE CARACTÈRE®

50 ANS D'ACTION, 50 ANS DE PROJETS PATRIMONIAUX



En 2025, les Petites Cités de Caractère® célèbrent un demi-siècle d'histoire. Cinquante années d'un engagement mené avec conviction et passion par des élus, des bénévoles, des habitants, des techniciens, pour valoriser ces cités singulières où patrimoine et proximité forment un lien unique.

C'est dans le cadre de cet anniversaire que nous avons souhaité célébrer cette aventure collective. Ce document est né d'une envie commune : montrer la richesse des actions menées dans nos Petites Cités de Caractère®. À travers une sélection de projets inspirants portés par nos communes et nos associations à travers toute la France, nous souhaitons mettre en lumière la diversité, la créativité et la capacité d'adaptation de celles et ceux qui, chaque jour, mobilisent leur patrimoine comme un point d'appui pour bâtir des territoires dynamiques et solidaires.

Derrière chaque projet présenté ici, il y a une vision, une volonté politique, un amour du lieu. Il y a également une certitude partagée : le patrimoine n'est pas une relique du passé. Il est un langage, un vecteur d'énergie collective, un bien partagé qui relie les habitants, inspire les projets et façonne un avenir enraciné.

Au nom du réseau national, je tiens à remercier chaleureusement tous les élus des Petites Cités de Caractère®, d'hier et d'aujourd'hui, qui, par leur engagement, leur audace et leur persévérance, ont contribué à faire rayonner notre marque. Les 254 communes qui composent notre réseau aujourd'hui portent haut les valeurs de transmission, de solidarité et d'innovation au service du bien commun. Cet ouvrage ne montre qu'un aperçu de leurs initiatives, et le choix de ne retenir que 50 projets et 50 communes fut difficile. Il illustre l'esprit qui unit les communes au sein de l'association depuis 50 ans. Il est aussi un message d'avenir : nos cités ont encore beaucoup à dire et à offrir.

Rien de tout cela ne serait possible sans le soutien précieux de nos partenaires. Nous tenons à les remercier très sincèrement car leur accompagnement constant, leur expertise et leur confiance nous permettent de faire vivre et évoluer nos actions. Ce document est aussi un hommage à tous ces partenaires qui ont permis les projets présentés.

Que cette publication soit l'occasion de célébrer ce qui a été accompli, mais aussi de continuer à rêver, bâtir et faire vivre nos cités pour les générations futures.

Roger BATAILLE

Président

Petites Cités de Caractère® de France



EDITO DE LA MINISTRE DÉLÉGUÉE CHARGÉE DE LA RURALITÉ

50 ANS D'ENGAGEMENT, 50 ANS D'AVENIR

En 1975, en Bretagne, naissait un projet aussi modeste qu'ambitieux : reconnaître et valoriser les petites villes patrimoniales, ces cités souvent oubliées des radars institutionnels, mais riches d'une histoire, d'un bâti, d'un esprit de lieu. Cinquante ans plus tard, ce projet a essaimé dans toute la France, tissant un réseau national exemplaire : celui des Petites Cités de Caractère®.

Je veux aujourd'hui rendre hommage à cette aventure patrimoniale, portée avant tout par les élus locaux. Maires, adjoints, conseillers municipaux : derrière chaque Petite Cité de Caractère®, il y a une équipe municipale engagée et passionnée, qui a fait du patrimoine un levier d'action, de développement, de transmission. Ce sont elles et eux qui, souvent avec peu de moyens mais beaucoup d'idées, ont su inventer une manière de faire vivre les centres anciens, d'accueillir les visiteurs, de retisser du lien entre les habitants. Cette ruralité que je connais bien est la ruralité du tourisme vert, elle s'appuie sur son patrimoine pour se dynamiser.

Je rencontre régulièrement au cours de mes déplacements sur l'ensemble du territoire – à ce jour j'ai parcouru 41 départements – des élus de communes Petites Cités de Caractère®. Leur action locale a permis de revitaliser ces communes, en les inscrivant pleinement dans les dynamiques contemporaines. Conscient des défis auxquels sont confrontées ces collectivités, l'État a mis en place des programmes tels que Petites Villes de Demain et Villages d'Avenir, visant à renforcer l'accompagnement des communes dans leurs projets de territoire. Ces dispositifs offrent un soutien en ingénierie, essentiel pour concrétiser des initiatives ambitieuses et adaptées aux spécificités locales.

Cet anniversaire n'est pas seulement l'occasion de se retourner sur un chemin parcouru, c'est aussi le moment d'affirmer la modernité de ce projet, pleinement en phase avec les grands enjeux de notre temps. Car ces petites cités incarnent une ruralité vivante, inventive, résiliente. Elles prouvent que l'on peut conjuguer mémoire et transition, qualité architecturale et sobriété, attractivité touristique et respect des lieux.

Dans un moment où beaucoup doutent de l'avenir des campagnes, les Petites Cités de Caractère® nous offrent une autre image : celle de territoires fiers de leurs racines, qui puisent dans leurs héritages pour mieux construire demain. C'est un modèle, une source d'inspiration, une boussole pour les politiques rurales à venir.

À l'occasion de ce cinquantenaire, je réaffirme l'engagement du ministère chargé de la Ruralité à soutenir ces initiatives exemplaires, qui contribuent à l'équilibre et à la richesse de notre pays.

Françoise GATEL

Ministre déléguée chargée de la Ruralité
Présidente de Petites Cités de Caractère® de France de 2014 à 2024

SOMMAIRE

PETITES CITÉS DE CARACTÈRE® : 50 ANS D'HISTOIRE(S) ET DE PROJETS
50 ANS DE PARTENARIATS POUR FAIRE CITÉ

PARTIE 1 : RÉVÉLER ET VALORISER TOUS LES PATRIMOINES

- 1. Le patrimoine comme fil rouge de l'action municipale à Chaumont-en-Vexin
- 2. Un plan de référence à Labastide-d'Armagnac
- 3. Pouzauges, la cité labyrinthe
- 4. Le patrimoine de la reconstruction à Cormicy
- 5. Lupiac, cité natale de d'Artagnan
- 6. Le Croisic et la mer, mémoire et regards croisés
- 7. Champeix, la cité des jardins
- ZOOM SUR. Les plans pluriannuels de mise en valeur des patrimoines

PARTIE 2 : RÉINVENTER LES PATRIMOINES

- 8. Le devenir de l'ancien couvent des Sœurs du Christ à Tréguier
- 9. Baugé, ou l'art de se réinventer
- 10. La restauration du petit séminaire de Pont-Croix
- 11. Un centre culturel dans les anciennes halles de Sées
- 12. La réhabilitation du château de Lacaze
- 13. Une nouvelle médiathèque à Bazouges-la-Pérouse
- 14. Deux saisons, culturelle et cultuelle, dans l'église de Mortagne-sur-Sèvre
- ZOOM SUR. Les ateliers Révélation en Nouvelle-Aquitaine

PARTIE 3 : CRÉER DE NOUVELLES CENTRALITÉS

- 15. Bouxwiller préserve et réinvente les patrimoines
- 16. Un ancien hôtel adopté par les habitants et les touristes à Airvault
- 17. Les bancs publics de Rochecorbon
- 18. La reconquête du bâti ancien dégradé à Joinville
- 19. Un ilot restauré pour revitaliser le centre-ville de Chef-Boutonne
- 20. La revitalisation du centre historique et commerçant d'Orbec
- 21. Un ÉcoQuartier à Saint-Benoît-sur-Loire
- ZOOM SUR. Partager le projet avec tous les acteurs de la cité

PARTIE 4 : SOUTENIR LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

- 22. Le quartier des arts à Touques
- 23. L'Auberge de la Tour à Marcolès
- 24. Le développement de l'œnotourisme aux Riceys
- 25. Saint-Bonnet-le-Château, capitale mondiale de la boule de pétanque
- 26. La COcot, FabLab de Murat
- 27. Soutenir l'emploi saisonnier et temporaire à Saint-Loup-Lamairé
- 28. À Bénévent-l'Abbaye, une maison pour les artistes et les artisans d'art
- ZOOM SUR. Métiers d'art et Petites Cités de Caractère® du Grand Est

PARTIE 5 : ANIMER, TRANSMETTRE, PARTAGER

- 29. À Saint-Dyé-sur-Loire, le Musée d'Autrefois raconte l'histoire du village
- 30. À Vignory, le patrimoine se restaure en mode collaboratif
- 31. Le projet zéro chômeur longue durée à Mauléon
- 32. La folle reconversion de Villecomtal, utopique et théâtrale
- 33. Guingamp, ville 100% éducation artistique et culturelle
- 34. Le « parcours bancal » à Thiron-Gardais
- 35. Les 3 CHA à Châteaugiron
- 36. Des résidences d'architectes à Dol-de-Bretagne
- 37. Sillé-le-Guillaume inscrit la poésie dans son identité
- ZOOM SUR. Dimanches de Caractère® : le patrimoine en partage

PARTIE 6 : DÉVELOPPER DES NOUVELLES FORMES DE TOURISME

- 38. La maison du vitrail dans l'ancienne prison d'Ervy-le-Châtel
- 39. Un village vacances éclaté à Chillac
- 40. Des hébergements insolites dans la jumenterie du Lude
- 41. À Charroux, l'art et la vidéo font revivre l'ancienne abbaye
- 42. Le son et lumière d'Ambialet
- 43. Bagnols-de-l'Orne labellisée « Green destinations »
- 44. À Rochefort-en-Terre, des capteurs pour mieux répartir le flot touristique
- ZOOM SUR. Les Petites Cités de Caractère® d'Auvergne-Rhône-Alpes, un laboratoire du tourisme durable

PARTIE 7 : RÉPONDRE AUX DÉFIS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- 45. La requalification du plateau nord en faveur des mobilités à Josselin
- 46. La gestion des déchets à Sainte-Suzanne
- 47. La « culture de l'eau » à Saint-Léonard-des-Bois
- 48. Un permis de végétaliser à Charlieu
- 49. Des aménagements contre les îlots de chaleur à Bram
- 50. Beaulieu-lès-Loches, cité naturelle et humaine
- ZOOM SUR. En Centre-Val de Loire, affronter les défis du développement en réseau

GLOSSAIRE

REMERCIEMENTS / CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

CARTE DES PROJETS

P.6

P.8

P.10

P.22

P.34

P.46

P.58

P.74

P.90

P.100

P.101

P.102

PETITES CITÉS DE CARACTÈRE® :

50 ANS D'HISTOIRE(S) ET DE PROJETS

En 2025, le réseau des Petites Cités de Caractère® fête son cinquantenaire. Un anniversaire qui n'est pas qu'une célébration : c'est l'occasion de réaffirmer les **FONDEMENTS D'UN PROJET COLLECTIF**, né en Bretagne en 1975, et aujourd'hui porté par plusieurs centaines de communes engagées dans un modèle original de développement territorial à partir de leur patrimoine. Ce patrimoine n'est pas seulement un héritage à contempler : il est un levier de revitalisation, d'innovation et de cohésion.

À l'origine, il s'agissait de répondre à une injustice flagrante : l'oubli dans lequel sombraient de nombreuses anciennes villes, reléguées au rang de simples bourgs ruraux après avoir été des centres de pouvoir, de commerce ou de spiritualité. Ces communes, au patrimoine urbain remarquable, étaient souvent laissées pour compte dans les politiques nationales de sauvegarde. Le concept de « Petite Cité de Caractère® », tel que l'a formulé **JEAN-BERNARD VIGHETTI**, exprimait dès le départ l'idée que la qualité patrimoniale, l'intensité historique et la singularité architecturale devaient être reconnues, indépendamment de la taille démographique ou des ressources financières.

Depuis 50 ans, cette vision s'est élargie, affinée, consolidée. De la restauration du bâti à la transformation des usages, de la valorisation du cœur historique à la revitalisation économique, de l'animation culturelle à la création artistique, des premiers pas du tourisme rural à la contribution à une stratégie nationale pour un tourisme durable, les Petites Cités de Caractère® incarnent **UNE APPROCHE TRANSVERSALE ET VIVANTE DES PATRIMOINES**. Elles ne se contentent pas de préserver des objets ou des formes anciennes : elles réinventent leur rôle au cœur d'un projet global, qui croise qualité de vie, développement économique, attractivité touristique, transition écologique et inclusion sociale.

Ce sont aujourd'hui plus de 250 communes qui partagent cette ambition. Chacune avec sa singularité, toutes ces communes partagent une même énergie : celle d'ancrer leurs projets dans leur mémoire, tout en les ouvrant à la modernité, à l'expérimentation, et à l'invention du futur. C'est cette vitalité que nous avons souhaité illustrer à travers cette sélection de 50 projets innovants, issus de l'ensemble du réseau. Ces initiatives, portées par **DES ÉLUS ENGAGÉS ET DES HABITANTS MOBILISÉS**, incarnent une diversité d'approches, de contextes et d'échelles, mais traduisent toutes la même conviction : le développement territorial durable passe par une mobilisation active des patrimoines.



Nous avons structuré ce recueil en sept thématiques, qui expriment la richesse des stratégies mises en œuvre dans les communes :

- 1. PLACER LES PATRIMOINES AU CŒUR DU PROJET DE LA CITÉ**
Car le patrimoine, lorsqu'il est pensé comme ressource et non comme contrainte, devient un élément central des politiques d'aménagement, de planification et d'identité territoriale.
- 2. RÉINVENTER LES PATRIMOINES**
Parce que l'innovation passe aussi par la réinterprétation créative des sites, par le croisement des disciplines, des usages et des sensibilités.
- 3. RESTAURER LES CENTRALITÉS**
Enjeu crucial pour redonner vie aux cœurs historiques, en y ramenant l'activité, les services et les habitants.
- 4. SOUTENIR LES ACTEURS ÉCONOMIQUES**
Les artisans, commerçants, agriculteurs, entreprises sont les partenaires d'un développement enraciné. Les Petites Cités de Caractère® favorisent leur installation ou leur activité, mais les soutiennent aussi indirectement par leurs actions sur l'attractivité territoriale.
- 5. ANIMER, TRANSMETTRE ET PARTAGER**
Une cité patrimoniale est aussi un lieu de transmission, où l'on forme, où l'on informe, où l'on associe, où l'on raconte l'histoire des lieux et de leurs habitants sans jamais cesser de la questionner.
- 6. DÉVELOPPER DE NOUVELLES FORMES DE TOURISME PATRIMONIAL ET DURABLE**
Loin du tourisme de masse, les projets valorisent la lenteur, la rencontre, l'itinérance, le respect des lieux et des habitants, pour faire de chaque visite une expérience authentique.
- 7. RÉPONDRE AUX DÉFIS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**
Matériaux durables, mobilités douces, gestion des ressources, renaturation : les Petites Cités de Caractère® s'inscrivent pleinement dans les enjeux contemporains, convaincues que le patrimoine peut être un acteur de la transition.

Ces projets prouvent que l'innovation irrigue aussi les campagnes. Elle prend racine dans les usages locaux, dans l'écoute du vivant, dans la capacité à transformer les héritages en ressources d'avenir lorsqu'on ose croiser les disciplines, décloisonner les politiques publiques, redonner du sens à l'action locale. Les Petites Cités de Caractère® montrent qu'il est possible de penser un développement équilibré, où le cadre de vie, la qualité architecturale, la mémoire collective et les transitions nécessaires s'articulent dans une même démarche sans jamais perdre de vue leur ancrage local et leur singularité.

En rassemblant ces 50 initiatives, nous avons cherché à proposer une vision incarnée, concrète et inspirante de ce que peut être **UNE POLITIQUE PATRIMONIALE TOURNÉE VERS L'AVENIR**. Ce travail témoigne d'un réseau en mouvement, fidèle à ses valeurs, mais toujours en éveil face aux enjeux de son temps. Car si les Petites Cités de Caractère® sont anciennes par leur histoire, elles sont résolument modernes par leurs ambitions.

TOURNÉE VERS L'AVENIR !

50 ANS DE PARTENARIATS POUR FAIRE CITÉ

Depuis leur création en 1975, les Petites Cités de Caractère® n'ont jamais été isolées. Bien au contraire. Leur force, leur longévité, leur capacité d'innovation tiennent autant à l'engagement des communes qu'aux **PARTENARIATS TISSÉS AU FIL DU TEMPS**. Ces alliances, parfois anciennes, parfois récentes, ont permis de faire de ce réseau un acteur reconnu et crédible du développement territorial. Car valoriser un patrimoine d'exception, le faire vivre, le transmettre, nécessite des ressources, des compétences, des relais. C'est tout un **ÉCOSYSTÈME PARTENARIAL**, mobilisé dans la durée, qui a rendu possible ce que nous célébrons aujourd'hui.

Ce cinquantième anniversaire est l'occasion de **RENDRE HOMMAGE À CES PARTENAIRES**, qui ont cru dans la pertinence de notre démarche, l'accompagnent, la structurent, la renforcent. Certains d'entre eux ont été là dès les débuts, avec une fidélité exemplaire. D'autres nous ont rejoints en cours de route, apportant des outils nouveaux, des perspectives élargies, une attention renouvelée aux enjeux contemporains.

Au premier rang de ces partenaires, **LES CONSEILS RÉGIONAUX** jouent un rôle déterminant. Par leur soutien financier, leur reconnaissance politique, l'apport précieux des services de l'Inventaire et leur action culturelle, ils ont été les premiers alliés des associations régionales et de la dynamique nationale. **LES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX** sont souvent un appui précieux, notamment dans les projets de restauration, d'aménagement ou de médiation culturelle. À leurs côtés, leurs organismes satellites — agences de développement touristique (ADT),

comités régionaux du tourisme (CRT), conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), services régionaux de l'Inventaire — apportent un accompagnement technique d'une grande qualité, au plus près des communes.

Le **MINISTÈRE DE LA CULTURE**, depuis les origines, constitue un soutien essentiel. Par son regard, son exigence, son appui aux politiques patrimoniales locales, il contribue à inscrire les Petites Cités de Caractère® dans une politique nationale cohérente. Les dispositifs successifs mis en place — Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP), puis Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP), et enfin Sites patrimoniaux remarquables (SPR) — ont offert et offrent encore aux communes des cadres juridiques et opérationnels adaptés à leurs ambitions. **LES ARCHITECTES DES BÂTIMENTS DE FRANCE** (ABF) sont des interlocuteurs essentiels : par leur expertise, leur rigueur, mais aussi leur disponibilité sur le terrain, ils accompagnent les élus dans la complexité des projets, tout en assurant la cohérence et la qualité des interventions.

LA FONDATION DU PATRIMOINE, partenaire fidèle et engagé, permet la mobilisation d'un mécénat populaire au service de projets de proximité, valorisant à la fois les édifices et l'attachement des habitants.

À ces soutiens historiques se sont ajoutés, dans les dernières décennies, ceux du **MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES**, de l'**AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES** (ANCT), du **MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**, ou encore de la **BANQUE DES TERRITOIRES**. Par leurs dispositifs d'ingénierie, leurs outils de financement et leurs approches intégrées, ils contribuent à inscrire les projets des Petites Cités de Caractère® dans les grandes politiques publiques d'aujourd'hui : revitalisation des centres-bourgs, développement des mobilités douces, transition énergétique, adaptation au changement climatique, innovation territoriale.

Ces partenariats ne sont pas des soutiens ponctuels ou périphériques. Ils sont au cœur du projet, car ils traduisent la reconnaissance mutuelle d'un intérêt commun : celui de bâtir, à partir du patrimoine, une politique locale ambitieuse, équilibrée, durable. Ils reposent sur la confiance, sur la durée, sur l'envie de faire ensemble. Ils permettent aux élus locaux de franchir des étapes décisives, de passer de la restauration du bâti à la transformation des usages, de l'intuition au projet structuré.

Et nous n'oublions pas tous les partenaires qui nous ont aidés à nourrir et enrichir la valorisation des patrimoines dans les territoires : l'**OFFICE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL** (OPCI) qui nous accompagne sur la valorisation des patrimoines immatériels, l'**INSTITUT DES SAVOIR FAIRE FRANÇAIS** (ISFF) sur les métiers d'art, la fédération **PATRIMOINE-ENVIRONNEMENT** à laquelle nous nous associons pour l'organisation des Journées du Patrimoine de Pays, la **CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE** (CAPA) avec qui nous explorons les besoins d'architecture et de patrimoine des petites cités et qui nous a permis de partager nos problématiques avec des homologues en Chine dans le cadre d'un partenariat avec l'**UNIVERSITÉ TONJI À SHANGHAI ET LE WHITRAP**, les associations « sœurs » avec qui nous avons créé la bannière **FRANCE PATRIMOINE ET TERRITOIRES D'EXCEPTION** (La fédération des Parcs naturels régionaux, les Plus Beaux Détours de France, Les Plus Beaux Villages de France, le Réseau des Grands Sites de France, Sites et Cités Remarquables de France, Villes et Métiers d'Art), les écoles d'architecture et Universités avec qui les collaborations sont de plus en plus nombreuses. Et tous les partenaires qui, dans les Régions, sont aux côtés des élus et associations régionales.

Nous voulons, par ce texte, leur adresser notre profonde gratitude. À celles et ceux qui, dans les institutions partenaires, ont porté ce projet avec conviction, ont défendu son intérêt, facilité son ancrage, permis sa mise en œuvre, nous disons : merci. Merci d'avoir été là, d'être encore là, et de contribuer activement à l'avenir de nos cités.



PARTIE 1

RÉVÉLER ET VALORISER TOUS LES PATRIMOINES



Dans chaque Petite Cité de Caractère®, tout commence par une histoire : celle d'une cité marquée par le temps, dotée d'un bâti dense et ancien, où églises, remparts, halles ou maisons à pans de bois racontent un riche passé urbain. Cette qualité patrimoniale fonde l'entrée des communes dans le réseau et guide leur projet de revitalisation.

Mais révéler ce patrimoine ne signifie pas le figer. Les Petites Cités de Caractère® cherchent à le faire vivre en l'inscrivant dans le projet de territoire. Considéré comme une ressource vivante, le patrimoine est valorisé durablement grâce à un programme pluriannuel, critère essentiel de la charte du réseau. Cette démarche, ancrée dans les réalités locales et portée collectivement, commence par une lecture fine du bâti pour comprendre son histoire et ses usages. Elle se prolonge par une stratégie où le patrimoine devient levier de développement, de cohésion et d'attractivité.

D'autres richesses, parfois discrètes — mémoire ouvrière, paysages, savoir-faire, biodiversité ou fêtes — complètent cette identité. Révéler et valoriser tous ces patrimoines, c'est redonner sens et usage à ces singularités. C'est affirmer que le patrimoine, loin d'être un décor, est moteur d'avenir et ferment d'un commun à transmettre.

1. LE PATRIMOINE COMME FIL ROUGE DE L'ACTION MUNICIPALE À CHAUMONT-EN-VEXIN

UNE APPROCHE PARTAGÉE POUR CHANGER LA RELATION AU PATRIMOINE

Chaumont-en-Vexin, Petite Cité de Caractère® de l'Oise est une commune qui a récemment rejoint le réseau. En plaçant le patrimoine au centre de son projet de territoire, la commune a engagé une démarche ambitieuse, collaborative et structurée. De la transmission intergénérationnelle à la co-construction d'un récit partagé, elle construit pas à pas une politique patrimoniale innovante et exemplaire.

À Chaumont-en-Vexin, **LA VALORISATION DU PATRIMOINE EST UNE AVENTURE COLLECTIVE**. Dès 2020, la municipalité en fait un axe central de son projet de territoire. Consciente du potentiel de l'ensemble monumental de l'Hôtel de Ville et de son théâtre, elle engage un inventaire rigoureux en vue d'une protection au titre des Monuments Historiques, fondant ainsi le récit patrimonial de la commune.

La sensibilisation des jeunes devient une priorité. En 2022, des élèves participent au concours « Le Patrimoine, toute une histoire » des Vieilles Maisons Françaises. Leur prix et la visite du président de l'association orientent la commune vers la candidature à la marque Petites Cités de Caractère®.

La démarche se structure : documentation spécialisée, concertation citoyenne, présentation au Conseil Municipal et premiers contacts avec les PCC. S'ensuit l'élaboration d'un Plan Pluriannuel de Mise en Valeur des Patrimoines, feuille de route définissant inventaire du bâti, priorisation des restaurations, animations culturelles, valorisation des paysages et savoir-faire locaux. Ce plan fédère élus et partenaires institutionnels, avec l'appui du CAUE, de la DRAC, de l'ABF ou encore de la Fondation du patrimoine.



Deux initiatives renforcent encore la dynamique : **L'ACCUEIL EN 2024 D'UNE RÉSIDENCE D'ÉTUDIANTS EN ARCHITECTURE** (ENSA de Normandie et Paris-La Villette) et **L'INTÉGRATION AU PROGRAMME TERRITOIRE D'ENGAGEMENT DE L'ANCT**. Ces projets enrichissent la réflexion locale et favorisent la participation citoyenne. **LES ATELIERS RÉVÉLATIONS**, animés par EntrEliEux, permettent à une quarantaine d'habitants, commerçants, élus et associations de co-construire un récit de territoire. En mai 2024, la résidence d'architecture devient un temps fort : déambulations patrimoniales, propositions des étudiants et rapport de synthèse nourrissent le dossier de candidature.

La commune dépose son dossier de candidature aux Petites Cités de Caractère® à l'été 2024 et obtient l'homologation, étape importante qui consolide et encourage ce projet collectif. Depuis, de nouveaux ateliers participatifs détaillent les aménagements des espaces publics, intégrés dans un **PLAN-GUIDE, RÉFÉRENCE STRATÉGIQUE POUR LA MUNICIPALITÉ**.

Dès 2026, la nouvelle équipe municipale aura pour mission d'appliquer cette programmation, de hiérarchiser les opérations de restauration, de développer les actions de médiation culturelle et de poursuivre l'ouverture du patrimoine à la population et aux visiteurs. Les perspectives sont nombreuses : renforcer l'appropriation citoyenne du patrimoine, développer le tourisme de découverte, valoriser les métiers d'art, encourager les publications et l'inventaire scientifique, dynamiser les échanges intergénérationnels, transformer le récit en parcours touristiques, soutenir l'investissement privé dans la réhabilitation du bâti, et enfin, poursuivre la réflexion sur l'extension potentielle du périmètre remarquable.

Chaumont-en-Vexin se veut ainsi une ville vivante, où l'histoire se conjugue au présent : **EN CULTIVANT SA SINGULARITÉ**, la commune s'affirme comme un territoire d'excellence patrimoniale et d'innovation culturelle, où chaque habitant, commerçant, artisan, représentant d'association et visiteur est invité à devenir acteur du récit commun, retrouvant au fil de ses pas les traces, les symboles et les valeurs d'un patrimoine vivant.



CHAUMONT-EN-VEXIN SE VEUT AINSI UNE VILLE VIVANTE, OÙ L'HISTOIRE SE CONJUGUE AU PRÉSENT



2. UN PLAN DE RÉFÉRENCE À LABASTIDE-D'ARMAGNAC

LANDES ATTRACTIVITÉ ET LE CAUE 40 :
UN DUO POUR VALORISER LE PATRIMOINE

Pour accompagner les communes dans leur démarche de qualification et de développement local, et, à terme, obtenir la marque Petites Cités de Caractère®, Landes Attractivité et le CAUE 40 déploient une stratégie d'accompagnement sur mesure. A Labastide-d'Armagnac, première Petite Cité de Caractère® des Landes, un plan de référence pluriannuel définit la feuille de route des aménagements et de la valorisation du patrimoine.

L'accompagnement des communes vers la marque Petites Cités de Caractère® s'appuie sur l'élaboration d'un Plan de Référence pluriannuel (PdR). Ce document stratégique, conçu selon un cahier des charges établi par le CAUE 40 et conforme à la charte de qualité du réseau, permet de **STRUCTURER LES ACTIONS EN FAVEUR DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, DES ESPACES PUBLICS ET DE L'ATTRACTIVITÉ LOCALE**.

À Labastide-d'Armagnac (700 habitants), le PdR a révélé des enjeux multiples : préserver l'identité historique et culturelle, valoriser l'architecture médiévale et les traditions festives, et mettre en avant l'Armagnac, inscrit au patrimoine immatériel de l'UNESCO.

Le plan s'articule autour de plusieurs axes :

- Qualifier et sécuriser les accès et traversées du bourg ;
- Valoriser les sites patrimoniaux, notamment la place Royale, ses couverts, et l'église fortifiée ;
- Dynamiser le cadre de vie en favorisant l'installation de nouveaux habitants et en soutenant les commerces et l'artisanat local ;
- Inviter à la découverte et à la déambulation en créant des parcours de visite patrimoniaux ;
- Améliorer l'accueil et l'attractivité de la commune.



L'accompagnement stratégique et technique a permis à la commune **D'AFFINER SES PROJETS, DE MOBILISER DES PARTENAIRES** et d'obtenir d'importants soutiens financiers. Plusieurs réalisations concrètes en témoignent : amélioration de l'accessibilité de la place Royale, création d'un plan cavalier et de signalétique de qualité, théâtre de verdure participatif, jardin partagé... Le réaménagement des entrées du bourg est lancé pour ralentir la circulation, rationaliser le stationnement, végétaliser les espaces publics et sécuriser les cheminements. D'autres projets sont en étude : réhabilitation d'un ancien café, création de logements locatifs publics, valorisation des remparts et extension des parkings extérieurs.

Labastide-d'Armagnac incarne ainsi la dynamique que Landes Attractivité et le CAUE 40 souhaitent insuffler sur le territoire. En soutenant ces projets, ils renforcent l'attractivité départementale tout en améliorant la qualité de vie.

Six autres communes landaises sont déjà engagées et pourraient bientôt rejoindre le réseau des Petites Cités de Caractère®. Un réseau départemental est en voie de constitution.

Claire Cazarrès, CAUE 40
Sophie Labassa, Landes Attractivité

3. POUZAUGES, LA CITÉ LABYRINTHE

LE RÉCIT COMMUN POUR FÉDÉRER ET PORTER LE PROJET DE TERRITOIRE

La mise en récit est un enjeu pour toutes les Petites Cités de Caractère®, avec des objectifs pluriels : élaborer notre histoire, raconter le patrimoine, structurer les visites, mais aussi tracer une ligne directrice et fédératrice pour le projet municipal. À Pouzauges, Petite Cité de Caractère® de Vendée, le travail sur le récit commun est devenu un projet global de développement.

À Pouzauges, tout a commencé par les ateliers Révélations, **MOMENTS DE RÉFLEXION SUR LE PATRIMOINE ET L'ÉCRITURE DU RÉCIT COMMUN**. Développés par les Petites Cités de Caractère® et l'agence EntrEliEux, ces ateliers ont révélé une spécificité de la commune : ses venelles, véritable charme de la cité. En parcourant ces ruelles sinueuses menant à la « colline d'où l'on voit », les habitants ont partagé leur regard : un labyrinthe balayé par le vent, offrant des vues lointaines jusqu'à la mer. Ainsi est née une identité singulière : Pouzauges, cité labyrinthe, de la connaissance et paradis du vent.

Les échanges se sont prolongés sur le terrain. En parcourant la ville, habitants et partenaires ont repéré les lieux emblématiques, interrogé l'impact de la voiture et envisagé de redonner de l'espace aux piétons. **CETTE DÉMARCHE A PERMIS DE REDÉCOUVRIR DES LIEUX DU QUOTIDIEN SOUVENT OUBLIÉS.**

POUZAUGES,
CITÉ LABYRINTHE,
DE LA CONNAISSANCE
ET PARADIS DU VENT



Portée par cette dynamique, la municipalité a engagé plusieurs actions **POUR VALORISER CETTE IDENTITÉ RETROUVÉE**. Trois projets structurants émergent : le développement culturel du château, la mise en valeur des venelles et la création d'une signalétique adaptée pour guider visiteurs et habitants à travers le labyrinthe de la cité. **CES PROJETS SONT COCONSTRUITS AVEC LES HABITANTS**, élus et agents municipaux.

Progressivement, le projet global prend forme. Au-delà de la **VALORISATION DU PATRIMOINE**, il englobe les services, le maintien des commerces de proximité et l'accueil des touristes. Pouzauges affirme ainsi son projet de cité labyrinthe qui devient un projet global de développement de la qualité de vie et d'accueil des visiteurs dans la Petite Cité de Caractère®.



Michelle Devanne
Maire de Pouzauges

4. LE PATRIMOINE DE LA RECONSTRUCTION À CORMICY

UNE APPROCHE PARTAGÉE POUR CHANGER LA RELATION AU PATRIMOINE

Pour renforcer son attrait, Cormicy, Petite Cité de Caractère® de la Marne, peut s'appuyer sur un patrimoine exceptionnel de la Reconstruction. Mais loin des canons patrimoniaux, il a fallu d'abord révéler ce patrimoine, aux Cormiciens eux-mêmes, pour en faire un atout pour le développement économique et touristique de la commune.

Longtemps, les Cormiciens ont ignoré la richesse de leur patrimoine, au-delà de l'église du XII^e siècle. C'est l'Architecte des Bâtiments de France qui attira l'attention sur la qualité de leur bâti. Avec l'aide d'un urbaniste spécialiste de la Reconstruction, les élus **REDÉCOUVRENT UN PATRIMOINE À LA FOIS ARCHITECTURAL, URBAIN, PAYSAGER ET PRÉCURSEUR** d'une approche durable et résiliente.

Détruite lors de la Première Guerre mondiale, Cormicy est rebâtie par l'architecte Roger Bouvard, selon un plan respectant le tracé médiéval tout en insufflant modernité et cohérence. Matériaux locaux, briques produites sur place et diversité des constructions donnent naissance à **UNE VILLE HOMOGÈNE ET RÉSILIENTE**, avant l'heure.

Cette redécouverte ravive la fierté locale et initie une nouvelle dynamique. Pour inscrire cette qualité dans le temps, la commune vise la marque Petites Cités de Caractère® et lance une AVAP. Au départ perçue comme contraignante, cette démarche devient fédératrice. Sensibilisation, concours photo, expositions et circuits de découverte éveillent l'intérêt des habitants.



Peu à peu, la valorisation s'incarne dans des projets concrets : réhabilitation des façades, aménagements paysagers, médiathèque dans l'ancienne école, sauvegarde de la boucherie Da Rocha pour accueillir commerces et services. Le centre se transforme et attire **DE NOUVEAUX ACTEURS**. Le « château » devient un lieu d'accueil, l'église est restaurée, l'ancienne poste devient pizzeria, un restaurant bistrannique prend place sur une friche artisanale.

Point d'orgue de cette renaissance, la place Flodoart est repensée en 2024 : désimperméabilisée, ombragée, elle offre un nouveau regard sur la cité.

Au fil des réalisations, élus et habitants réapprennent à regarder leur ville. **PLUS QU'UN DÉCOR, LE PATRIMOINE EST DEVENU MOTEUR** d'un projet collectif, incarné et vivant.

Chantal Lantenois
Maire de Cormicy

5. LUPIAC, CITÉ NATALE DE D'ARTAGNAN

MATÉRIALISER LE PATRIMOINE IMMATÉRIEL

Révéler et préserver les patrimoines immatériels est un enjeu dans toutes les Petites Cités de Caractère®. Mais comment les rendre visibles pour les partager avec les habitants et les visiteurs ? A Lupiac, la rencontre avec d'Artagnan dans sa cité natale était très attendue, la réalisation d'une statue monumentale ayant changé le rapport des visiteurs à la cité.

Jusqu'en 2010, Lupiac restait orpheline d'une représentation de son plus célèbre enfant, Charles de Bats de Castelmor, comte d'Artagnan — Il est établi que le mousquetaire, dont s'est inspiré Alexandre Dumas dans ses romans, est né dans **LA CITÉ GASCONNE** aux environs de 1611-1615. C'était même devenu un enjeu pour la commune. Car si la promotion du territoire mettait bien en avant Lupiac comme la cité natale du mousquetaire, le visiteur, une fois arrivé dans la Petite Cité de Caractère®, trouvait bien un musée, mais aucune trace dans l'espace public de cet héritage prestigieux.

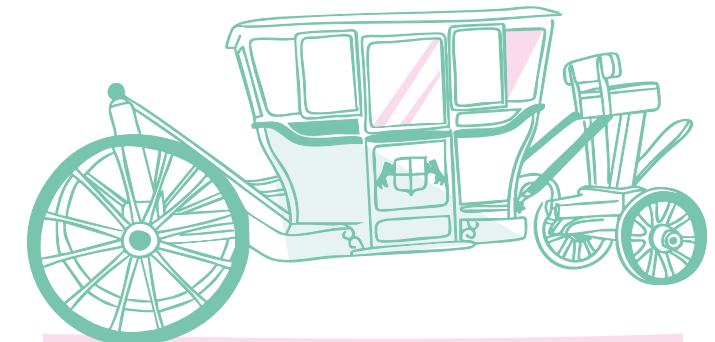
La suite va être le fruit de plusieurs rencontres : avec la sculptrice Daphné du Barry qui a réalisé une statue de 20 centimètres en bronze et souhaite en faire une version grandeur nature. Avec la famille Grassa, propriétaire d'un domaine viticole à Eauze, qui accepte de financer sa réalisation. Il a fallu **18 MOIS DE TRAVAIL POUR SCULPTER LE BRONZE MONUMENTAL** de 3,50 mètres de hauteur et pesant 1 100 kilos.



L'inauguration de la statue a changé l'image de Lupiac auprès du visiteur : avec cette statue, érigée sur la place principale, nous sommes bien dans la cité natale de d'Artagnan !

La statue a également été le point de départ de nombreuses actions. La place de Lupiac a été réaménagée, avec **DES INSTALLATIONS URBAINES PENSÉES AUTOUR DE LA STATUE** et grâce auxquelles les voitures en ont été éloignées.

Lupiac a également joué un rôle majeur dans la construction de la Route européenne d'Artagnan, réseau d'itinéraires européens construit sur le modèle des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, avec deux points de départ-arrivée où mènent toutes les routes : Maastricht où il est décédé et Lupiac, sa ville natale.



Dernier projet en date, la construction du « carrosse de d'Artagnan » a été choisie par les votants dans le cadre du budget participatif du Conseil départemental du Gers. Portée par l'association d'Artagnan chez d'Artagnan, qui organise le Festival d'Artagnan, il **PERMETTRA DE CONTINUER À MATÉRIALISER LE PATRIMOINE UNIQUE** de Lupiac.

Véronique Thieux Louit
Maire de Lupiac

6. LE CROISIC ET LA MER, MÉMOIRE ET REGARDS CROISÉS

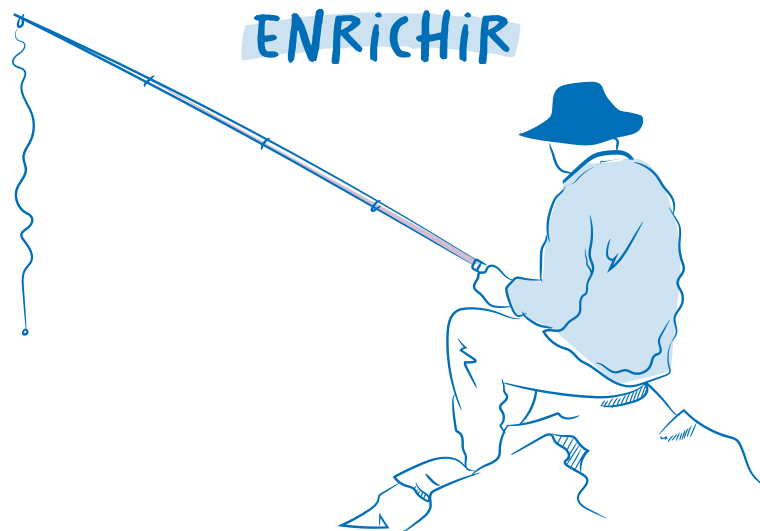
PLACER LE PATRIMOINE IMMATÉRIEL AU CŒUR DU PROJET DE TERRITOIRE

Depuis 2019, à l'initiative de quelques élus, et avec l'accompagnement de l'Office pour le Patrimoine Culturel Immatériel (OPCI), Le Croisic, Petite Cité de Caractère® de Loire-Atlantique, enrichit son action sur le bâti d'un travail spécifique sur le patrimoine immatériel de la commune.

Caractère[s], Patrimoine vivant des petites cités est un programme de valorisation du patrimoine immatériel, initié dans les Petites Cités de Caractère® des Pays de la Loire et étendu aujourd'hui à l'échelle nationale, en partenariat avec l'Office pour le Patrimoine Culturel Immatériel. Le Croisic s'est engagé en 2019 dans cette démarche, pilotée par son service patrimoine, en collaboration avec l'office de tourisme et l'OPCI. **LA VILLE A CHOISI DE TRAVAILLER AUTOUR DE LA MER**, avec trois objectifs : préserver une mémoire menacée, nourrir la culture locale contemporaine et enrichir le patrimoine en impliquant les habitants.

Il s'agissait d'abord de conserver les récits des derniers témoins de la transition du commerce du sel à la pêche à la sardine, notamment la dernière génération de « ceux d'en haut » (les Finistériens arrivés en nombre au moment où Le Croisic passe du commerce maritime du sel à la pêche à la sardine). Après **UN TRAVAIL DE RECHERCHE SUR L'HISTOIRE ET LA MÉMOIRE MARITIME**, un collectage de témoignages oraux et d'archives fut réalisé auprès des habitants, portant sur les activités liées à la mer, d'hier à aujourd'hui. Ce travail a donné naissance à près de 70 portraits filmés, réunis en DVD disponibles à la médiathèque, à de nombreux articles et à une exposition : « Mémoires de mer, l'aventure maritime du Croisic ». **LE SUCCÈS DE CETTE EXPOSITION FUT TEL QU'ELLE DUT ÊTRE PROLONGÉE.**

PRÉSERVER
NOURRIR
ENRICHIR



Le défi désormais est de **FAIRE VIVRE CES HISTOIRES AUPRÈS DES VISITEURS**, via une scénographie en espace public pour intégrer cette mémoire vivante dans la découverte patrimoniale. La pérennisation du collectage est également essentielle. Un partenariat a ainsi été noué avec les Archives départementales de Loire-Atlantique et la Cinémathèque de Bretagne pour constituer un fonds dédié. Ce dernier garantira la conservation, la diffusion et l'accès libre à ces témoignages pour le grand public et les chercheurs.



Jean-Pierre Legrand
Adjoint au Maire du Croisic

7. CHAMPEIX, LA CITÉ DES JARDINS

FAIRE DES JARDINS UN PATRIMOINE DE LA CITÉ

Nichée dans la vallée de la Couze Chambon, Champeix, Petite Cité de Caractère® du Puy-de-Dôme, cultive depuis plusieurs années un art de vivre en harmonie avec la nature. Elle s'impose aujourd'hui comme une référence en matière de valorisation paysagère et de développement durable. Son slogan, « Champeix, Cité des Jardins » n'est pas un simple mot d'ordre : c'est une philosophie de vie.

Le territoire de Champeix, caractéristique des « Pays Coupés », se distingue par ses versants en terrasses — **LES PAÏLHATS** — témoins d'un passé viticole toujours vivant. Restaurées depuis les années 2000, ces pierres sèches sculptent le paysage et servent encore à la vigne et à l'embellissement du bourg. Le soin porté aux berges de la Couze Chambon, entretenues de façon semi-extensive, illustre la volonté locale de préserver l'équilibre écologique.

Mais Champeix est avant tout la « Cité des Jardins », une identité assumée qui s'incarne dans **UNE POLITIQUE AMBITIEUSE AUTOUR DU VÉGÉTAL**. Les Horts historiques, les jardins scéniques du Marchidial, le Jardin des Sœurs Saint-Joseph, les jardins partagés, le Jardin des Pellières ou le jardin pédagogique forment une mosaïque verte au service du patrimoine, de la biodiversité et de la convivialité. Reliés par des sentiers, ces espaces créent de véritables coupures vertes. Cette dynamique a valu à la commune le **PRIX NATIONAL DU JARDINAGE PARTAGÉ**, dans le cadre des Villes et Villages Fleuris.



ILS FORMENT
UNE MOSAÏQUE
VERTE AU
SERVICE DU
PATRIMOINE





Précurseur en matière de développement durable, Champeix a banni les pesticides. **L'ENTRETIEN NATUREL FAVORISE LA FLORE SPONTANÉE** et enrichit l'écosystème, jusque dans le cimetière désormais reverdi. Depuis 2023, l'éco-pâturage complète ce dispositif : 55 chèvres de races protégées assurent un entretien doux des prairies. Leurs naissances sont devenues un rendez-vous apprécié des écoliers.

Autre joyau : le sentier des orchidées à la Rougère, développé avec le Conseil départemental. Sur 300 mètres, six panneaux pédagogiques révèlent 13 espèces, dont l'Orchis militaire et l'Ophrys bécasse. En tout, **28 ESPÈCES D'ORCHIDÉES** ont été recensées, faisant de Champeix un véritable refuge botanique.

Enfin, le festival annuel « Cité des Jardins » (début mai) célèbre cette identité verte. Concerts, balades botaniques, contes, marché aux plantes et animations éco-citoyennes en font un temps fort. **L'UNIVERSITÉ POPULAIRE CHAMPEIX LES COULES** y propose des rencontres et échanges, incarnant l'esprit participatif de la commune.



Roger-Jean Meallet
Maire de Champeix

ZOOM SUR

LES PLANS PLURIANNUELS DE MISE EN VALEUR DES PATRIMOINES :

UNE DYNAMIQUE STRUCTURANTE ANIMÉE PAR PETITES CITÉS DE CARACTÈRE® DE BRETAGNE

Au cœur de la démarche des Petites Cités de Caractère®, la notion de projet tient une place essentielle. La charte de qualité du réseau l'affirme avec force : chaque commune doit disposer d'un programme pluriannuel de restauration du patrimoine bâti et de mise en valeur des patrimoines matériels et immatériels. Cette exigence n'est pas une formalité : elle constitue la **PIERRE ANGULAIRE DE LA STRATÉGIE DE REVITALISATION** portée par les cités labellisées.

En Bretagne, cette ambition a trouvé une traduction concrète depuis de nombreuses années. Toutes les communes engagées dans la démarche étaient invitées à formaliser leur stratégie à travers un Programme d'Aménagement Patrimonial (PAP). Ces PAP, élaborés à l'échelle communale, identifiaient les priorités d'intervention, qu'il s'agisse de restauration du bâti, de mise en tourisme, de valorisation des savoir-faire ou d'animation culturelle.

Cette culture du projet structuré a naturellement préparé le terrain à l'élaboration des Plans Pluriannuels de Mise en Valeur des Patrimoines (PPMVP), aujourd'hui demandés par la charte nationale. En Bretagne, ces PPMVP s'inscrivent dans une continuité méthodologique : ils prolongent et affinent les réflexions engagées dans les PAP, en intégrant plus fortement les dimensions immatérielles, paysagères et participatives du patrimoine.

Pour aider les communes, Petites Cités de Caractère® de Bretagne propose un appui sur mesure, accompagnant diagnostic, vision politique et plan d'action. Ce travail structuré s'inscrit dans les politiques régionales : le Conseil régional de Bretagne contractualise sur la base des PPMVP et soutient financièrement les actions. Ce partenariat affirme **LA RECONNAISSANCE DU PATRIMOINE COMME MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT**, liant cadre de vie, attractivité et dynamisation économique.



PARTIE 2

RÉINVENTER LES PATRIMOINES



Il n'y a pas si longtemps, dans bien des communes, le patrimoine bâti était vu comme un fardeau : trop coûteux, difficile à adapter, souvent inoccupé. Les Petites Cités de Caractère® ont changé ce regard. Elles font de ces édifices historiques des leviers de revitalisation, de lien social et de développement local. Ce retournement suppose une conviction forte : le patrimoine est une ressource, à condition de respecter ses contraintes.

Intervenir sur un bâtiment ancien, c'est dialoguer avec la matière, les usages passés et le génie du lieu. Cela implique rigueur, patience et ajustement entre mémoire et modernité : respect des normes patrimoniales, intégration de l'accessibilité, performance énergétique, modularité des usages... Ce travail précis est au cœur des démarches du réseau, où réinventer, ce n'est pas effacer, mais faire durer autrement.

Anciennes écoles, couvents, châteaux ou presbytères deviennent médiathèques, maisons de santé, tiers-lieux, commerces ou services mutualisés. Ces transformations, quand elles sont bien pensées, renforcent l'ancrage local, améliorent la qualité de vie et donnent du sens au territoire. Le défi le plus sensible reste celui du patrimoine religieux, parfois désaffecté ou menacé, qui pose une question essentielle : comment le transmettre sans le trahir, en lui gardant une utilité spirituelle, sociale ou culturelle ?

8. LE DEVENIR DE L'ANCIEN COUVENT DES SŒURS DU CHRIST À TRÉGUIER

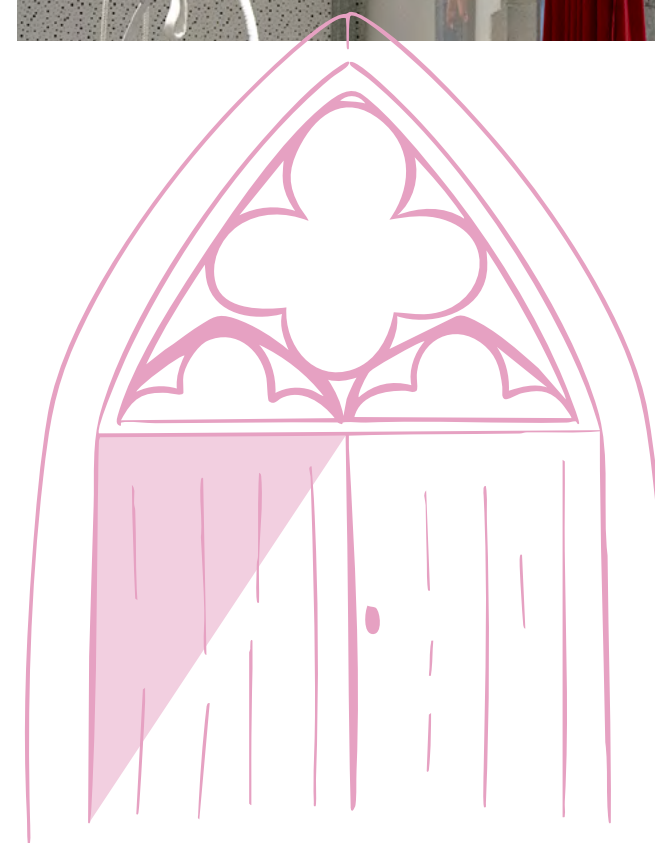
COMMENT LE CAUCHEMAR D'UNE COLLECTIVITÉ EST DEvenu UN RÊVE ÉVEILLÉ

Tréguier, Petite Cité de Caractère® de Bretagne, est l'ancien siège de l'évêché du Trégor. Comme beaucoup d'anciennes cités épiscopales, la cité accueillait de nombreux ordres religieux. Entre volonté de garder le caractère des sites, et souhait de leur donner de nouveaux usages, ces patrimoines sont encore bien souvent aujourd'hui de véritables casse-têtes pour les communes.

Il y a tout juste dix ans, le site de l'ancien couvent des Sœurs du Christ à Tréguier empêchait les élus de trouver le sommeil tant il posait problème. Pourtant, ce site de près de 2,5 hectares situé au pied de la cathédrale Saint-Tugdual pouvait **REPRÉSENTER UNE RÉELLE OPPORTUNITÉ POUR APPORTER UN NOUVEAU SOUFFLE AU CŒUR DE VILLE**. La congrégation propriétaire des lieux n'avait toujours pas digéré la non-vente des lieux au cours des années 2000 à un promoteur qui lorgnait sur le foncier et courait après la destruction des bâtiments XIX^{ème} pour construire un programme neuf, tout l'inverse des orientations envisagées dans le règlement du PSMV alors en gestation... Elle a dès 2008 organisé la vacance des locaux en poussant à la fermeture de la maison de retraite et au transfert de l'école primaire. Abandonnée de ses occupants et faute d'un entretien des murs, la propriété ressemblait de plus en plus à une friche patrimoniale menaçant péril. Pire encore, la finalisation du PSMV était menacée par les blocages liés à ce dossier épineux.

PROPOSER UNE NOUVELLE OFFRE DE LOGEMENTS ET DÉVELOPPER UNE « RUCHE ARTISTIQUE »

La situation ne pouvait pas durer éternellement : la ville de Tréguier et l'Agglomération, faute d'investisseurs privés, ont donc décidé en 2016 de prendre les choses en mains en se portant acquéreurs du domaine. Mais que faire de ce site riche en potentialités mais en si triste état ? Les collectivités ont immédiatement opté pour **UNE DOUBLE ORIENTATION : PROPOSER UNE NOUVELLE OFFRE DE LOGEMENTS ET DÉVELOPPER UNE « RUCHE ARTISTIQUE »** dans une ville qui a fait de la culture son ADN. Cette intuition demandait à être testée auprès des habitants et des acteurs du territoire au cours de l'année 2018 grâce à la concertation voulue la plus large possible pour élaborer collectivement le projet de ville. Un constat s'imposa rapidement : élus et habitants partageaient la même vision d'avenir pour **REDONNER VIE À CE SITE**.



Le cap étant fixé, il ne restait plus aux collectivités qu'à passer à l'action. La communauté d'Agglomération décida d'y installer le conservatoire de musique du Trégor qui fut livré aux élèves en mai 2022. La ville de Tréguier va dans les prochaines années y implanter sa ludo-médiathèque, libérant ainsi ses espaces dans l'ancien palais épiscopal, qui lui abritera en 2029 le futur Centre d'interprétation de l'Architecture et du Patrimoine du Pays d'Art et d'Histoire du Trégor.

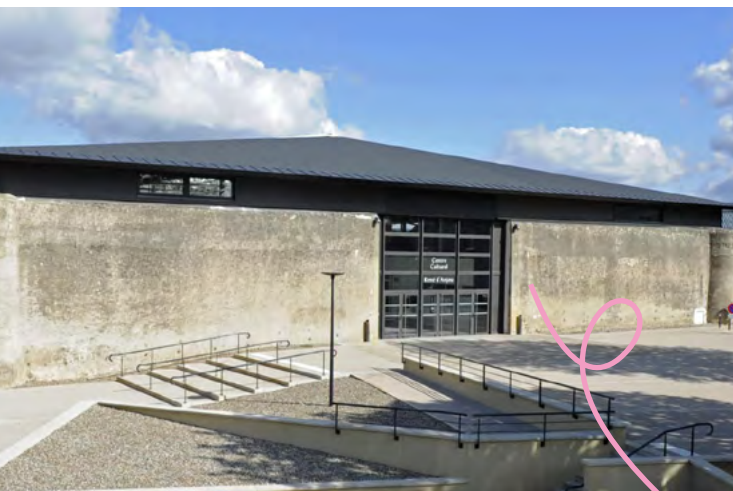
Mais comme dans tout projet, les choses ne se passent pas toujours comme prévues : parfois, elles vont même **AU-DELÀ DES ESPÉRANCES**. Qui dit couvent dit chapelles. Originellement, l'une d'elles aurait pu devenir un auditorium. Mais il n'en fut rien car peu de temps après avoir décidé d'acheter la propriété, le lycée Joseph Savina est venu exposer une menace qui planait sur ses activités pédagogiques : à l'étroit dans ses murs, dépourvus d'équipements sportifs propres, le lycée risquait de perdre son enseignement « arts du cirque » faute de salles dédiées. Le risque encouru, la pertinence d'un tel projet dans un territoire doté d'un pôle national cirque et accueillant des compagnies circassiennes ont convaincu les collectivités locales et la Région Bretagne de restaurer les édifices hier culturels en salles culturelles et pédagogiques. **CE PROJET QUE PERSONNE N'AVAIT VU VENIR A FINALEMENT SERVI DE DÉCLIC ET D'ACCÉLÉRATEUR DES PROGRAMMES DE TRAVAUX**. Son caractère atypique a suscité l'étonnement puis l'adhésion de tous y compris des financeurs. Ce caractère singulier a aussi été remarqué par la Fondation du patrimoine de Bretagne qui a fait de ce programme de restauration son projet départemental lors du tout premier loto du patrimoine. Aujourd'hui, les chapelles vivent au **RYTHME DES TRAPÈZES ET DES ACRÓBATIES**. Mieux : elles vont permettre à court terme la création d'une filière d'enseignement supérieur à Tréguier pour former aux métiers du spectacle.

Guirec Arhant
Maire de Tréguier

9. BAUGÉ, OU L'ART DE SE RÉINVENTER

L'INSTALLATION DE SERVICES PUBLICS DANS D'ANCIENS SITES PATRIMONIAUX.

La réutilisation d'édifices patrimoniaux vers de nouveaux usages est un critère de la charte de qualité des Petites Cités de Caractère® avec l'idée d'appréhender le patrimoine de façon dynamique en préservant certes le caractère des édifices, mais en l'adaptant aux nouveaux besoins de la cité. A Baugé, les exemples de réutilisation sont nombreux, contribuant à l'attractivité et au caractère de cette cité d'Anjou.



Aux confins de l'Anjou Vert, marqué par l'omniprésence de la forêt, se situe Baugé-en-Anjou, une commune nouvelle regroupant 15 anciennes communes dont Baugé, Petite Cité de Caractère® au patrimoine bâti remarquable.

Roi René, congrégations hospitalières et situation stratégique ont légué plus de 140 MONUMENTS INSCRITS, dont 11 MONUMENTS HISTORIQUES. Ce riche héritage, souvent perçu comme une charge financière, a conduit la commune à réaffecter ses édifices pour les ancrer dans le quotidien des habitants. L'objectif : TRANSFORMER LEUR RESTAURATION EN INVESTISSEMENTS D'AVENIR au service de la population.

L'ancienne prison de 1864 a connu deux grandes transformations, en 1983 et 2011, pour devenir un centre culturel moderne de 900 m². Aujourd'hui, il accueille des événements artistiques, l'école de musique, de dessin, de danse ainsi que des salles pour la vie associative.

La chapelle Saint-Joseph, située au cœur de la cité administrative, a été rénovée en 2023 pour devenir un point d'accueil labellisé Maison France Services. Désacralisée, elle conserve son INTÉGRITÉ ARCHITECTURALE grâce à un aménagement intérieur discret permettant aux agents d'y travailler tout en valorisant le lieu qui accueille également un espace d'expositions temporaires.

Le Tribunal de Baugé, de style néo-classique (1866), désaffecté en 2002, a bénéficié de 500 000 € via le loto du patrimoine. Sa reconversion en MAISON DU CITOYEN CONNECTÉ est en cours. Cet espace accueillera conseils municipaux et communautaires, mais aussi un musée numérique Micro-folies, un espace d'e-learning, un fab lab et divers services connectés pour les habitants.

Prochaine étape : l'Hôtel-Dieu du XVII^e siècle. Outre son espace muséographique consacré à l'histoire de la médecine et à l'une des plus belles apothicaireries d'Europe, il ACCUEILLERA À TERME UNE MÉDIATHÈQUE DE 300 M² et UNE SALLE CULTURELLE avec réserves muséographiques.

À Baugé-en-Anjou, RÉAFFECTER LE PATRIMOINE, C'EST CONJUGUER MÉMOIRE, service public et dynamisme local.



Philippe Chalopin
Maire de Baugé-en-Anjou

10. LA RESTAURATION DU PETIT SÉMINAIRE DE PONT-CROIX

GARDER DES SERVICES DE SANTÉ DANS LES CENTRES DES PETITES VILLES

A Pont-Croix, Petite Cité de Caractère® du Finistère, l'ancien petit séminaire abandonné au cœur de la cité depuis plusieurs décennies est devenu un des lieux les plus fréquentés de la cité. Un exemple de rétro-innovation - rénover le bâti ancien et lui conférer un nouvel usage - s'appuyant notamment sur la création d'une maison de santé.

Pont-Croix, porte d'entrée du Grand Site de France Pointe du Raz en Cap Sizun, est une cité au passé commerçant et religieux marqué. En témoignent sa collégiale du XIII^e siècle et le couvent des Ursulines du XVII^e, transformé en petit séminaire au XIX^e siècle. Abandonné en 1973, ce vaste ensemble de 6 000 m² au cœur de la ville devient UNE FRICHE JUSQU'AU RACHAT PAR LA COMMUNE EN 2016.

Très vite, une question s'impose : démolir ou restaurer ? La relation des habitants à ce site fermé depuis des décennies est ambivalente. Si certains prônent sa démolition pour des raisons esthétiques et pratiques, la consultation publique révèle un attachement majoritaire à ce bâtiment emblématique du paysage pontécroisien. La décision est prise de le restaurer, mais à condition de lui donner une nouvelle vie. L'idée d'un seul repreneur est abandonnée au profit d'un projet à usages multiples. L'aile est accueillera des logements, la partie centrale — avec chapelle et grands volumes — DEVIENDRA UNE CITÉ MUSICALE AVEC SALLES DE CONCERT, DE RÉPÉTITION ET STUDIO D'ENREGISTREMENT. L'aile ouest, quant à elle, abritera la médiathèque Jeanne Nabert en rez-de-chaussée et un pôle de santé au premier étage.



Le choix du pôle médical fut audacieux. Il a nécessité de refuser un permis pour une maison de santé en périphérie, afin d'encourager son implantation au cœur de la ville. L'accueil d'une maison médicale dans un site patrimonial restauré demanda un long et très minutieux travail préparatoire. Il fallut bien évidemment INTÉGRER LES BESOINS SPÉCIFIQUES D'UNE MAISON DE SANTÉ en termes d'accueil, de circulation (rappelons que le choix avait été fait d'installer la maison de santé au premier étage du bâtiment), de stationnement... mais aussi travailler dans une temporalité différente de celle de la restauration du patrimoine. Les professionnels de santé se regroupèrent au sein d'une SCI (société civile immobilière) pour devenir propriétaire de cette partie du bâtiment. Le chantier fut donc entièrement financé par des fonds privés.

Aujourd'hui, le site est UN DES PLUS FRÉQUENTÉS DE LA COMMUNE, et l'opération de restauration a été le point de départ d'une revitalisation du centre, avec l'installation d'une pharmacie notamment. La maison de santé regroupe plus de vingt praticiens, et l'ensemble formé par la médiathèque et la cité musicale Le Phare constitue un pôle culturel et social majeur, symbole de la revitalisation du centre-ville et d'un PATRIMOINE RÉINVENTÉ au service des habitants et du territoire.

Benoît Lauriou
Maire de Pont-Croix

11. UN CENTRE CULTUREL DANS LES ANCIENNES HALLES DE SÉES

RÉINVENTER LES PATRIMOINES POUR UN ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS

Sées, Petite Cité de Caractère® de l'Orne, est unique dans le réseau : elle abrite une cathédrale toujours en activité. Siège du diocèse depuis le V^e siècle, la ville doit à cette fonction un riche patrimoine religieux, mais aussi marchand. La municipalité s'appuie sur cet héritage pour structurer son nouveau centre culturel.

La place des Halles accueille les marchés depuis le haut Moyen Âge. Les halles, alors rectangulaires, étaient le centre économique de la région avec trois marchés hebdomadaires et neuf foires annuelles. Entre 1833 et 1836, l'architecte départemental Dedaux **CONÇOIT LES NOUVELLES HALLES EN ROTONDE**, coiffées d'une toiture en ardoise, avec un silo central et des travées soutenues par des piliers circulaires. Après la Première Guerre mondiale, elles servent de dépôt de grain et d'engrais, ce qui endommage les colonnes et les murs.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, le quartier des Halles est **UN FOYER ÉCONOMIQUE MAJEUR**, comptant une trentaine de cafés et la majorité des hôtels et auberges de la ville. La maison de l'angle de la rue de la Résistance abrita la mairie du XVII^e au XIX^e siècle. Devenue insalubre, elle est abandonnée au profit d'une nouvelle mairie, construite en 1840 près de la cathédrale. Ce transfert **MARQUE LE DÉCLIN DU QUARTIER DES HALLES**.

LES HALLES
DEVIENNENT
UN VÉRITABLE
CŒUR CULTUREL



Soucieuse de revitaliser ce secteur, **LA MUNICIPALITÉ 2014-2020 ENGAGE UNE RÉNOVATION MAJEURE**. En 2017, l'Espace culturel des Halles est inauguré. Il abrite aujourd'hui la médiathèque, un espace

public numérique, une salle de conférence, des salles d'expositions, des locaux associatifs et de réunion. Les halles deviennent un véritable cœur culturel, **LIÉU DE RENCONTRES** et de **VIE SOCIALE**, redonnant à **CE QUARTIER SON ATTRACTIVITÉ**.

Plus récemment, la commune, avec la Communauté de Communes des Sources de l'Orne et l'Architecte des Bâtiments de France, a lancé l'étude d'un Site Patrimonial Remarquable. Ce futur périmètre **FAVORISERA LA CONSERVATION, LA RÉHABILITATION ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE BÂTI**. Parmi les projets envisagés : la restauration de l'hôtel de ville et le réaménagement de la place Saint-Pierre.

Mostefa Maachi
Maire de Sées



12. LA RÉHABILITATION DU CHÂTEAU DE LACAZE

CRÉER DES PÔLES DE CULTURE DANS LA RURALITÉ

La sauvegarde et la restauration du patrimoine monumental est toujours un défi pour les petites communes rurales. A Lacaze, Petite Cité de Caractère® du Tarn de 318 habitants, le premier défi de la commune fut de retrouver l'unité du château, morcelé après plusieurs successions. Elle put alors engager un ambitieux projet, toujours en cours, pour faire de ce haut lieu patrimonial un lieu de service et de culture.

Au sud-est du Tarn, la Petite Cité de Caractère® de Lacaze s'organise autour d'un imposant château bâti sur une boucle de la rivière Gijou. Mentionné dès 1420 et profondément remanié en 1598 par Henri II de Bourbon, l'édifice reste habité jusqu'en 1741 avant de subir des destructions lors de la Révolution, puis un incendie. Vendu en parcelles en 1805, il sombre peu à peu.

En 1996, la municipalité rachète le château pour le franc symbolique à cinq copropriétaires. Depuis, près de 30 ans de travaux ont redonné vie à cet élément **CENTRAL DU PAYSAGE ET DU QUOTIDIEN LACAZOIS**. Une première phase majeure, s'étalant sur plus de 15 ans, permet de sécuriser, restaurer et valoriser le bâtiment grâce à l'implication de la communauté de communes, des associations locales et de nombreux partenaires institutionnels, dont la Fondation du patrimoine, le Département du Tarn, la Région Occitanie, l'État et l'Europe.



Le château restauré **ACCUEILLE AUJOURD'HUI DES SERVICES PUBLICS** (agence postale, office de tourisme intercommunal) et un Centre d'Échanges et de **CRÉATION ARTISTIQUE** : expositions, concerts, théâtre, cinéma et conférences y animent la vie culturelle. Ce projet a été récompensé en 2015 par un Prix national des Rubans du Patrimoine.

Depuis 1996, l'association Les Amis du Château de Lacaze en Hautes Terres d'Oc accompagne la commune, d'abord pour la réhabilitation, puis, dès 2016, pour porter **LA POLITIQUE CULTURELLE**.



Des travaux restent encore à mener sur une partie du château surplombant la rivière. La commune, après rachat de parcelles, **AMBITIONNE D'Y CRÉER UN CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA MUSIQUE OCCITANE**, prolongeant ainsi la vocation culturelle du site et inscrivant Lacaze dans une nouvelle dynamique patrimoniale et créative. C'est le prochain défi de la commune.

Alain Ricard
Maire de Lacaze

13. UNE NOUVELLE MÉDIATHÈQUE À BAZOUGES-LA-PÉROUSE

POUR UNE MÉDIATHÈQUE SOBRE, CRÉATIVE ET PARTICIPATIVE



A Bazouges-la-Pérouse, Petite Cité de Caractère® d'Ille-et-Vilaine, l'extension de la médiathèque a été un chantier exemplaire d'une approche patrimoniale et durable de la construction. A travers ce projet, plusieurs piliers de la charte de qualité des Petites Cités de Caractère® se croisent et s'expriment : réutilisation d'édifices patrimoniaux vers de nouvelles destinations, développement de services culturels de qualité dans la ruralité, filières courtes de la construction, participation des habitants.

Dès 2019, la communauté de communes Couesnon Marches de Bretagne a lancé l'extension de la médiathèque de Bazouges-la-Pérouse dans une DÉMARCHE À LA FOIS PATRIMONIALE, DURABLE ET PARTICIPATIVE, reposant sur quatre piliers :

- Un patrimoine restauré : réhabilitation d'une ancienne école de la III^e République située en Site Patrimonial Remarquable.
- Une co-construction citoyenne : ateliers, comité d'habitants, chantiers participatifs ont permis d'imaginer un projet à l'image des usagers.
- Un bâtiment responsable et durable : recours à des éco-matériaux (terre crue), gestion économe des ressources.
- Un lieu créatif et ouvert : spectacles, projections, ateliers, échanges de savoirs.

En 2021 et 2023, des CHANTIERS PARTICIPATIFS ont été organisés avec Ecobatys pour fabriquer et poser des briques de terre crue. Plus de 190 participants (habitants, écoles, compagnons bâtisseurs, entreprise Maison en Terre) se sont impliqués, favorisant la transmission des savoir-faire et la valorisation d'une filière locale d'écoconstruction.

La médiathèque propose aujourd'hui quatre espaces complémentaires :

- Un espace regroupant la collection fiction et documentaires adulte et jeunesse,
- Un espace dédié aux ateliers habitants, à la presse et à la convivialité avec les tables et chaises dans un esprit café librairie,
- Un espace images, son et numérique complètement modulable et aménagé pour accueillir des petites formes de spectacle vivant,
- Un jardin favorisant la biodiversité.



Au-delà de son exemplarité de la méthode, le projet a atteint son but : LA MÉDIATHÈQUE EST DEVENUE UN VÉRITABLE LIEN DE VIE EN MILIEU RURAL, facilitant les rencontres, l'accès à la culture et la coopération locale. C'est un espace pour faire ensemble avec les habitants et les partenaires du territoire, un lieu qui crée du commun.



Pascal Hervé, Maire de Bazouges-la-Pérouse

Christian Hubert, Président de la communauté de communes Couesnon Marches de Bretagne

14. DEUX SAISONS, CULTURELLE ET CULTUELLE, DANS L'ÉGLISE DE MORTAGNE-SUR-SÈVRE

LA RECHERCHE DE NOUVEAUX USAGES POUR LES ÉDIFICES RELIGIEUX

La baisse du nombre de pratiquants, le regroupement de communes, le cadre de la loi de 1905, des bâtiments très éloignés des normes énergétiques actuelles... autant de sujets à affronter pour envisager l'avenir de notre patrimoine religieux. A Mortagne-sur-Sèvre, Petite Cité de Caractère® de Vendée, un projet culturel et culturel, montage rare, a permis de sauver un édifice promis à la démolition.

L'église Saint-Hilaire de Mortagne-sur-Sèvre, de style néogothique, a été ÉDIFIÉE EN 1104 GRÂCE AUX DONS des paroissiens. Sa construction rapide et l'utilisation de matériaux inadaptés ont entraîné de nombreuses malfaçons. Malgré plusieurs restaurations, l'église est fermée en 2007. En 2013, sa démolition est envisagée, mais le diocèse de Luçon s'y oppose.

Le Département de la Vendée propose alors de REQUALIFIER L'ÉDIFICE TOUT EN CONSERVANT SON USAGE CULTUEL. L'église, qui abrite des vitraux remarquables, notamment trois œuvres du maître-verrier local Roger Degas, s'impose comme lieu idéal pour valoriser l'art du vitrail. En 2016, la commune décide de restaurer le bâtiment en y intégrant un CENTRE D'INTERPRÉTATION DU VITRAIL, sous réserve de financements suffisants. Une collecte de dons est lancée par la Fondation du patrimoine.

Le projet prend forme, et Vendée Vitrail ouvre en 2018. SA PIÈCE MAÎTRESSE : UN VITRAIL MONUMENTAL (10 m, 4 tonnes) réalisé en 1937 par Louis Mazetier, grande figure de l'art sacré français. Ce vitrail, retrouvé dans les greniers de Notre-Dame de Paris, où il avait été stocké pendant la Seconde Guerre mondiale, est restauré, puis confié par la DRAC à Mortagne-sur-Sèvre. Il est classé Monument Historique en 2023.



RESTAURATION



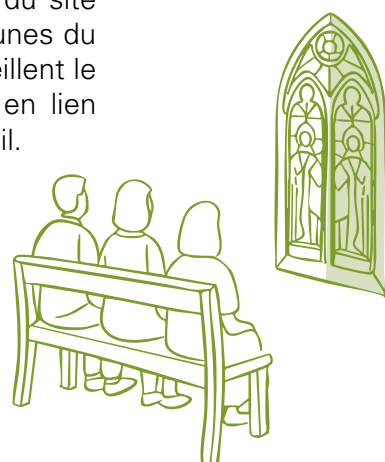


L'intérieur de l'église est repensé pour permettre un **USAGE MIXTE** : le même mobilier, par exemple, permet aux paroissiens d'être tournés vers l'autel pour le culte lors des offices, et aux visiteurs d'admirer les vitraux à hauteur des yeux tout au long du parcours de visite durant la saison touristique. Fait rare, une convention est signée avec l'adjudicateur pour un double usage : une saison culturelle et une saison cultuelle.

Restaurée, isolée, et donc mieux chauffée, l'église Saint-Hilaire accueille les paroissiens de novembre à fin mars. Pendant la saison touristique, du week-end des Journées Européennes des Métiers d'Art en avril à fin octobre, le lieu est ouvert et propose aux visiteurs une **DÉCOUVERTE LUDIQUE ET INTERACTIVE DE L'ART DU VITRAIL**. La politique de développement et d'animation culturelle du site est gérée par la Communauté de Communes du Pays de Mortagne. Des saisonniers accueillent le public et assurent certaines animations en lien avec l'équipe permanente de Vendée Vitrail.

UN DOUBLE USAGE : UNE SAISON CULTURELLE ET UNE SAISON CULTUELLE

Tout au long de l'année, une équipe qualifiée anime et développe l'attractivité touristique de la ville. En avril 2023, cette initiative a été lauréate du **PRIX SÉSAME DE LA FONDATION DU PATRIMOINE** qui récompense les projets de préservation du patrimoine religieux grâce à des usages respectueux et cohérents.



Alain Brochoire
Maire de Mortagne-sur-Sèvre

ZOOM SUR

LES ATELIERS RÉVÉLATIONS EN NOUVELLE-AQUITAINE

CONSTRUIRE LE RÉCIT COMMUN DES PETITES CITÉS DE CARACTÈRE®

Dans les Petites Cités de Caractère®, le patrimoine ne se résume pas à des bâtiments à préserver : il reflète une manière de vivre, d'habiter, de transmettre et une vision politique de la cité. C'est dans cet esprit que sont nés les ateliers Révélations en Nouvelle-Aquitaine, conçus comme **UN CADRE COLLECTIF DE RÉFLEXION SUR L'IDENTITÉ, LE POTENTIEL ET L'AVENIR** de chaque commune.

Développés par Petites Cités de Caractère® Nouvelle-Aquitaine et l'agence EntrEliEux depuis 2016, ces ateliers sont désormais proposés à l'échelle nationale, et systématiquement dans les cités intégrant le réseau néo-aquitain.

Ces temps d'échange réunissent élus, techniciens, habitants, associations et acteurs locaux autour de grandes questions :

- Qu'est-ce qui fait patrimoine dans notre ville ?
- Quel récit commun pouvons-nous amorcer pour singulariser l'histoire à raconter ?
- Quels sont les leviers de la révélation de notre ville ?
- Quelle projection de notre ville à 10 ans, 20 ans ?



Par des balades, ateliers sensibles, échanges et restitutions collectives, les participants esquissent **UNE VISION PARTAGÉE DE LEUR VILLE**. Ce processus met en lumière des richesses oubliées, bouscule les représentations, et ouvre des pistes pour bâtir un projet de territoire ancré et ouvert.

Dans le cadre du partenariat avec l'ANCT et du programme Petites villes de demain, les ateliers ont aussi été proposés à des communes hors réseau. Plusieurs d'entre elles ont choisi d'intégrer les Petites Cités de Caractère®, convaincues par cette nouvelle façon d'envisager leur patrimoine : comme une ressource vivante, un moteur de développement et un socle de mobilisation collective.

Inspirés des droits culturels, les ateliers Révélations sont un processus dynamique qui s'adapte à chaque territoire. Ils offrent une méthode pour **FONDER UN RÉCIT COMMUN, À LA CROISÉE DU SENSIBLE, DU POLITIQUE ET DU CULTUREL**, et pour inscrire les projets urbains dans une trajectoire de long terme partagée avec tous les acteurs et habitants de la cité.



PARTIE 3

CRÉER DE NOUVELLES CENTRALITÉS

Pendant des décennies, l'organisation de nos villes s'est faite au rythme de l'étalement, du tout-voiture, et de la spécialisation des espaces. Commerces, logements, services publics : tout s'est éloigné peu à peu des cœurs historiques, reléguant ceux-ci au rang de décors, souvent vidés de leur usage quotidien. Cette logique a profondément fragilisé les centralités des Petites Cités de Caractère®, pourtant nées autour de fonctions marchandes, administratives, religieuses ou artisanales, dans un rapport de proximité à l'espace public et à la vie collective.

Aujourd'hui, dans un contexte de transitions multiples — écologique, démographique, énergétique, sociale — les communes du réseau Petites Cités de Caractère® réaffirment que le centre historique n'est pas un vestige à protéger, mais un lieu à revitaliser, à réinvestir, à réinventer. Restaurer les centralités, c'est faire le choix du cœur : celui de remettre l'humain, l'échange, le quotidien au centre du projet urbain.

Cet engagement, les maires et les équipes municipales des Petites Cités de Caractère® le portent avec détermination. Mais cette ambition se heurte à un contexte difficile. Le développement du commerce à distance qui fragilise les commerces de proximité, la baisse de fréquentation des centres, les mobilités contraintes en milieu rural rendent plus complexe encore le pari de la centralité. Dans beaucoup de territoires, la voiture individuelle reste incontournable, et les usages quotidiens s'organisent autour d'elle. Face à cela, les communes cherchent des compromis intelligents dans leurs aménagements : concilier attractivité des centres, accessibilité pour tous, et sobriété des modes de vie.

C'est là que s'exprime une force trop souvent ignorée : la capacité d'innovation des communes rurales. Contrairement aux idées reçues, elles expérimentent, adaptent, inventent. Dans les Petites Cités de Caractère®, des solutions naissent : tiers-lieux dans des bâtiments patrimoniaux, logements intergénérationnels en cœur de ville, commerces mutualisés ou itinérants, mobilités partagées, circuits courts valorisant les produits du territoire... Le patrimoine devient le socle d'une dynamique nouvelle, où l'ancrage local nourrit l'invention sociale.

Restaurer les centralités, c'est donc bien plus qu'un geste patrimonial : c'est une réponse locale à des enjeux globaux, une manière de refonder la cité sur elle-même, et de démontrer que l'innovation territoriale existe aussi dans les plus petites communes. À travers leurs projets, les Petites Cités de Caractère® montrent que l'on peut, avec ambition et pragmatisme, faire revivre les centres anciens tout en dessinant un avenir durable et désirable.



15. BOUXWILLER PRÉSERVE ET RÉINVENTE LES PATRIMOINES

LE DÉFI DE L'ATTRACTIVITÉ DANS UNE CITÉ DE CARACTÈRE

À Bouxwiller, Petite Cité de Caractère® du Bas-Rhin, on ne restaure pas seulement pour conserver, mais pour faire vivre autrement l'héritage architectural exceptionnel d'un ancien comté, bastion religieux et foyer industriel, et l'un des ensembles les plus remarquables de maisons à pans de bois d'Alsace.

Par la densité, LA DIVERSITÉ ET L'ÉLÉGANCE DE SON ARCHITECTURE À COLOMBAGES, Bouxwiller se distingue par un patrimoine singulier. Autrefois habitats modestes, bâtiments de service ou hôtels particuliers, ces maisons sont désormais réinvesties pour des usages contemporains, établissant un dialogue subtil entre histoire et modernité.

Depuis la place du Château, UN PANORAMA À 360° RÉVÈLE CETTE APPROCHE : la chapelle castrale (XIV^e siècle) et la halle aux grains (XVI^e) accueillent le musée du Pays de Hanau ; la remise aux carrosses (XVIII^e) abrite la police municipale, des cabinets médicaux et un office notarial ; la chancellerie (XVII^e) est devenue l'hôtel de ville ; la poste occupe les écuries seigneuriales (XVII^e) et la sommellerie (XVIII^e) sert désormais de salle associative.

Au-delà de ces réaffectations emblématiques, la déambulation dans la cité révèle un véritable conservatoire du bâti à pans de bois, TÉMOIN DE LA RELATION PROFONDE DES BOUXWILLEROIS À LEUR PATRIMOINE. La commune accompagne depuis longtemps ces initiatives privées pour maintenir des logements dans le cœur de la cité. Un partenariat exemplaire a par exemple réuni la ville et l'entreprise privée de Guy Lallemand, artisan passionné qui, durant quinze ans, a sauvé de nombreuses maisons. Ses réhabilitations combinent AUTHENTICITÉ et MODERNITÉ : poutres apparentes, volumes originaux, mais aussi isolation performante, chauffage au sol et stationnements.



Préserver cette dynamique reste un défi. De nombreux bâtiments sont en délabrement avancé et menacent la sécurité publique. Pour anticiper ces risques, la commune a réalisé un inventaire de «points de vigilance» sur 33 édifices et lancé une bourse aux bâtiments vacants, destinée à attirer des acquéreurs prêts à relever le défi de la réhabilitation. Le futur Site Patrimonial Remarquable, en cours d'élaboration, viendra affiner le diagnostic et PROPOSER DES OUTILS ADAPTÉS POUR PRÉSERVER LE BÂTI TRADITIONNEL.

Pour Bouxwiller, préserver cette architecture à pans de bois, c'est raconter une autre histoire : celle d'un PATRIMOINE VIVANT, réinventé au service des habitants, un PATRIMOINE QUI N'EST PAS DÉCOR : il est structure, ressource et avenir.

Freddy Staath
Maire-délégué de Bouxwiller

16. UN ANCIEN HÔTEL ADOPTÉ PAR LES HABITANTS ET LES TOURISTES À AIRVAULT

CONCILIER RESTAURATION DU PATRIMOINE ET TOURISME DURABLE

Un ancien hôtel datant du XVII^e siècle a été réhabilité par la municipalité d'Airvault, Petite Cité de Caractère® des Deux-Sèvres, pour devenir un lieu accueillant aussi bien les touristes que les habitants. Ce lieu hybride héberge ainsi des activités touristiques, commerciales et artisanales. Et ça marche !

La couleur ocre des façades, une petite terrasse accueillante entourée de plantations, des loges, un office de tourisme tout neuf... Tout invite à entrer dans L'AMBIANCE CHALEUREUSE DE LA COUR DU VIEUX RELAIS D'AIRVAULT. Son histoire remonte au début du XVII^e siècle, où de relais postier, il est devenu un hôtel qui, pendant des décennies, a accueilli voyageurs, groupes et banquets. Lorsqu'il ferme en 2000 et que la municipalité l'acquiert quatre ans plus tard, cette dernière ne sait pas encore quel en sera l'usage.



« Différents projets ont été envisagés, comme une résidence pour les seniors. Mais la municipalité a décidé d'en faire un lieu destiné à la fois aux habitants et aux visiteurs. Ce patrimoine est en effet au cœur de la ville, à 150 mètres de l'Abbatiale et en face des halles », précise Mélanie Point, cheffe de projet pour la mise en œuvre du dispositif Petites villes de demain. « La ville ne disposait d'aucun lieu où habitants et touristes pouvaient se poser, boire un verre et se restaurer ». La réflexion se porte alors vers un lieu hybride, destiné à héberger à la fois des activités économiques et des services à la population.



Il faudra près de SEPT ANNÉES D'ÉTUDES, de recherches, de financements, de fouilles archéologiques et de travaux pour rendre la splendeur de ce lieu. Ce chantier de 2,20 M€ reçoit de nombreux soutiens financiers (l'Europe, État, Région Nouvelle-Aquitaine, pôle d'équilibre territorial et rural, Département, Fondation du patrimoine et club des mécènes de sa délégation départementale. Une souscription publique a permis de collecter 78 391 €). Inauguré en septembre 2021, le site offre CINQ ESPACES LOCATIFS, appelés « loges », destinés à accueillir des artisans d'art, des artistes créateurs et d'autres boutiques mettant en valeur les SAVOIR-FAIRE LOCAUX. Un des bâtiments, doté d'une terrasse, est réservé pour un BAR RESTAURANT. Dans la cour intérieure ont été aménagés UN PRÉAU, UN JARDIN, DES MURETS et des PARTIES ENHERBÉES.



« Pour soutenir les installations, le loyer mensuel des loges est volontairement bas la première année, de 130 € par exemple pour 45 m² à 185 € pour la plus grande, d'une surface de 60 m². Ensuite il évolue, pour arriver en troisième année à 180 € pour la première loge et 280 € pour la seconde. En contrepartie, les artisans et porteurs de projet doivent s'engager à ouvrir du 1^{er} juin au 30 septembre, 6 jours sur 7 dont le week-end et s'investir dans l'animation du site. »



Chaque loge possède un espace de vente accessible pour les personnes à mobilité réduite, un local de rangement et un point d'eau. Trois loges disposent d'un sanitaire privatif, les deux autres se partagent un sanitaire commun. Tous les espaces sont occupés et bientôt une salle de spectacle ouvrira dans l'ancien garage de la coop situé dans l'aile ouest du Vieux Relais.

Le Vieux Relais a tout de suite été adopté par les habitants, qui le font ainsi vivre toute l'année, en dehors de la saison estivale. « Les retours des gérants du bar restaurant sont très positifs. Ils reçoivent à la fois la visite d'habitants, des visiteurs ainsi que des cyclotouristes qui fréquentent la Vélofrancette toute proche », commente la cheffe de projet.



Article publié le 28 juillet 2022 par Lucile Vilboux pour la Banque des Territoires

17. LES BANCS PUBLICS DE ROCHECORBON

UNE AVENTURE HUMAINE POUR INVENTER UN MOBILIER URBAIN

A Rochecorbon, Petite Cité de Caractère® d'Indre-et-Loire, l'idée de créer un mobilier urbain unique valorisant la cité s'est transformée en un projet de design, et en une très belle aventure humaine riche de nombreuses rencontres.



Élu maire en 2008, j'ai constaté que, partout, l'éclairage public reposait sur des lampadaires disparates, choisis selon les catalogues des fournisseurs sans souci réel d'intégration paysagère. Or, ces investissements durent ! À Paris, le mobilier du XIX^e siècle s'inscrit encore parfaitement dans le décor urbain. Après discussion avec l'Architecte des Bâtiments de France, le lampadaire a été écarté comme trop complexe pour une première démarche.

Nous avons donc choisi un objet plus simple, mais tout aussi visible : **LE BANC**. L'idée était d'unifier les mobiliers existants, de renforcer l'identité de Rochecorbon, son charme, sa personnalité. J'ai sollicité la designer Régine Charvet-Pello, créatrice du tramway de Tours. Avec l'UDAP 37, une collaboratrice de Régine, et notre DGS, nous avons lancé un groupe de réflexion sur le thème « Se poser, se reposer dans l'espace public ».



DEUX LYCÉES TECHNIQUES SE SONT IMPLIQUÉS POUR CONCEVOIR DES PROJETS, encadrés par un cahier des charges associant design et usages. En parallèle, une convention a été signée avec la Chambre de métiers pour associer des artisans capables de transformer ces idées en objets concrets. Trente-cinq esquisses ont été présentées. Difficile d'en retenir une seule. Par appairage entre étudiants et artisans, neuf projets ont été sélectionnés... sans budget à ce stade.

La Métropole a soutenu l'initiative et nous avons trouvé DES MÉCIÈNES POUR FINANCER LES DEUX TIERS d'une enveloppe de 135 000 €, incluant l'édition d'un livre. Plus de 200 personnes ont participé à cette aventure : des jeunes, des artisans, des enseignants, des élus. Chaque banc est devenu une œuvre unique, UN POINT DE REPÈRE dans l'espace public.

Aujourd'hui, ils servent de LIEUX DE RENCONTRE, de HALTES TOURISTIQUES sur un circuit de 1,5 km, et sont un atout pour les commerces locaux. Ce projet prouve qu'un mobilier urbain pensé localement peut cohabiter harmonieusement avec le patrimoine, l'histoire, le quotidien et le tourisme.

Lancé avant l'intégration de Rochecorbon au réseau Petites Cités de Caractère® en 2019, ce projet marque le point de départ d'une politique ambitieuse de valorisation du cadre de vie. Une politique qui vise à PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE DÉMOGRAPHIQUE, soutenir le commerce et maîtriser le développement touristique dans un environnement préservé.



Bernard Plat
Maire de Rochecorbon de 2008 à 2020 et
Président de la commission de contrôle et d'homologation de
Petites Cités de Caractère® Centre-Val de Loire.

18. LA RECONQUÊTE DU BÂTI ANCIEN DÉGRADÉ À JOINVILLE

UNE POLITIQUE PATRIMONIALE POUR CRÉER LOGEMENTS ET COMMERCES

Engagée dans le programme Petites villes de demain, Joinville, Petite Cité de Caractère® de la Haute-Marne, souhaite renforcer son rôle de pôle structurant entre Chaumont et Saint-Dizier grâce à une stratégie publique / privée visant la reconquête des logements dégradés de son centre historique.



Héritière d'un **RICHE PASSÉ HISTORIQUE**, Joinville présente un fort intérêt patrimonial mais s'inscrit dans un territoire fragilisé par la désindustrialisation et l'érosion démographique. Consciente de ses atouts, la commune s'est engagée depuis plus de dix ans dans une **STRATÉGIE GLOBALE DE REVITALISATION**, axée sur la rénovation du centre ancien et la redynamisation commerciale.

Lauréate de l'AMI Centre-bourg en 2014, puis intégrée au programme Petites Villes de Demain via une ORT, Joinville agit pour améliorer le cadre de vie de ses habitants. S'appuyant sur un plan de communication et des événements sur-mesure, la commune a su **SÉDUIRE DE NOUVEAUX ARRIVANTS**. Les journées « **OSEZ JOINVILLE** » en sont le fer de lance : conférences, présentation des aménités et visites guidées du centre-ville permettent de découvrir les atouts de la commune.

L'originalité de ce dispositif tient à l'ouverture simultanée de tous les biens à vendre, qu'ils soient détenus par la commune ou non. Grâce à une **POLITIQUE ACTIVE DE PRÉEMPTION** (abandon manifeste, biens sans maître, arrêtés de péril), la collectivité a acquis plusieurs immeubles d'intérêt patrimonial, revendus à prix coûtant à des porteurs de projets motivés. Organisées avec les notaires et l'agence immobilière locale, ces journées **VALORISENT L'OFFRE FONCIÈRE EXISTANTE** et répondent à des profils variés. Ce qui n'était qu'un événement ponctuel est devenu un véritable service municipal d'accompagnement, ouvert toute l'année.



En mobilisant les outils disponibles sur le bâti ancien, la commune transforme l'image de son centre-ville. Grâce à une OPAH-RU, **ELLE ACCOMPAGNE LA RÉHABILITATION DE LOGEMENTS TRÈS DÉGRADÉS**. Une ORI sur vingt immeubles complète ce dispositif, en imposant des travaux aux propriétaires. Joinville a aussi instauré un permis de louer, n'autorisant la location qu'après validation par la mairie selon des critères de confort, d'hygiène et de qualité.

La réussite de cette politique tient au temps long, à la continuité des actions, au **RENFORCEMENT DE L'IDENTITÉ LOCALE** et au travail partenarial mené avec les acteurs politiques, techniques et financiers.

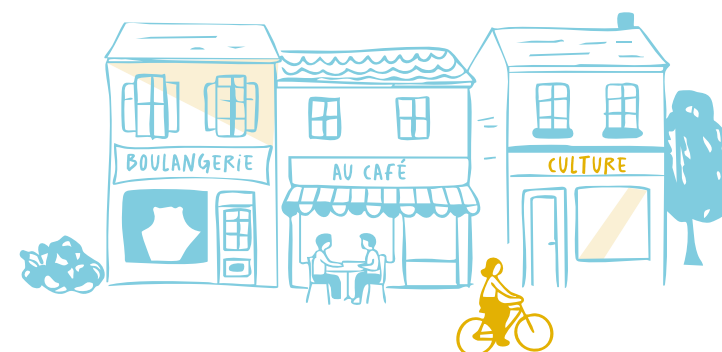
Bertrand Ollivier
Maire de Joinville

(à partir d'un article écrit pour la projetothèque de l'ANCT)

19. UN ILOT RESTAURÉ POUR REVITALISER LE CENTRE-VILLE DE CHEF-BOUTONNE

MAINTENIR LES COMMERCES DANS LE CENTRE DES CITÉS

Toutes les Petites Cités de Caractère® sont confrontées à la problématique de maintien des commerces dans le centre historique. La commune de Chef-Boutonne, Petite Cité de Caractère® des Deux-Sèvres, et engagée depuis juillet 2021 dans le programme Petites villes de demain, a lancé une opération sur un îlot complet pour consolider le tissu commercial de son centre ancien.



La commune de Chef-Boutonne a saisi l'opportunité, en 2018, d'acquérir via l'EPF (Établissement Public Foncier) un **ÎLOT URBAIN DÉSAFFECTÉ** situé sur la place Cail, lieu stratégique abritant les anciennes halles, le centre culturel, le marché et la majorité des commerces de proximité. Elle a engagé la **RÉHABILITATION** de cet îlot afin d'offrir de nouveaux équipements à la population et de **RENFORCER LA VITALITÉ** de son cœur de bourg.

L'objectif est d'aménager cet îlot de plus de 1 000 m² pour y créer :

- Sept logements sociaux, afin d'élargir le parc locatif, répondre à une demande croissante et favoriser la mixité sociale au centre-ville ;
- Trois cellules commerciales et l'extension d'un restaurant existant, avec revente à ce dernier, pour renforcer le tissu économique local et diversifier l'offre ;
- Une petite place publique, propice au lien social, incluant des arbres et quelques places de stationnement.



La commune fait le choix du **RÉINVESTISSEMENT DE L'EXISTANT** plutôt que de l'étalement urbain, limitant ainsi l'artificialisation des sols et la vacance immobilière en centre-bourg. En recentrant l'habitat à proximité des services et des commerces, elle encourage aussi des **MOBILITÉS PLUS SOBRES**. Le projet respecte bien entendu les préconisations du règlement du Site Patrimonial Remarquable.

En évitant la persistance d'une friche au cœur de la ville, **CETTE OPÉRATION RENFORCE LA CENTRALITÉ** de la Petite Cité de Caractère® et participe pleinement à la valorisation de son patrimoine.

La convention ORT (Opération de Revitalisation de Territoire), signée le 8 février 2023, vient consolider cet engagement. L'accueil de nouvelles cellules commerciales **VISE À RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ** du cœur de ville, déjà dynamique, et à enrichir l'offre destinée aux habitants comme aux visiteurs.

Fabrice Michelet
Maire de Chef-Boutonne

20. LA REVITALISATION DU CENTRE HISTORIQUE ET COMMERÇANT D'ORBEC

LA VÉGÉTALISATION DES ESPACES PUBLICS POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES CENTRES HISTORIQUES



Orbec, Petite Cité de Caractère® du Calvados, a remporté le prix Victoire du paysage dans la catégorie « revitalisation du centre-bourg ». Organisé par Valhor, l'organisation des professionnels de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, ce prix valorise les aménagements paysagers et infrastructures vertes menés par les communes.

La revitalisation du centre-bourg historique de la Petite Cité de Caractère® d'Orbec s'est appuyée sur des actions structurantes **FAVORISANT LA RÉAPPROPRIATION DE L'ESPACE PUBLIC** par les piétons et la réintégration du végétal en ville. La circulation automobile a été simplifiée, au bénéfice des piétons et cyclistes. Ces aménagements profitent notamment aux personnes âgées, en facilitant leur maintien dans la commune, et séduisent aussi les jeunes couples, sensibles aux mobilités douces, renforcées comme aspiration depuis les confinements. Ils **METTENT EN VALEUR LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL D'ORBEC**, engagée dans la création d'un Site Patrimonial Remarquable.

Les stationnements ont été augmentés et déplacés à l'entrée de ville, assurant un **ACCÈS DIRECT AUX COMMERCES**. Réalisés en pentes douces et ponctués de plantations, ces espaces facilitent les circulations piétonnes via de larges allées connectées au centre. L'impact est déjà perceptible : nouvelles terrasses, installation de commerces et dynamisme retrouvé du cœur de bourg. **LE RÉAMÉNAGEMENT COMPREND AUSSI UN ÉCLAIRAGE MODERNISÉ**, une gestion adaptée des eaux pluviales par une noue plantée, et participe à **RENFORCER L'IMAGE DE LA COMMUNE** et du territoire du Pays d'Auge.

AMÉNAGEMENT

LE PROJET D'ESPACES PUBLICS S'EST DÉCLINÉ EN SIX TRANCHES : place centrale, rue principale, rue des Canadiens, venelles du centre ancien et entrée de ville par la rue du Général de Gaulle sur 900 mètres. Ce programme inclut la rénovation des réseaux, l'arrivée de la fibre, les revêtements de sol, l'éclairage, le mobilier urbain et la végétalisation. Une maquette de la ville en fonte rend hommage à Lottin de Laval, inventeur de la lottinoplastie et natif d'Orbec, devenant un point de rencontre symbolique entre visiteurs et cité.



Ce projet illustre les nouveaux enjeux durables du traitement des espaces publics dans les petites villes rurales : après des décennies tournées vers la voiture, la priorité va désormais aux piétons, aux mobilités douces, à la végétalisation et à une gestion plus sobre de l'espace urbain.

Etienne Cool
Maire d'Orbec
(à partir d'un article écrit pour la projetothèque de l'ANCT)

21. UN ÉCOQUARTIER À SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE

CONCILIER VALORISATION DU PATRIMOINE ET AMÉNAGEMENTS DURABLES



Saint-Benoît-sur-Loire, Petite Cité de Caractère® du Loiret, est située dans une courbe de la Loire à 40 km à l'est d'Orléans. La commune de 2 067 habitants, connue pour son emblématique basilique romane et son monastère fondés au VII^e siècle, a engagé depuis quelques années un projet d'écoquartier dans un terrain entièrement inclus dans le périmètre du Site Patrimonial Remarquable.

En 2010, la commune de Saint-Benoît-sur-Loire a amorcé une réflexion sur son développement futur, consciente des limites d'un modèle économique centré sur l'agroalimentaire. Elle a alors choisi de valoriser son **PATRIMOINE HISTORIQUE, ARCHITECTURAL ET CULTUREL** pour développer un tourisme de qualité et attirer de nouveaux habitants en **QUÊTE DE QUALITÉ DE VIE**. L'abbaye de Fleury, qui accueille près de 100 000 visiteurs par an, le classement UNESCO du Val de Loire, et l'engagement de la commune dans la création d'un Site Patrimonial Remarquable ont renforcé cette orientation. En parallèle, la Communauté de Communes du Val de Sully a implanté à Saint-Benoît un centre culturel majeur, le Belvédère, dédié à l'art roman et à la vie bénédictine, ouvert fin 2019.

Depuis, la commune mène une **POLITIQUE ACTIVE DE SAUVEGARDE, RESTAURATION ET VALORISATION DE SON PATRIMOINE** matériel et immatériel, en lien avec l'office de tourisme Intercommunal, le Belvédère et Tourisme Loiret. Des projets structurants ont vu le jour : parcours de découverte de la ville, circuit Max Jacob, valorisation des fossés de ville, restauration de l'abbatiale, développement de la mobilité douce.



Mais Saint-Benoît-sur-Loire refuse l'image d'une « cité-musée » : elle veut **FAIRE DU PATRIMOINE UN MOTEUR D'INTÉGRATION, DE LIEN SOCIAL ET D'ATTRACTIVITÉ** résidentielle. Depuis 2021, un projet d'écoquartier est à l'étude, labellisé ÉcoQuartier (étape 1). Pour nourrir la réflexion, la commune a organisé une **RÉSIDENCE D'ÉTUDIANTS EN ARCHITECTURE** (ENSA Paris-La Villette et ENSA Normandie), avec les Petites Cités de Caractère®, Didattica et EntrEliEux.

Pendant 10 jours, ces jeunes ont travaillé avec élus, habitants et experts autour de l'articulation entre patrimoine et **TRANSITION ÉCOLOGIQUE**, le tourisme durable et l'accueil de nouvelles populations.

Il en est ressorti une vision d'avenir combinant :

- L'intégration urbaine durable et la valorisation de l'entrée nord-est de la commune,
- Une démarche participative citoyenne,
- Une articulation harmonieuse entre ville historique et ville durable,
- La création de connexions piétonnes et cyclables, et de liens entre quartiers,
- La promotion de la mixité sociale.

Ces réflexions ont été intégrées dans la démarche EcoQuartier de la commune qui a obtenu en 2023 le label Etape 1 (EcoQuartier en projet) et qui se poursuit avec le lancement en 2024 d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Le projet devrait démarrer en 2025.

Jean-Claude Asselin
Adjoint au maire de Saint-Benoît-sur-Loire

ZOOM SUR

PARTAGER LE PROJET AVEC TOUS LES ACTEURS DE LA CITÉ

LE RÔLE ESSENTIEL DES ARCHITECTES CONSEILS DANS LES PETITES CITÉS DE CARACTÈRE® DES PAYS DE LA LOIRE

Dans les Petites Cités de Caractère® des Pays de la Loire, un dispositif rare fait école depuis près de trente ans : chaque mois, des architectes du patrimoine indépendants tiennent des permanences dans les cités qu'elles soient homologuées et homologables. Leur rôle ? **ACCOMPAGNER LES HABITANTS ET LES ÉLUS** dans leurs projets de restauration, d'aménagement ou de mise en valeur du patrimoine.

Le programme trouve son origine dans les années 80, dans les (futurs) Petites Cités de Caractère® de Vouvant, Foussais-Payré (Vendée) et Lassay-les-Châteaux (Mayenne) dans le cadre des « opérations-villages ». Le principe permettait, dans le périmètre de 500 mètres autour du Monument Historique, la présence d'un Maître d'Œuvre du Patrimoine pour faire l'interface avec l'Architecte des Bâtiments de France, les particuliers et la commune. Proposé à l'époque par la Direction Régionale à l'Architecture et à l'Environnement, le programme a été repris dès sa création en 1992 par le réseau des Petites Cités de Caractère® des Pays de la Loire sous l'impulsion des élus et des ABF. Soutenu ensuite par le Conseil régional des Pays de la Loire depuis 1998 et jusqu'en 2025, **IL EST DEVENU UN PILIER DE LA DYNAMIQUE PATRIMONIALE TERRITORIALE RÉGIONALE** et a essaimé à l'échelle de l'ensemble du réseau ligérien.

Ces architectes conseils offrent bien plus qu'une expertise technique : ils réconcilient exigences patrimoniales, attentes des usagers et cohérence urbaine. Leurs conseils embrassent une vision d'ensemble de la cité, où le bâti, les espaces publics, les matériaux et les paysages dialoguent harmonieusement. Ils jouent aussi un rôle pédagogique : entre les habitants et les institutions, entre le projet individuel et la vision collective.

Leur mission est précieuse en permettant un lien entre les habitants, le règlement du Site Patrimonial Remarquable, les acteurs financiers ou techniques du patrimoine et la municipalité. Elle favorise des restaurations de qualité, soutient les entreprises locales et les artisans d'art, contribue à la formation de professionnels aux savoir-faire traditionnels. En orientant les porteurs de projets vers les aides financières, en validant les étapes clés, en lien avec les ABF, la Fondation du patrimoine ou les CAUE, ils assurent une chaîne d'accompagnement rare et efficace.

En 2025, les 47 Petites Cités de Caractère® des Pays de la Loire bénéficient de cette ingénierie de proximité, avec en moyenne près de 1 000 projets accompagnés chaque année. C'est un modèle abouti qui prouve que **LA RESTAURATION DU PATRIMOINE PEUT ÊTRE UN LEVIER CONCRET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL, D'ATTRACTIVITÉ, ET MÊME DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**. Par leur action, ils contribuent à atteindre plusieurs Objectifs du développement durable chers aux Petites Cités de Caractère®, notamment « Villes et communautés durables » (ODD n° 11) et « Consommation responsable » (ODD n°12).



PARTIE 4

SOUTENIR LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Dans les territoires ruraux, soutenir l'économie locale ne se limite pas à des aides financières ou à des politiques sectorielles : cela passe aussi — et peut-être d'abord — par l'attention portée à l'environnement de vie et de travail. C'est pourquoi les Petites Cités de Caractère® font du patrimoine un levier concret de développement économique.

Les actions menées dans le réseau traduisent cette conviction : restaurer le patrimoine, c'est aussi soutenir l'activité. En réhabilitant des locaux vacants ou dégradés en centre ancien, les communes permettent l'installation d'artisans, commerçants, professionnels de santé ou des services. Proposer des lieux accessibles, visibles et adaptés, au cœur de la ville, favorise la reprise ou la transmission d'entreprises. Ces projets remplissent un double objectif : redonner vie à un bâtiment chargé d'histoire, et répondre aux besoins actuels des acteurs économiques.

Mais le lien entre patrimoine et économie va plus loin. Dans de nombreuses cités, les chantiers de restauration deviennent des vitrines de savoir-faire : artisans d'art, entreprises du bâtiment, filières locales s'y illustrent. Ces opérations exemplaires renforcent les compétences, transmettent les métiers, et suscitent des vocations. En mobilisant les entreprises locales, elles tissent un lien fort entre l'identité patrimoniale et le tissu économique.

Enfin, un patrimoine restauré renforce l'attractivité. Dans un contexte de tension sur l'emploi, la qualité du cadre de vie devient un atout pour attirer et fidéliser des salariés. Offrir une ville à taille humaine, animée, agréable à vivre, c'est favoriser l'installation de jeunes actifs, de familles ou de porteurs de projet.

Dans les Petites Cités de Caractère®, soutenir l'économie locale, c'est conjuguer patrimoine et projet de territoire. Chaque lieu restauré devient l'opportunité de faire vivre un métier, une activité, un commerce. Une politique concrète, enracinée et tournée vers l'avenir.



22. LE QUARTIER DES ARTS À TOUQUES

LA CRÉATION D'UN VILLAGE DÉDIÉ AUX MÉTIERS D'ART DANS
LES ANCIENNES ÉCURIES DU HARAS

Touques, Petite Cité de Caractère® du Calvados, affirme depuis plusieurs années une volonté forte : faire du patrimoine un levier de développement culturel, social et économique. Nichée aux portes de la Côte Fleurie, cette ancienne cité marchande médiévale, au riche passé augeron, a engagé une politique ambitieuse de réappropriation de son patrimoine ancien. L'un de ses projets phares ? La reconversion des anciennes écuries du haras de Meautry, à l'origine du Quartier des Arts.

Touques accueille sur son territoire un des plus célèbres haras de France, le haras de Meautry. En 1875, Alphonse et Gustave de Rothschild construisent le haras autour d'un manoir datant des XVI^e et XVII^e siècles. Les écuries, alors dépendances de celui-ci, sont cédées à la Ville de Touques par le baron Guy de Rothschild. La commune décide alors de les restaurer pour créer un VILLAGE DÉDIÉ AUX ATELIERS D'ART.

Ce projet incarne la philosophie de la commune : faire dialoguer histoire et création, patrimoine bâti et savoir-faire vivants. Situées au cœur de Touques, les écuries du haras, renaissent, depuis quelques années, comme un PÔLE D'ATTRACTIVITÉ ET D'INNOVATION PATRIMONIALE. Elles accueillent désormais des artisans d'art — céramistes, sculpteurs — qui y travaillent, exposent et transmettent leur passion à un LARGE PUBLIC.

Ce lieu n'est pas seulement un écrin pour les métiers d'art : il devient un moteur de dynamisme local. Les ateliers ouverts, les démonstrations, les stages pour le jeune public, les événements organisés dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art ou des Petites Cités de Caractère® animent le Quartier des Arts. LE SITE PARTICIPE À TISSER UN LIEN FORT ENTRE LA COMMUNE, SES HABITANTS, et SES VISITEURS, dans un esprit de partage, d'échange et de transmission.

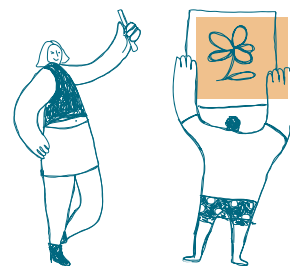
ESPRIT DE PARTAGE,
D'ÉCHANGE ET DE
TRANSMISSION



Au-delà de cette réussite, Touques s'inscrit dans une démarche globale : RÉHABILITATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX ET CIVIL, création d'événements comme un Dimanche de Caractère®, ou encore valorisation des parcours de promenade patrimoniale. Le projet phare de restauration et de valorisation du grenier à sel (XVII^e siècle) en espace culturel, vient compléter le quartier des arts et couronner le programme ambitieux de RECONVERSION DU PATRIMOINE HISTORIQUE en lieux où vivent la culture et les arts, à destination des habitants de Touques comme des visiteurs. Cette politique de mise en valeur du patrimoine n'est pas figée dans le passé : elle s'inscrit dans une VISION CONTEMPORAINE et VIVANTE DU TERRITOIRE.

Le Quartier des Arts témoigne aussi de la capacité des petites communes à innover, à réinventer des usages pour des BÂTIMENTS REMARQUABLES, à soutenir des filières d'excellence et à contribuer activement à la revitalisation du patrimoine ancien. Il illustre la synergie entre collectivités, associations, artisans, et partenaires nationaux, comme le réseau des Petites Cités de Caractère®, qui SOUTIENT et VALORISE ces dynamiques locales.

À l'heure où nos communes doivent répondre à de nombreux défis — transition écologique, attractivité des centres-bourgs, transmission des savoir-faire — Touques propose une RÉPONSE INSPIRANTE : faire du patrimoine un levier de développement économique.



David Muller
Maire de Touques

23. L'AUBERGE DE LA TOUR À MARCOLÈS

UNE OPÉRATION PATRIMONIALE POINT DE DÉPART D'UNE
REVITALISATION ÉCONOMIQUE

Au sud du Cantal, la Petite Cité de Caractère® de Marcolès déploie ses ruelles pavées, ses maisons de granit et son charme intact. Longtemps confrontée au déclin démographique et à la fermeture progressive de ses commerces et services, Marcolès s'est pourtant offert une véritable renaissance. Le catalyseur ? La restauration de l'Auberge de la Tour, un projet exemplaire qui mêle valorisation du bâti ancien, dynamisme économique et innovation partenariale.

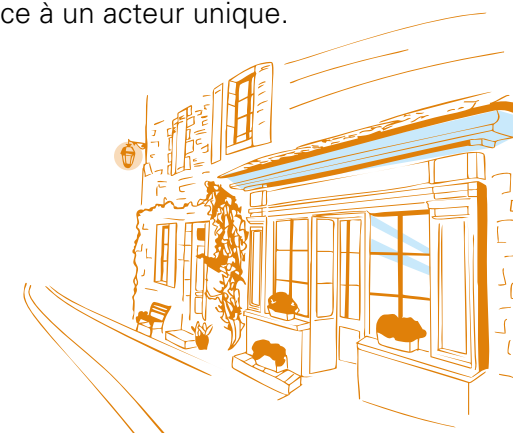
Bâtiment emblématique de Marcolès, l'Auberge de la Tour, fermée et non conforme pour accueillir du public, semblait vouée à l'abandon. Pourtant, au cœur d'un centre-bourg en quête de renouveau, elle représentait un formidable levier d'attractivité. La commune a donc lancé un projet ambitieux : RÉHABILITER L'AUBERGE POUR EN FAIRE UN ÉTABLISSEMENT DE QUALITÉ, capable de redonner vie au centre ancien.



Les résultats sont là : hausse de la fréquentation touristique, regain d'attractivité du bourg, redynamisation de l'économie locale. L'auberge, devenue

restaurant étoilé, sollicite artisans et producteurs locaux, et attire habitants comme visiteurs. Le partenariat s'est prolongé avec l'OUVERTURE DE CHAMBRES D'HÔTES et d'un RESTAURANT BISTRONOMIQUE, « L'Oxalis ». Cette réussite a impulsé d'autres projets de rénovation dans le centre ancien, créant emplois et logements, et transformant l'image de Marcolès, désormais reconnue comme DESTINATION PATRIMONIALE et GASTRONOMIQUE.

La restauration de l'Auberge de la Tour démontre que le patrimoine, bien valorisé, peut devenir un moteur d'attractivité. Ce projet incarne la capacité d'un village à innover, fédérer et articuler culture, économie et lien social. Cette réussite locale, née d'une initiative forte et d'un écosystème bien construit, peut inspirer d'autres communes confrontées aux mêmes défis. En redonnant vie à un lieu emblématique, Marcolès a fait bien plus que restaurer un bâtiment : ELLE A RESTAURÉ UNE FIERTÉ, RAVIVÉ UNE DYNAMIQUE, et prouvé que la ruralité a encore bien des cartes à jouer.



Christian Montin
Maire de Marcolès

24. LE DÉVELOPPEMENT DE L'ŒNOTOURISME AUX RICEYS

DES ÉQUIPEMENTS POUR STRUCTURER UNE OFFRE TOURISTIQUE TERRITORIALE

Afin d'accroître l'offre touristique et pouvoir faire venir de nouveaux visiteurs, la commune des Riceys, Petite Cité de Caractère® de l'Aube, a travaillé sur la consolidation de ses deux principaux patrimoines : son vignoble d'exception, et son patrimoine bâti.

Les Riceys, commune emblématique du terroir champenois, est connue pour ses trois AOC (champagne, coteaux champenois, rosé des Riceys) et son **RICHE PATRIMOINE BÂTI**, avec notamment trois églises classées. Pour structurer une véritable économie touristique autour de ces atouts, la municipalité a lancé un projet majeur : la création d'un **CENTRE ŒNOTOURISTIQUE**.

L'ancien hospice, devenu école viticole au XIX^e siècle, a été réhabilité en un établissement œnotouristique. Il comprend un hôtel de 16 chambres, un restaurant, une cave de dégustation avec boutique, une salle de séminaire, un espace bien-être, un jardin et une piscine. Ce projet allie **VALORISATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE** et accueil moderne **AUTOUR DE LA CULTURE VITICOLE**.

Les Riceys souhaitent aussi faire de ce site un point d'entrée touristique, en y accueillant une antenne de l'office de tourisme de la Côte des Bar. L'objectif est d'offrir un séjour complet mêlant **DÉCOUVERTE DES VINS**, **DÉTENTE** et **EXPLORATION** du patrimoine local. La commune a renforcé ses partenariats (Fondation du patrimoine, Mission UNESCO, Petites Cités de Caractère®, Site Remarquable du Goût...) et **DÉVELOPPE DE NOMBREUX OUTILS DE MÉDIATION** : rénovation des circuits pédestres



intra-muros, pose de plaques avec QR codes, création d'un audioguide. En collaboration avec l'intercommunalité, le Département et la Région, elle a aussi mis en place le **PREMIER SENTIER DE LA BIODIVERSITÉ** de Champagne, des circuits VTT, et officialisé le Circuit des Cadoles, permettant de découvrir loges de vignerons et patrimoine naturel.

Diverses médiations se déroulent annuellement dans le cadre de journées nationales ou internationales afin de **SENSIBILISER LES HABITANTS À LA CONNAISSANCE** et à la préservation de ce patrimoine d'exception (Journées Européennes du Patrimoine, journées-découverte des pelouses sèches avec le Conservatoire, lectures du paysage vertical avec la Mission UNESCO, Dimanches de Caractère®...)

Pour accompagner ce projet ambitieux, la commune a bénéficié d'un appui en ingénierie de l'ANCT, via un bureau d'études pris en charge à 100 %. **LES VIGNERONS ET ACTEURS LOCAUX** ont été étroitement associés à la démarche pour garantir que les spécificités du territoire sont bien prises en compte. Des échanges et des réunions ont permis d'ajuster le projet aux attentes des habitants et des **PROFESSIONNELS LOCAUX**.

Aujourd'hui, les visiteurs peuvent profiter d'un hébergement de qualité, d'une cuisine raffinée aux produits de saison, et bien sûr, d'un large choix de champagnes et de vins locaux. Ce projet a permis de créer une dynamique touristique valorisant pleinement les patrimoines de la Petite Cité de Caractère®.

Christelle Schweizer
Conseillère municipale, Mairie des Riceys

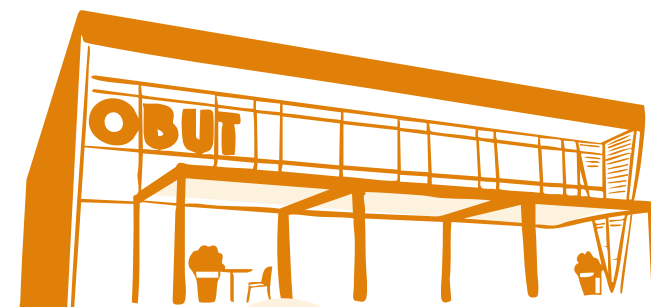
25. SAINT-BONNET-LE-CHÂTEAU, CAPITALE MONDIALE DE LA BOULE DE PÉTANQUE

QUAND LE SAVOIR-FAIRE INDUSTRIEL DEVIENT MOTEUR D'ATTRACTIVITÉ

Sur les contreforts du Haut-Forez, la Petite Cité de Caractère® de Saint-Bonnet-le-Château est bien connue pour son patrimoine médiéval : ses ruelles pavées, sa majestueuse collégiale gothique et ses peintures murales du XV^e siècle. Mais Saint-Bonnet-le-Château incarne également une réussite exemplaire de valorisation du patrimoine industriel, en particulier grâce à l'histoire de l'entreprise OBUT.

Depuis le XV^e siècle, la ville prospérait grâce au commerce, puis à la serrurerie et à l'armurerie. Cette tradition **MÉTALLURGIQUE ANCIENNE** a semé les graines d'une spécialisation singulière : la boule de pétanque en acier. Dans les années 1920, Jean Blanc, un artisan local, déposa un brevet pour **LA FABRICATION D'UNE BOULE EN DEUX DEMI-SPHÈRES** soudées et créa les boules JB. C'est cette innovation qui marquera l'histoire industrielle de la ville.

En 1955, dans un contexte d'après-guerre favorable aux loisirs populaires, Frédéric Bayet et Antoine Dupuy, tous deux experts en métallurgie, fondèrent l'entreprise OBUT à Saint-Bonnet-le-Château. En associant le **SAVOIR-FAIRE HISTORIQUE** de la **SERRURERIE LOCALE** à la modernité industrielle.

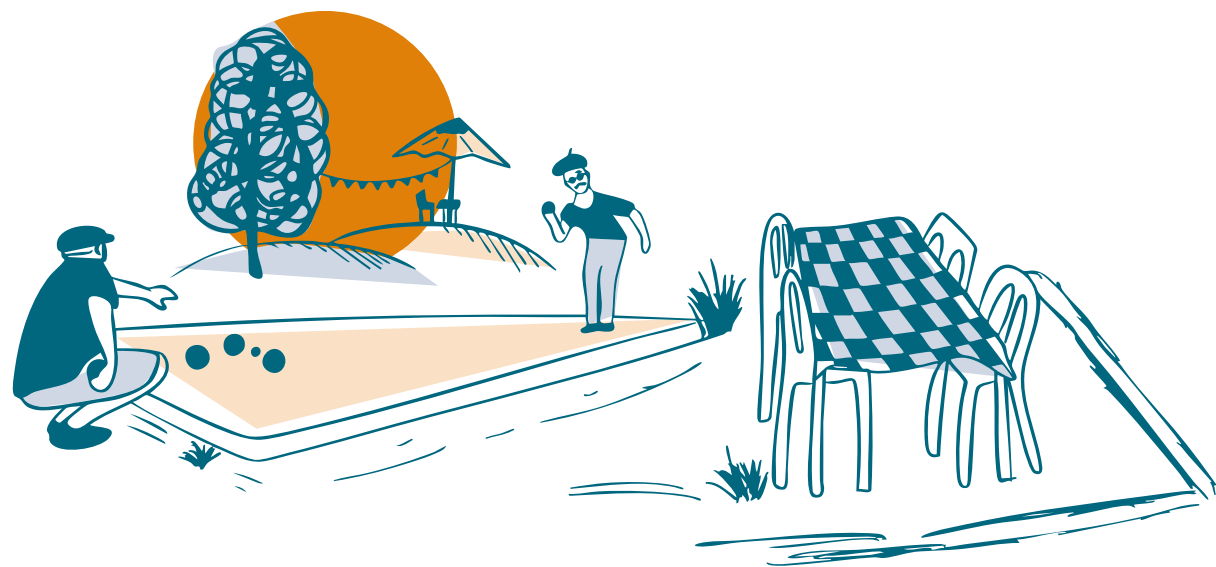


En 1958, les fondateurs font appel à la famille Souvignet. Jean, le père, et ses deux fils, Georges et Robert rachètent cette petite structure de fabrication.

Ils restent associés avec Antoine Dupuy, **CRÉATEUR DES MACHINES** servant à la fabrication des boules. Dès lors, les Souvignet vont investir dans l'atelier et développer de nouveaux procédés de production développant ainsi **LA PREMIÈRE GRANDE MARQUE DE BOULES DE PÉTANQUE**, aujourd'hui reconnue dans le monde entier. La 4^{ème} génération est aujourd'hui à la tête de cette société.

INNOVATION QUI
MARQUERA L'HISTOIRE





Depuis ses origines, OBUT est restée fidèle à son implantation locale. Elle représente aujourd'hui **SIX MÉTIERS DE LA MÉTALLURGIE** et cultive un engagement fort envers le « Made in France ». Cette fidélité a été récompensée par l'obtention du label « Entreprise du Patrimoine Vivant » (EPV) en 2012, reconnaissance nationale **DU SAVOIR-FAIRE D'EXCELLENCE**.

L'importance de ce patrimoine industriel va bien au-delà de l'entreprise elle-même. OBUT a su transformer son histoire en véritable atout touristique et culturel pour la ville. Le site du Carré Pétanque, inauguré à Saint-Bonnet-le-Château, offre aux visiteurs un **PARCOURS SCÉNOGRAPHIQUE DÉDIÉ À L'UNIVERS DE LA PÉTANQUE**, doublé d'une boutique, d'un restaurant, de pistes de jeu et de salles de séminaire. Ce complexe, pensé comme « l'Aventure OBUT », participe activement à **L'ATTRACTIVITÉ DE LA CITÉ** et incarne un modèle vertueux de **DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE** autour du patrimoine industriel.



Ainsi, l'exemple d'OBUT à Saint-Bonnet-le-Château démontre combien il est essentiel, pour les Petites Cités de Caractère®, de s'intéresser à leur patrimoine industriel : non seulement pour **PRÉSERVER LA MÉMOIRE DES SAVOIR-FAIRE LOCAUX**, mais aussi pour renforcer leur dynamisme économique et touristique. Le patrimoine industriel, souvent négligé, se révèle être une formidable ressource d'avenir, capable de redonner vie aux territoires et de transmettre aux **GÉNÉRATIONS FUTURES** l'histoire vivante de leurs communautés.

Dans un monde en quête de racines et d'authenticité, la « success story » d'OBUT rappelle que **L'INDUSTRIE AUSSI EST PATRIMOINE**, et que sa transmission est une chance pour nos petites villes, entre tradition et innovation.

Patrick Ledieu
Maire de Saint-Bonnet-le-Château

26. LA COCOT, FABLAB DE MURAT

LA RÉUTILISATION DES ÉDIFICES PATRIMONIAUX AU SERVICE DE L'INNOVATION ET DE LA TRANSMISSION

Situé dans un ancien hôtel particulier au centre de Murat, Petite Cité de Caractère® du Cantal, le Fablab la COcot est devenu un lieu de rencontre et d'échanges, mais également un lieu de transmission au service des acteurs économiques du territoire.

« Fab » comme « Fabrication » et « Lab » comme « Laboratoire » : les FabLabs sont nés aux États-Unis **POUR LUTTER CONTRE L'OBSOLESCECE PROGRAMMÉE**. Aujourd'hui, ce sont des lieux ouverts à tous, équipés de machines-outils numériques, où l'on conçoit, fabrique, répare et innove.

À Murat, le FabLab « La COcot » situé en plein centre-ville, est bien plus qu'un simple espace de création numérique. Il **CRÉE UN LIEN ENTRE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE** et un territoire où le patrimoine est omniprésent. Le FabLab se positionne ainsi comme un acteur **CLÉ DE LA PRÉSERVATION** et de **LA VALORISATION** de ce patrimoine, de la transmission et du lien social.

Le FabLab représente une passerelle entre l'innovation technologique et la richesse historique d'un territoire où le patrimoine est omniprésent. Il apporte une réponse concrète aux défis de la préservation du patrimoine. Il permet, par exemple, de scanner des éléments architecturaux d'un bâtiment pour en créer une reproduction numérique. Ces modèles peuvent ensuite être utilisés pour **DES TRAVAUX DE RESTAURATION** ou pour **IMAGINER DES AMÉNAGEMENTS ADAPTÉS** aux besoins contemporains tout en préservant l'intégrité historique



Grâce à des projets collaboratifs et à la créativité des citoyens, le Fablab n'est pas seulement un outil de fabrication ; il devient un **VECTEUR DE TRANSMISSION**, un terrain d'expérimentation pour réconcilier les savoir-faire d'hier et les outils d'aujourd'hui, un vecteur de préservation et d'adaptation du patrimoine local.

Ce lieu n'est pas seulement un espace réservé aux experts ou aux passionnés de technologie, mais un véritable **CENTRE DE DÉMOCRATISATION DU SAVOIR-FAIRE TECHNIQUE**. Accessible à tous — jeunes, retraités, passionnés ou novices — il permet l'expérimentation et la création à partir d'outils de pointe : impression 3D, découpe laser, modélisation virtuelle, fabrication assistée par ordinateur. Chacun peut venir expérimenter, apprendre et créer en s'appuyant sur **LES OUTILS MIS À DISPOSITION**. Ce lieu démocratise les savoir-faire techniques, en favorisant les échanges et l'apprentissage collectif.

Ainsi, Murat réaffirme son engagement à préserver son héritage tout en se tournant vers l'avenir. Le FabLab « La COcot » est ainsi un acteur clé du renouvellement de l'identité de la commune. Il incarne de vivre et de créer dans un environnement qui **FAIT HONNEUR À SON HISTOIRE** tout en étant résolument tourné vers l'avenir.

EXPÉRIMENTER,
APPRENDRE
ET CRÉER

Gilles Chabrier
Maire de Murat

27. SOUTENIR L'EMPLOI SAISONNIER ET TEMPORAIRE À SAINT-LOUP-LAMAIÉ

DES « TINY HOUSE » AU SERVICE DES JEUNES EN MILIEU RURAL

Face à la pénurie de logements pour les jeunes en milieu rural, l'association Un Toit en Gâtine a imaginé une solution innovante : des Tiny Houses mobiles. Depuis 2019, elles offrent un habitat écologique, accessible et adapté à la mobilité, favorisant l'insertion des jeunes à Saint-Loup-Lamairé, Petite Cité de Caractère® des Deux-Sèvres, et dans plusieurs communes de Gâtine.

Au début des années 2010, deux diagnostics menés par les Maisons de l'emploi du Bocage Bressuirais et du Pays de Gâtine révèlent un problème récurrent en zone rurale : **LE MANQUE DE LOGEMENTS POUR LES JEUNES** en mobilité professionnelle ou en formation. Les collectivités, limitées par les coûts de construction, peinent à proposer des solutions adaptées.

Face à ce constat, l'association Un Toit en Gâtine, engagée dans l'insertion par le logement, propose une réponse innovante : les Tiny Houses. Mobiles, écologiques et peu coûteuses, elles permettent de rapprocher les jeunes de leur lieu d'étude ou de travail. En 2015, un **APPEL À PROJET DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT D'AVENIR** (PIA) jeunesse porté par l'ANRU permet de concrétiser l'idée. L'association BoGaJe (Bocage Gâtine Jeunesse) est créée en 2016 pour porter le projet.



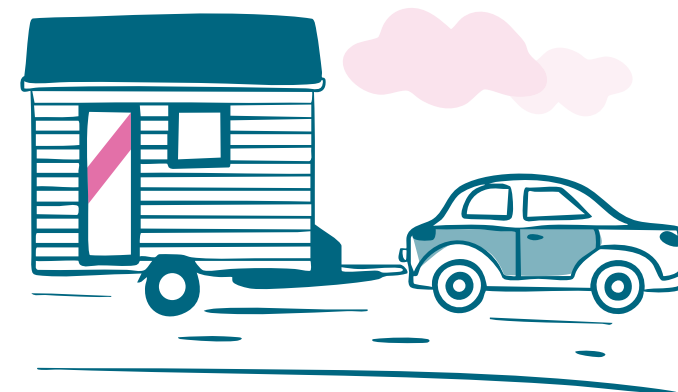
Six Tiny Houses sont conçues avec la participation active de jeunes du territoire, dont certains rejoignent le comité technique. En parallèle, des communes sont sollicitées **POUR ACCUEILLIR CES HABITATS**. Saint-

Loup-Lamairé se distingue par sa réactivité et met un terrain à disposition. Depuis juillet 2019, les maisons sont progressivement mises en location. Les jeunes (16-30 ans) déposent une demande auprès d'Un Toit en Gâtine, qui gère la mobilité des logements. Le loyer de 400 € est réduit grâce à une aide de la CAF, **LE COÛT FINAL VARIANT DE 50 À 150 € SELON LES SITUATIONS**.



À Saint-Loup-Lamairé, **DEUX TINY HOUSES SONT INSTALLÉES** depuis près de trois ans sur une aire de camping-cars proche du centre-bourg. Elles ont accueilli apprentis, alternants et jeunes de passage, favorisant une intégration rapide. Cette solution souple **RÉPOND À LA FOIS AU MANQUE DE LOGEMENTS** et aux **BESOINS DES ENTREPRISES LOCALES**. D'autres communes comme Airvault, également Petite Cité de Caractère®, accueillent ces logements pour des jeunes aux profils variés : apprentis charpentiers, étudiants en design d'espaces verts, services civiques.

Le coût unitaire d'une Tiny House avoisine 60 000 €, financé par le PIA, la Région Nouvelle-Aquitaine, la CAF, la Fondation de France et d'autres partenaires comme la Fondation Sillon solidaire et la Mutuelle sociale. **L'INITIATIVE SUSCITE L'INTÉRÊT D'ACTEURS** comme la Croix-Rouge ou le réseau Habitat Jeunes, notamment à Limoges ou en Charente.



Enfin, à Saint-Loup-Lamairé, le soutien au bien-être des jeunes va plus loin. Grâce au même programme PIA, la commune a pu aménager **UNE SALLE DÉDIÉE À LA JEUNESSE AU SEIN DU TIERS-LIEU** Le Granit, avec une aide financière couvrant 50 % d'un coût total de 20 000 euros.

ENGAGÉE DANS L'INSERTION PAR LE LOGEMENT



Pascal Bironneau
Maire de Saint-Loup-Lamairé

A partir d'un article d'Emmanuelle Debelleix /
Dos Carré pour la Banque des Territoires publié le 25 février 2021

28. À BÉNÉVENT-L'ABBAYE, UNE MAISON POUR LES ARTISTES ET LES ARTISANS D'ART

UNE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISE SPÉCIALISÉE DANS LES MÉTIERS D'ART

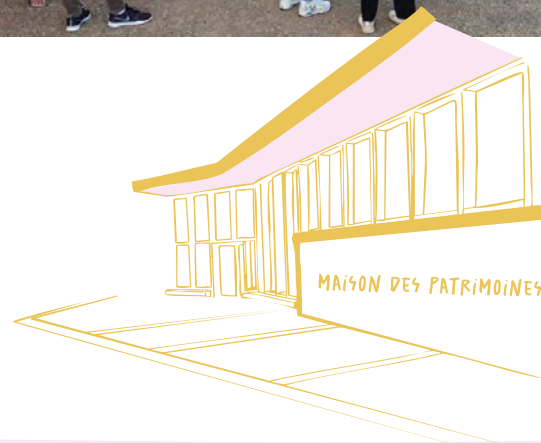
Bénévent-l'Abbaye, Petite Cité de Caractère® dans la Creuse, conduit depuis des années une politique de valorisation du patrimoine au service de l'attractivité et du développement de la cité. Le dernier projet conduit par la municipalité est la création d'une Maison des patrimoines conçue comme une pépinière spécialisée dans l'accueil d'artistes et de professionnels des Métiers d'Art.

Depuis plusieurs années, Bénévent-l'Abbaye a choisi de fonder son développement sur la valorisation de son patrimoine. **SITUÉE SUR UNE ROUTE DE COMPOSTELLE** et au croisement de chemins de randonnée, la commune abrite une remarquable abbaye du XII^e siècle. En 2020, d'importants travaux ont été lancés dans l'aile sud du bâtiment, propriété de la mairie, pour y créer la Maison des patrimoines, inaugurée en mai 2022 (une autre aile accueille l'école primaire).

Le lieu est conçu comme **UNE PÉPINIÈRE D'ARTISTES ET D'ARTISANS D'ART** : céramistes, peintres, illustrateurs, écrivains, compagnies théâtrales... Tous peuvent y travailler, exposer et vendre leurs créations. La Maison des patrimoines est dédiée aux **SAVOIR-FAIRE**, au **GESTE**, aux **MATIÈRES**, aux **COULEURS** : un espace consacré au patrimoine vivant, à l'artisanat et à la création.

Elle permet à des artistes locaux de travailler près de chez eux dans des conditions accessibles. Le loyer est symbolique (1,50 €/m² + 30 € de charges), et les ateliers **OFFRENT UN CADRE PROPICE À LA CRÉATION ET À L'ÉCHANGE**. Les artistes et artisans d'art peuvent bénéficier d'une ambiance stimulante pour la création et les échanges.

Depuis son ouverture, **LA MAISON DES PATRIMOINES** a accueilli plusieurs milliers de visiteurs. L'un des atouts du projet est la gratuité d'accès pour le public. Une boutique permet également aux artistes de vendre leurs œuvres. Randonneurs, pèlerins, habitants et familles s'y croisent tout au long de l'année.



Pour assurer l'accueil et la dynamique du lieu, la commune a mobilisé le dispositif Volontariat Territorial en Administration (VTA), transformé en poste permanent d'agent territorial. Cette animatrice joue un rôle clé : accueil du public, signalétique, animation du lieu, **COORDINATION ENTRE LES ARTISTES** et développement de réseaux locaux.

André Mavigner
Maire de Bénévent-l'Abbaye

A partir d'un article d'Agnès Fernandez pour la Banque des Territoires publié le 15 novembre 2022
<https://www.banquedesterritoires.fr/benevent-labbaye-une-maison-pour-les-artistes-et-les-artisans-dart-23>

ZOOM SUR

MÉTIERS D'ART ET PETITES CITÉS DE CARACTÈRE® DU GRAND EST :

UN PARTENARIAT AU SERVICE DU PATRIMOINE VIVANT ET DES VOCATIONS DE DEMAIN

Dans les Petites Cités de Caractère®, **LE PATRIMOINE VIT DANS LES GESTES**, les savoir-faire et les métiers qui les perpétuent. C'est tout l'enjeu du partenariat stratégique noué entre l'association des Petites Cités de Caractère® du Grand Est et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) du Grand Est : **FAIRE DES MÉTIERS D'ART UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT LOCAL, DE TRANSMISSION CULTURELLE** et d'attractivité durable.



Signée en 2023, leur convention formalise une collaboration ambitieuse autour de quatre axes :

- Le référencement et la mise en réseau des professionnels métiers d'art présents dans les cités,
- Le soutien à leur activité,
- L'accompagnement des collectivités dans leurs projets intégrant ces savoir-faire,
- La valorisation des Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA).

Derrière ces actions, une conviction partagée : les artisans d'art sont des passeurs de mémoire, des gardiens du patrimoine vivant, porteurs d'avenir. Dans un contexte où beaucoup de ces métiers sont menacés faute de relève, le partenariat prend une dimension stratégique. Il vise à susciter des vocations, promouvoir l'orientation vers ces filières rares, et reconnecter les jeunes au geste, à la matière et au sens du beau et de l'utile.

À Mouzon (Ardennes), la première édition des JEMA au Musée-atelier du Feutre a rencontré un grand succès. Tissage, cuir, passementerie **ONT RÉVÉLÉ DES SAVOIR-FAIRE SOUVENT MÉCONNUS**. L'événement « Mouzon de Terre & de Feu » va plus loin avec un marché d'artisanat d'art, réunissant créateurs, habitants, élus et visiteurs autour du geste et de l'économie locale.

À Bouxwiller (Alsace), les métiers d'art sont intégrés à la politique culturelle : expositions, démonstrations, parcours d'ateliers racontent un territoire où excellence, identité et transmission se conjuguent.

En associant qualité, éducation aux savoir-faire, revitalisation des centres anciens et création contemporaine, ce partenariat porte une vision ambitieuse du développement local. Les métiers d'art ne sont pas qu'un atout patrimonial : ils sont un projet culturel et politique pour les petites villes, un lien vivant entre passé, présent et avenir.



PARTIE 5

ANIMER, TRANSMETTRE, PARTAGER



Animer, transmettre, partager : ces mots résument la philosophie des Petites Cités de Caractère®. Le patrimoine n'est pas qu'un héritage conservé, il est vécu, interprété et transmis par chaque génération. Sa mémoire se nourrit autant des pierres que des liens entre habitants, visiteurs, artisans, artistes et enfants.

Par des politiques culturelles mêlant architecture, patrimoine et éducation, ces cités inventent chaque jour des façons d'impliquer les jeunes. À l'école comme hors temps scolaire, elles multiplient les initiatives pour ouvrir l'histoire locale, valoriser les gestes anciens et éveiller la curiosité pour les paysages et les récits. Le patrimoine devient ainsi une matière vivante à s'approprier.

La transmission concerne aussi toute la société. Projets participatifs, musées de mémoire, valorisation des savoir-faire ou actions d'insertion comme « zéro chômage longue durée » montrent que le patrimoine est aussi levier d'insertion, de reconnaissance et d'inclusion.

Le lien entre patrimoine et création contemporaine est essentiel. Résidences d'artistes, ateliers, rencontres et collaborations avec des écoles d'art font dialoguer passé et présent. L'histoire inspire, l'art transforme, les lieux oubliés renaissent.

Animer, transmettre, partager : plus qu'un programme, c'est une dynamique vitale. En donnant vie à leur patrimoine, en réaffirmant qu'il appartient à tous et se construit avec chacun, les Petites Cités de Caractère® cultivent un bien commun précieux. Elles font du patrimoine une aventure collective, un langage partagé, un levier pour inventer ensemble un avenir respectueux de nos héritages et riche de nos diversités.

29. À SAINT-DYÉ-SUR-LOIRE, LE MUSÉE D'AUTREFOIS RACONTE L'HISTOIRE DU VILLAGE

LE DEVENIR DES PETITS MUSÉES DANS LES TERRITOIRES

Saint-Dyé-sur-Loire, Petite Cité de Caractère® du Loir-et-Cher a une histoire liée à la construction du château de Chambord. Mais avec Le Musée d'Autrefois, la commune valorise d'autres patrimoines : son identité ligérienne, l'histoire d'un village rural devenu cité, ses paysages et patrimoines naturels.

La collection de ce minuscule musée a été créée à partir d'objets anciens rassemblés par Martine Boulet, passionnée d'histoire. C'est elle qui anime bénévolement le lieu, un bâtiment communal qui raconte l'histoire du village, dans une cour où les habitants aiment se rassembler. « Nos racines, c'est important ! On a tendance à oublier d'où l'on vient. Aujourd'hui, à Saint-Dyé, il n'y a plus de paysan. Pourtant, nous venons tous de la terre », explique Martine Boulet, fondatrice et animatrice du Musée d'Autrefois de Saint-Dyé-sur-Loire.

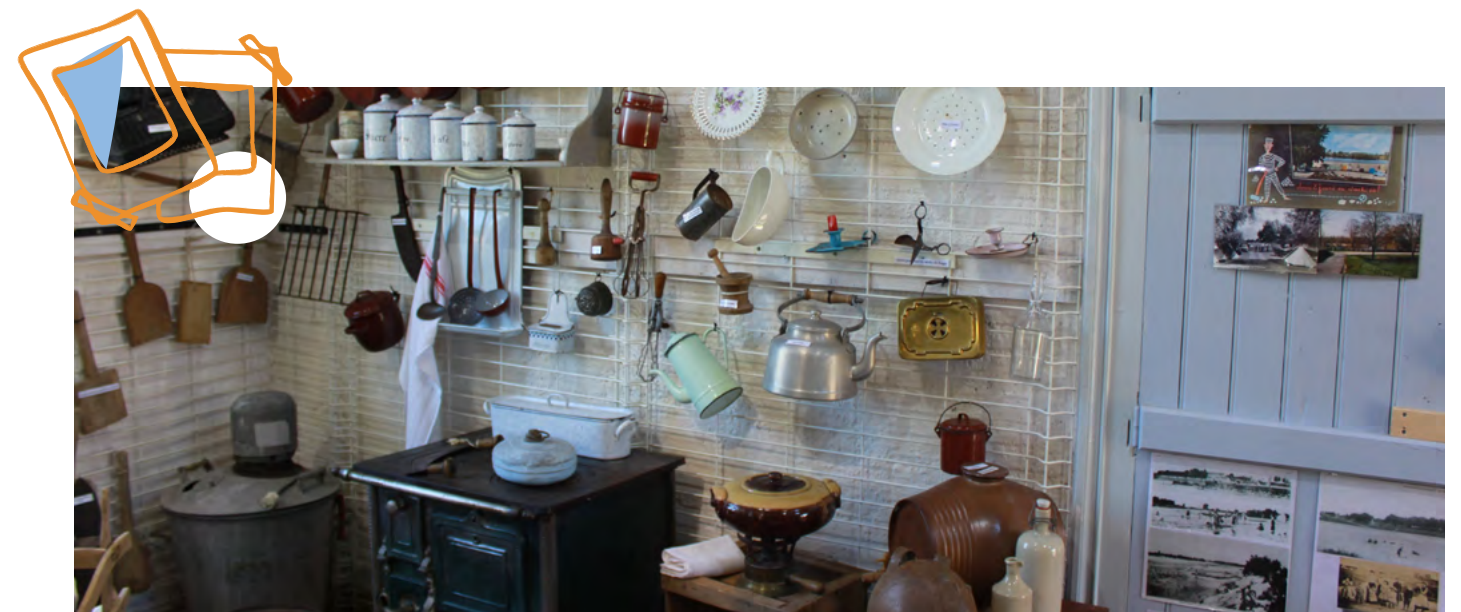
Ce **LIÉU ÉTONNANT**, aménagé dans une ancienne grange présente des objets d'autrefois, vêtements de paysan ou costumes de fête, délicats bonnets de baptême ou d'enterrement finement brodés, moulins à café et ustensiles de cuisine, ou encore des outils qui racontent les métiers d'antan : ceux qui servaient à transformer le lait en fromage, à faire du pain ou à tailler des sabots de bois...



« C'est dans les années 2000 que j'ai commencé à amasser des choses. Tous ces objets appartiennent à des habitants de Saint-Dyé, je n'en veux pas qui viennent d'ailleurs, c'est notre mémoire. Au départ, je suis allée voir les habitants un par un, presque en porte à porte, pour leur demander des objets. Les associations, la mairie, les pompiers, le facteur et l'école ont été les premiers à m'en apporter », raconte celle que tout le monde appelle ici Martine.



CE LIÉU ÉTONNANT,
AMÉNAGÉ DANS
UNE ANCIENNE
GRANGE PRÉSENTE
DES OBJETS
D'AUTREFOIS



De l'école d'autrefois, elle a soigneusement conservé les registres, les photos de classe, et quelques cahiers d'écoliers jaunis et écornés, que le visiteur peut même feuilleter, ce qui n'est généralement pas possible dans un musée. Les habitants du village ont été invités à identifier les enfants qu'ils reconnaissaient sur les photos, eux-mêmes ou d'anciens camarades de classe, et à noter leurs noms. Les registres, soigneusement rédigés à la plume, racontent la vie de ce morceau de campagne solognote. Des remarques des professeurs seraient inimaginables aujourd'hui : « Élève docile, ira en école de couture » !

Dans les registres de mai-juin 1940, les colonnes indiquant la profession des parents précisent souvent : « réfugié ». C'est l'Exode, cette époque de la Seconde Guerre mondiale où près de deux millions de Parisiens se sont enfuis vers le sud, à l'approche des Allemands en route vers la capitale. La région Centre fut alors l'une des plaques tournantes de ces flots de réfugiés.

CE MUSÉE **INSOLITE EST COMMUNAL**, porté par la mairie, mais c'est Martine Boulet qui fait tout ou presque. « Auparavant il était hébergé par la Maison de la Loire, une structure régionale, mais quand celle-ci a déménagé, nous avons décidé de le réinstaller dans un nouveau lieu, juste à côté de la nouvelle Maison de la Loire, dans une ancienne grange appartenant à la municipalité et que nous avons transformée, explique le maire de Saint-Dyé-sur-Loire, Didier Heitz. Des bénévoles et deux techniciens de la commune l'ont nettoyée, repeinte, et ont tout mis en place sous le regard vigilant de Martine. On a voulu faire par nous-mêmes, cela n'a pas coûté grand-chose à la commune à part de petites fournitures... », précise le maire.



Saint-Dyé-sur-Loire est situé à **8 KILOMÈTRES DE BLOIS**. Ici les pôles d'emploi sont la centrale nucléaire de Saint-Laurent, et les zones d'activités de Mer et de Blois. Le village vit essentiellement du tourisme. L'été, les cyclistes sont nombreux à randonner le long de la Loire, et nombreux sont ceux qui font une halte à la Maison de la Loire et donc au musée d'Autrefois, d'autant que l'accès est libre et gratuit. Mais ce lieu n'attire pas que les vacanciers ; les habitants du village aiment se retrouver dans la cour fleurie derrière la nouvelle Maison de la Loire, où la collection se cache derrière de somptueuses haies d'hortensias.

PATRIMOINE

Article publié le 26 novembre 2024 par
Agnès Fernandez
pour la Banque des Territoires

30. À VIGNORY, LE PATRIMOINE SE RESTAURE EN MODE COLLABORATIF

DES CHANTIERS POUR RESTAURER LE PATRIMOINE

Vignory, Petite Cité de Caractère® de Haute-Marne, a adopté une véritable politique d'entretien et de mise en valeur de son patrimoine dès 2008. Pour répondre à l'énorme défi patrimonial dans une commune d'à peine plus 200 habitants, Vignory est devenue un modèle d'implication collective au service de la restauration de son riche patrimoine, à travers une stratégie innovante mêlant chantiers d'insertion, bénévoles, et initiatives participatives.

À Vignory, l'implication dans la restauration du patrimoine a commencé dès 2003 avec les premiers chantiers de jeunes bénévoles avec *Rempart*, rejoints en 2008 par un chantier d'insertion porté par l'intercommunalité. Ces actions ciblèrent initialement le château féodal. Mais avec le temps, élus et bénévoles ont compris que les vestiges, bien que chargés d'histoire, ne faisaient pas partie du quotidien des habitants. Dès 2014, les chantiers se sont étendus au cœur du village : ruelles, murs de soutènement, façades et détails architecturaux sont devenus des priorités. La reprise d'un mur en pierres sèches menant au château a illustré cette évolution. **TROIS ANNÉES DE TRAVAUX PARTAGÉS** entre bénévoles et ouvriers en insertion ont permis de valoriser cet accès pittoresque et de transmettre les savoir-faire traditionnels.

En 2017, un autre chantier emblématique a restauré un mur entre un étang et une aire d'accueil pour camping-cars. Séduit, le propriétaire s'est initié à la pierre sèche pour entretenir ses propres murs. À Vignory, le patrimoine inspire et rassemble.

La commune a aussi **INNOVÉ AVEC DES TECHNIQUES ORIGINALES** comme la peinture à l'ocre, proposée aux habitants via un troc insolite entre peinture et pâtisseries, créant du lien intergénérationnel. Des ateliers publics sur les techniques de restauration (chaux, béton de chanvre, pierres sèches), en partenariat avec Maisons Paysannes de France, ont renforcé l'idée d'un patrimoine accessible à tous.

Dans une démarche toujours plus participative, **LA COMMUNE MET AUJOURD'HUI DES MATÉRIAUX À DISPOSITION GRATUITEMENT DES HABITANTS** : pierres, pavés, tuiles, pigments. Chacun peut aussi contribuer en faisant don de matériaux locaux à l'association *Histoire et Patrimoine*, nourrissant un stock commun et solidaire.

Chaque année, une journée avec *Rempart* et les *Missions Locales* propose aux jeunes des initiations aux techniques de restauration. Même les camps scouts sont intégrés à la dynamique, contribuant à des actions concrètes.

En s'appuyant sur les forces vives locales, des partenaires engagés, et une ingénieuse organisation de chantiers participatifs, Vignory démontre qu'il est possible de **CONCILIER AMBITION PATRIMONIALE, COHÉSION SOCIALE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**. Un exemple inspirant pour toutes les petites communes qui souhaitent bâtir l'avenir sur les pierres de leur histoire.

Etienne Marasi
Maire de Vignory

31. LE PROJET ZÉRO CHÔMEUR LONGUE DURÉE À MAULÉON

CONNECTER PROJET PATRIMONIAL ET ACTION SOCIALE

Mauléon, Petite Cité de Caractère® des Deux-Sèvres, riche de son histoire, de son héritage architectural et de son passé industriel lié au cuir, inscrit aujourd'hui son développement dans une démarche alliant préservation du patrimoine et engagement social. Cette dynamique s'illustre notamment à travers le projet *Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)*, qui permet à des habitants éloignés de l'emploi de retrouver une activité au service du territoire.

Le projet Petites Cités de Caractère® reconnaît l'importance du patrimoine mauléonais et soutient sa mise en valeur. Mais un patrimoine vivant ne se limite pas aux bâtiments : il repose aussi sur ceux qui le font vivre. C'est pourquoi **MAULÉON A INTÉGRÉ UNE DIMENSION SOCIALE FORTE À SES ACTIONS PATRIMONIALES** en rejoignant le dispositif Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD). Ce projet, fondé sur l'idée qu'aucune personne n'est inemployable, permet à des habitants éloignés de l'emploi de retrouver une activité utile et adaptée, notamment autour de l'entretien et de la valorisation du patrimoine.

Un acteur clé de cette dynamique est l'ESIAM (Entreprise solidaire d'initiative et d'action des Mauléonais). Cette Entreprise à But d'Emploi **MÈNE DES ACTIONS CONCRÈTES** au service du territoire :

- Restauration et réemploi des menuiseries pour limiter les déchets tout en respectant l'architecture locale ;
- Entretien et embellissement du cadre de vie, notamment via des opérations de revégétalisation de sites historiques ;
- Fabrication de nichoirs pour préserver la biodiversité urbaine et sensibiliser la population ;
- Conception de mobiliers urbains en réflexion, pour intégrer une dimension écoresponsable aux aménagements.

Au-delà de l'impact immédiat, cette démarche illustre l'engagement de Mauléon dans les objectifs de l'Agenda 2030. En combinant inclusion sociale, préservation de l'environnement et valorisation du patrimoine, la commune répond aux défis du développement durable.

Avec son patrimoine, la commune bénéficie d'un véritable levier pour valoriser son histoire et son cadre de vie tout en favorisant l'insertion professionnelle. Grâce à l'implication de l'ESIAM, des acteurs locaux et du réseau Petites Cités de Caractère®, Mauléon montre qu'il est possible de **LIER HÉRITAGE ET INNOVATION SOCIALE POUR BÂTIR UN AVENIR PLUS SOLIDAIRE ET DURABLE**.

Claire Paulic
Adjointe au maire de Mauléon
en charge de l'Attractivité du Territoire

UN AVENIR PLUS SOLIDAIRE ET DURABLE



32. LA FOLLE RECONVERSION DE VILLECOMTAL, UTOPIQUE ET THÉÂTRALE

S'APPUYER SUR LES ARTISTES POUR REVITALISER LES CITÉS

Curieux de tous les types de création, y compris de celles qui les surprennent, les habitants de Villecomtal, Petite Cité de Caractère® en Aveyron ont vécu une expérience inoubliable lors de « la folle reconversion de Villecomtal », imaginée en 2022 par deux artistes de théâtre. Une manière décalée et pleine de créativité de faire vivre le village et de favoriser les liens entre les habitants.

Décidés à vivre de leur art dans leur territoire, les deux artistes de la compagnie Awac ont inventé le projet Reconversion pour faire revivre les centres-villes délaissés avec l'aide et la participation des habitants. Proposant « un théâtre utopique à l'échelle du quotidien », ils partent de la réalité du territoire pour proposer une fiction décalée, intégrant les habitants à leurs performances, via des vidéos préenregistrées. À partir d'une trame qu'ils ont conçue, ils imaginent **UN SCÉNARIO DE RECONVERSION DU VILLAGE, ORIGINAL ET SINGULIER.**



Point de départ après la décision d'accueillir cette médiation culturelle originale : identifier un lieu disponible. À Villecomtal, un ancien garage automobile situé sur le tour de ville venait d'être acquis par la mairie et était à l'époque sans affectation (un projet de boulangerie et d'espaces de coworking est aujourd'hui à l'étude). Parfait pour Nicolas et Thomas, qui ont investi le site pour le transformer en « **L'AGENCE DE RECONVERSION DE VILLECOMTAL** ». Tout au long de cette semaine d'aménagement, les artistes en tenue de scène parcourent la ville, accompagnés de leur caméraman. Interviews spontanées, images de certains points de vue, échanges inédits entre le boucher et le pompier par exemple ou bien entre un amateur de musique punk et une habitante férue de musique classique. Outre les rencontres aléatoires, responsables des clubs et associations, commerçants, anciens du village, « tous ceux qui font la vie du village » sont approchés et, tous, se prennent au jeu de la vidéo.



Après cette première semaine, les portes de « l'agence de reconversion » sont ouvertes au public qui vient rencontrer les artistes. Le lendemain de l'inauguration, est présenté un spectacle de « coaching de la reconversion » où les artistes jouent les experts pour **IMAGINER VILLECOMTAL DANS TOUS SES ÉTATS** (le village sous un dôme, des tapis roulants qui le traversent...) ; puis un après-midi de « rallye de la reconversion » s'adresse aux plus jeunes, avant une soirée karaoké. Le week-end enfin, sont proposées les soirées finales de la reconversion, deux performances théâtrales présentant le master plan utopique de reconversion du village élaboré pendant la résidence.

Si le rallye n'a pas attiré beaucoup d'enfants, les soirées ont rencontré un grand succès : une cinquantaine de personnes au karaoké, et une centaine lors des deux soirées de performance. « Certains habitants sont venus deux fois. Par contre, les ateliers de théâtre proposés plusieurs semaines avant la venue des artistes n'ont pas fonctionné : nous avons subi les effets de la crise Covid, mais nous savons aussi que les habitants d'ici sont assez timides », explique Alice Pacalet.



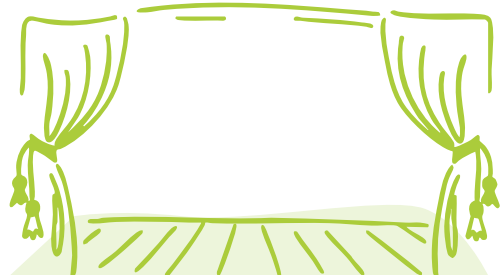
Deux ans après cette expérience, le bilan est très positif : « de tels projets apportent de l'animation dans le village, font parler de lui, et pour les commerçants, la présence des artistes est un plus ». La communauté de communes Comtal, Lot et Truyère prend en charge le logis et le couvert des artistes pendant les deux semaines. La mairie fournit le lieu, tandis que l'élue en charge de la culture et les services techniques de la commune se mettent à disposition des artistes. Depuis la folle reconversion, la **PROGRAMMATION CULTURELLE DE VILLECOMTAL** a repris son cours : un ou deux spectacles ou résidences proposés par la communauté de communes, plus les propositions municipales : cafés lectures, cinéma en plein air, événements musicaux... Quant à la folle reconversion, elle essaime sur le territoire : Sauveterre-de-Rouergue, Decazeville...



Article publié le 22 août 2024 par
Véronique Berrien pour la Banque des Territoires



« Pour un village de 439 habitants, la rencontre avec les artistes représente un moment de découverte qui égaie le quotidien. Nous recevons régulièrement des artistes en résidence et des spectacles. Dans celui-ci, l'essence du projet, à savoir les échanges avec les habitants, puis leur présence à l'image dans la performance ont emporté notre adhésion puis contribué au succès de l'expérience », résume Alice Pacalet, conseillère municipale de Villecomtal, membre de la commission culture de la communauté de communes Comtal, Lot et Truyère. Lorsque, dans le cadre de sa programmation culturelle, la commission a proposé cette résidence inédite, la mairie de Villecomtal n'a pas hésité : « les habitants sont très présents pour toutes les formes de spectacle que nous proposons. Cette reconversion imaginaire, utopique et loufoque faisant appel à leur participation nous a semblé très pertinente. »



33. GUINGAMP, VILLE 100% ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

FAIRE DE LA CULTURE UN APPRENTISSAGE FONDAMENTAL

À Guingamp, *Petite Cité de Caractère®* des Côtes-d'Armor, l'éducation artistique et culturelle (EAC) est une priorité. Depuis plus d'une décennie, la commune déploie une politique ambitieuse visant à garantir à chaque jeune un accès régulier aux arts, grâce à un réseau dense d'acteurs culturels et éducatifs engagés.

La ville centre de Guingamp (7 000 habitants) accueille près de 6 000 jeunes élèves et étudiants grâce à ses nombreux établissements scolaires publics et privés, son antenne de l'Université catholique de l'Ouest (800 étudiants), et, depuis 2021, les formations dispensées par l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac) installé dans l'ancienne prison restaurée. Cette implantation s'inscrit dans **UNE DYNAMIQUE DE LONGUE DATE AUTOUR DE L'ACCÈS DES JEUNES À LA CULTURE.**

Depuis 2010, la commune déploie une politique culturelle centrée sur la médiation et l'éducation artistique et culturelle, renforcée en 2018 avec l'expérimentation « 100 % EAC ». Cette ambition forte repose sur un accès garanti à un parcours EAC pour chaque élève, en partenariat avec les équipements culturels locaux (théâtre du Champ au Roy, médiathèque, école d'arts plastiques) et les acteurs associatifs tels que GwinZegal, le cinéma Les Korrigans, Ti ar Vro Gwengamp ou les compagnies Grégoire & Co et Didascalie.



En pratique, chaque enfant bénéficie, pendant l'année scolaire, d'activités régulières : visites d'expositions, spectacles, films, ateliers. Ces actions s'appuient sur les trois piliers de l'EAC : rencontrer les artistes et les œuvres, pratiquer, acquérir des connaissances. L'un des axes forts est celui des résidences artistiques en milieu scolaire. En 2024, six projets sont menés avec des compagnies invitées dans les écoles, collèges et lycées partenaires, associant les élèves au processus de création.



La réussite du projet repose sur **LA CO-CONSTRUCTION AVEC LES ENSEIGNANTS ET LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE.** Rien n'est imposé. La programmation pour les 3-18 ans se fait dans un dialogue constant avec les équipes pédagogiques. Le théâtre joue un rôle central, mais d'autres partenaires sont essentiels : médiathèque, centre d'art, cinéma, Orchestre national de Bretagne... La taille humaine de la ville facilite ces coopérations.

TROIS CLÉS ASSURENT LA PÉRENNITÉ : DURÉE, TRANSVERSALITÉ, IMPLICATION. Les partenaires sont nombreux : rectorat, Direction académique, DRAC Bretagne, conseils départemental et régional, pôle social de la ville (réussite éducative), familles et parents via des ateliers périscolaires.

Mesurer l'impact est complexe. Une étude menée par des chercheurs du Cnam-Inseac suit des enfants sur dix ans, pour évaluer les effets de cette politique sur leur épanouissement, leur esprit critique et leur ouverture au monde.

Cette démarche est transposable, car le « 100% EAC » est surtout une ambition politique. Ce ne sont pas les équipements qui comptent, mais l'imagination. Il y a mille façons de faire vivre l'éducation artistique et culturelle.

TROIS CLÉS ASSURENT LA PÉRENNITÉ : DURÉE, TRANSVERSALITÉ, IMPLICATION.



Philippe Le Goff
Maire de Guingamp

A partir d'un article d'Emmanuelle Stroesser pour la Banque des Territoires publié le 13 janvier 2022 (<https://www.banquedesterritoires.fr/guingamp-fait-de-la-culture-un-apprentissage-fondamental-22>)

34. LE « PARCOURS BANCAL » À THIRON-GARDAIS

TRANSMETTRE LE PATRIMOINE
AUX GÉNÉRATIONS FUTURES



Thiron-Gardais, Petite Cité de Caractère® d'Eure-et-Loir, conduit une politique culturelle centrée sur la sensibilisation des enfants, dans et hors temps scolaire. Elle propose animations, expériences, ateliers..., et innove dans l'approche du patrimoine et du récit pour éveiller le regard des plus jeunes au patrimoine.

À Thiron-Gardais, la valorisation du patrimoine va bien au-delà de la restauration de ses édifices, comme l'illustre l'abbaye fondée en 1114 par Saint Bernard de Thiron, dont la nef de 64 mètres est la deuxième plus longue du département. Dans la Petite Cité de Caractère®, LA VALORISATION DU PATRIMOINE PASSE AUSSI PAR LA TRANSMISSION AUX JEUNES GÉNÉRATIONS. La commune s'attache à impliquer activement les enfants dans la découverte et la mise en valeur de leur cadre de vie.

Les écoliers découvrent ainsi le musée du Collège royal et militaire, installé dans un ancien établissement du XVII^e siècle restauré par Stéphane Bern. Ces visites, en partenariat avec l'école, leur permettent de plonger dans l'histoire locale et de comprendre le rôle de l'éducation sous l'Ancien Régime à travers objets et documents.



Pour sensibiliser les plus jeunes au patrimoine, la commune a lancé une initiative originale autour de ses bancs publics. Avec les enseignants, un projet appelé «Parcours bancal» a vu le jour : dix bancs répartis dans le village sont devenus des étapes d'une visite insolite. LES ENFANTS ONT IMAGINÉ DES HISTOIRES MÉLANT FAITS HISTORIQUES, SOUVENIRS ET FICTION. Un support a matérialisé ce parcours, où chaque banc devient étape d'un récit commun. Le projet a même fait des écoliers des guides conférenciers en herbe. En 2024, dans le cadre des Dimanches de Caractère®, ils ont eux-mêmes animé des visites guidées, partageant anecdotes et offrant aux visiteurs un regard nouveau sur leur village. Cette démarche ludique a permis de les impliquer directement dans la transmission de la mémoire locale.

Au-delà de ces initiatives, d'autres expériences immersives sont proposées. Le Domaine de l'Abbaye et son jardin historique permettent de COMPRENDRE L'ÉVOLUTION DES LIEUX ET DES PAYSAGES. Plus ludique, l'escape game de la Grange aux dîmes invite petits et grands à résoudre des énigmes tout en explorant le patrimoine.

En impliquant les enfants dans ces projets variés, Thiron-Gardais ne se contente pas de préserver son histoire : elle la rend vivante et accessible. Cette dynamique, qui associe découverte, pédagogie et implication citoyenne, montre que le patrimoine peut être un puissant levier d'éducation et de lien intergénérationnel.

François Dordogne
Maire de Thiron-Gardais

35. LES 3 CHA À CHÂTEAUGIRON

UN CENTRE D'ART CONTEMPORAIN AU SERVICE DE LA POLITIQUE
CULTURELLE MUNICIPALE

A Châteaugiron, Petite Cité de Caractère® d'Ille-et-Vilaine, la restauration de l'ancienne chapelle du château fut un modèle de restauration patrimoniale. La création en son sein d'un centre d'art contemporain, Les 3 CHA, fut prolongée par une politique de sensibilisation à l'art et la culture de tous les jeunes Castelgironnais.

Avant de devenir le centre d'art Les 3 CHA, la chapelle du château de Châteaugiron a connu de multiples vies. Dedicée à Sainte Marie-Madeleine et inscrite aux Monuments Historiques, elle est le PLUS ANCIEN VESTIGE DU CHÂTEAU, attestée dès 1184. D'abord chapelle castrale, elle fut aussi église paroissiale pendant quatre siècles, jusqu'à la construction de la nouvelle église en 1865 par l'architecte Aristide Tournoux.

Désaffectée, elle devient salle de patronage, puis cinéma en 1927, ce qui entraîne l'abaissement de la toiture. L'activité cinématographique cesse en 1978. En 1986, l'archevêché cède la chapelle à la ville. De 2007 à 2013, de lourds travaux de restauration lui redonnent son éclat d'origine : réfection des maçonneries, des poutres sculptées, pose de vitraux, voûte en châtaignier, rehaussement du clocheton et toiture en ardoise.



MÉDIATRICES,
ATELIERS,
RENCONTRES
ET
ÉVÉNEMENTS
RYTHMENT
L'ANNÉE.

Depuis 2015, LA CHAPELLE ACCUEILLE LE CENTRE D'ART CONTEMPORAIN municipal Les 3 CHA, qui fait dialoguer patrimoine et création contemporaine. Chaque exposition invite un artiste à concevoir une œuvre en lien avec l'histoire et l'architecture du lieu. La programmation, exigeante et éclectique, transforme la perception du monument et offre une expérience sensible et immersive.

Lieu vivant et ouvert, le centre d'art place LA MÉDIATION AU CŒUR DE SON PROJET. Dès la maternelle, les visiteurs sont accompagnés pour développer leur regard artistique. Médiatrices, ateliers, rencontres et événements rythment l'année. Une attention particulière est portée aux publics scolaires et médico-sociaux, pour favoriser une approche pédagogique et inclusive. Les 3 CHA incarnent ainsi l'engagement de Châteaugiron POUR UN PATRIMOINE VIVANT, où dialoguent passé, création et transmission, au service de l'éducation artistique et culturelle des jeunes Castelgironnais et d'une ouverture générale sur le monde.

Yves Renault
Maire de Châteaugiron

36. DES RÉSIDENCES D'ARCHITECTES À DOL-DE-BRETAGNE

NOURRIR LES PROJETS D'EAC D'ARCHITECTURE ET DE PATRIMOINE

Une politique patrimoniale doit aussi agir à transmettre et à sensibiliser les plus jeunes à l'architecture, au patrimoine de proximité comme à l'histoire de l'art. Dol-de-Bretagne, Petite Cité de Caractère® d'Ille-et-Vilaine, a accueilli des résidences pour sensibiliser tous les niveaux de classe. Une action qui s'inscrit dans une démarche d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) coordonnée par l'association Petites Cités de Caractère® de Bretagne.

Avec plus d'une centaine d'établissements scolaires, les Petites Cités de Caractère® de Bretagne jouent un rôle clé dans la **SENSIBILISATION DES JEUNES À L'ARCHITECTURE ET AU PATRIMOINE**. En accueillant des résidences d'architecture, ces communes offrent aux élèves l'opportunité de **DÉCOUVRIR LEUR CADRE DE VIE SOUS UN ANGLE NOUVEAU**, et de devenir des adultes attentifs à leur environnement. L'architecture, omniprésente, se relie à de nombreuses disciplines scolaires (histoire, géographie, mathématiques...).

Chaque année, quatre résidences sont organisées en milieu scolaire, impliquant architectes, urbanistes, géographes ou artistes. D'une durée de 20 heures minimum, elles favorisent la rencontre avec des professionnels, l'acquisition de connaissances et l'expérimentation artistique. Les élèves participent aussi au montage d'une exposition, parfois présentée au Conseil Municipal.

La résidence menée à Dol-de-Bretagne en 2023-2024 illustre cette démarche. Conçue avec le collectif Les Animé.e.s et une classe de 3^{ème} Prépa Métiers du lycée Alphonse Pellé, elle s'est centrée sur le patrimoine local, notamment les constructions en pans de bois.

Ce projet s'inscrit dans une démarche d'Éducation Artistique et Culturelle, autour de plusieurs étapes clés :

- Des temps en classe pour recueillir le regard des élèves sur leur cité et présenter les métiers du patrimoine ;
- Des explorations urbaines ludiques et sensibles pour découvrir le centre-ville de Dol, son architecture, et plus particulièrement les constructions en pans de bois ;
- Un atelier d'initiation à la charpente, utilisant la technique tenon-mortaise, et un autre à la maçonnerie en terre crue ;
- La réalisation de maquettes à échelle 1 de quatre façades en pan de bois de Dol, représentant chaque étape de la construction ;
- Enfin, la préparation d'une exposition pour valoriser le travail des élèves auprès de leurs camarades, familles, habitants et élus, dans les Halles historiques de la commune.

Les élèves, devenus explorateurs, artisans et commissaires d'exposition, ont découvert le patrimoine par le faire. Ce projet exemplaire a reposé sur la **COOPÉRATION ENTRE ENSEIGNANTS, PROFESSIONNELS ET ÉLUS**, une approche ludique et un fort ancrage local, donnant sens et visibilité à la transmission du patrimoine dans la cité.



Xavier Coadic
Adjoint au maire de Dol-de-Bretagne

37. SILLÉ-LE-GUILLAUME INSCRIT LA POÉSIE DANS SON IDENTITÉ

LA CULTURE ET L'ART POUR CHANGER L'IMAGE DES CITÉS

Sillé-le-Guillaume, Petite Cité de Caractère® de la Sarthe, est labellisée Ville en poésie depuis l'été 2024. Une manière pour l'équipe municipale de défendre la poésie en milieu rural et d'ajouter une pierre à l'édifice de son attrait touristique déjà reconnu.

Petite ville de demain soutenue par l'agence nationale de la cohésion des territoires, Sillé-le-Guillaume est homologuée Petite Cité de Caractère®, labellisée « Village Fleuri » ainsi que « Villes et Village d'accueil des Véhicules d'Époque ». Pour Gérard Galpin : « Ville en poésie complète notre panel de labels qui contribuent à la dynamique de la ville en matière d'attrait et de propositions touristiques. »

Mais un label implique des obligations, remplies depuis quelque temps déjà par la petite commune sarthoise : participer au Printemps des poètes (Sillé-le-Guillaume y prend part activement depuis 2017), apposer le panneau Ville en poésie à l'entrée de la ville, faire mention du label sur le site internet. C'est chose faite depuis la labellisation.

À l'origine de cet engagement poétique, une bibliothécaire animée par la volonté de mettre en avant la poésie et des poètes passionnés habitant la commune. L'un d'entre eux crée en 2019 le **PREMIER CAFÉ POÉSIE À LA MÉDIATHÈQUE**. Les cafés poésie continuent de réunir tous les deux mois une vingtaine de personnes dans une salle prêtée par la mairie. Objectif : faire vivre la poésie en milieu rural, l'écriture et les lectures à voix haute. Ces mêmes habitants ont créé en 2021 les Éditions La plume de Léonie, association qui compte une trentaine de membres.



« Obtenir un label est une chose, mais il s'agit de le faire vivre », explique Gérard Galpin. Pour cela, la commune s'appuie sur son histoire locale avec l'apposition de plaques à la mémoire de deux poètes. Une plaque dédiée à Constant Hubert, maire entre 1940 et 1944 et qui a écrit un poème sur la ville, est posée sur la façade de sa maison familiale. Laurent Ropa (1891-1967), enseignant et poète reçoit aussi un hommage avec une plaque sur son ancien logement au-dessus de l'école.

FAIRE VIVRE LA
POÉSIE EN MILIEU
RURAL, L'ÉCRITURE
ET LES LECTURES À
VOIX HAUTE.

Pour la septième année, Sillé-le-Guillaume a **PARTICIPÉ À CETTE MANIFESTATION NATIONALE** avec l'association Festivals en pays de Haute Sarthe, neuf autres médiathèques et la bibliothèque départementale. « Cette collaboration permet de proposer un programme poétique riche et varié et des actions communes déployées dans les différentes villes participantes », explique Clémence Rocton, bibliothécaire. Parmi ces actions, les poèmes apposés sur les vitrines des commerçants, particulièrement appréciés des habitants et des visiteurs, l'édition et la distribution d'un recueil poétique, la création de capsules sonores diffusées sur les ondes des radios locales... 2024 a aussi été marquée par la création de six malles poétiques qui voyageront dans chaque médiathèque pendant deux ans ; un stage de mise en voix afin de former une « brigade poétique » d'une quinzaine de membres, qui intervient lors de différents rendez-vous : apéro lecture, projections, vernissage d'expositions... Deux typographes-poètes de l'Atelier Groutel ont initié **LES LECTEURS À L'IMPRIMERIE EN RELIEF ET À LA LINOGRAPHIE**. « La programmation a pour but de faire découvrir la poésie au plus grand nombre, de montrer toute la richesse de ce genre grâce à des actions de grande qualité, accessibles à tous et qui répondent aux attentes de nos adhérents. » Au total plus 80 personnes ont participé au Printemps des poètes 2024 et un tiers du budget animation de la médiathèque y est consacré.



Très investies, les classes de Sillé-le-Guillaume ont créé cette année des anaphores poétiques, affichées et présentées à la médiathèque : « *C'est l'occasion de mettre en valeur le travail des enfants et de les inviter à revenir en famille à la médiathèque.* »

« *Une ville touristique a besoin d'arguments. Il s'agit d'oser et de persévérer. Aujourd'hui, la poésie est ancrée dans notre territoire rural. Nous avons d'ailleurs découvert d'autres poètes liés à l'histoire de la ville, et nous allons peu à peu les valoriser* », conclut le maire.



Article publié le 20 février 2025 par Véronique Berrien pour la Banque des Territoires

ZOOM SUR

DIMANCHES DE CARACTÈRE® : LE PATRIMOINE EN PARTAGE

UN PATRIMOINE RACONTÉ, VÉCU ET TRANSMIS PAR CEUX QUI LE FONT VIVRE AU QUOTIDIEN

Et si le patrimoine ne se racontait pas seulement dans les livres ou les musées, mais au détour d'une rue, dans la cour d'une maison, ou au creux d'une chanson oubliée ? Avec les Dimanches de Caractère®, les Petites Cités de Caractère® réinventent l'art de transmettre l'histoire vivante de nos cités, portée par la voix de ceux qui y vivent.

Parmi les initiatives emblématiques des Petites Cités de Caractère®, les Dimanches de Caractère® se sont imposés comme une signature forte. Lancés en 2007 dans la Sarthe, ces rendez-vous ont su inventer une nouvelle manière d'animer, transmettre et partager le patrimoine. En rassemblant habitants, commerçants, artisans, élus et visiteurs autour de la mémoire locale, ils illustrent l'esprit de participation et d'appropriation culturelle qui anime le réseau à l'échelle nationale.

Derrière leur simplicité — déambulations conviviales, rencontres et dégustations — se cache une ambition essentielle : révéler un patrimoine vivant, souvent discret et invisible. Ici, **CE SONT LES HABITANTS QUI DEVIENNENT GUIDES**, ouvrent leurs portes, racontent leur histoire et font revivre traditions et savoir-faire. Cette approche sensible valorise les trésors cachés et les souvenirs partagés qui forgent l'identité des cités.

Rapidement, le succès des Dimanches de Caractère® a dépassé la Sarthe pour s'étendre à l'ensemble du réseau national. Devenus marque protégée, ils rythment aujourd'hui la vie de nombreuses Petites Cités de Caractère® en France, renforçant le sentiment d'appartenance tout au long de l'année, même hors saison touristique.

Cette initiative illustre parfaitement la mise en œuvre des droits culturels, en valorisant les expressions locales et en respectant la diversité des regards des habitants. Chaque participant devient acteur de la transmission culturelle. Ici, le patrimoine dépasse les seuls monuments pour **INTÉGRER RÉCITS, PAYSAGES, PRODUITS DU TERROIR ET GESTES TRADITIONNELS**.

Avec les Dimanches de Caractère®, le réseau affirme une vision vivante et humaine du patrimoine. Loin d'être figé, celui-ci est fait pour être vécu et partagé. En favorisant la participation de tous, ces rendez-vous offrent une réponse enthousiasmante aux enjeux contemporains : faire du patrimoine un lieu de rencontre, de création et de fierté collective.



À DÉCOUVRIR SUR NOTRE SITE WWW.PETITESCITESDECARACTERE.COM, LES TRAVAUX CONDUITS SUR DROITS CULTURELS ET PARTICIPATION CITOYENNE DANS LES PETITES CITÉS DE CARACTÈRE®

DÉVELOPPER DE NOUVELLES FORMES DE TOURISME



Le tourisme est au cœur de l'histoire des Petites Cités de Caractère®. Dès les années 1970, les fondateurs ont fait le pari audacieux d'inviter les visiteurs à découvrir ces petites villes historiques, à une époque où ni la ville ni la campagne n'étaient des destinations touristiques. Il s'agissait de raconter une cité à travers son urbanisme, son architecture, ses formes bâties, pour révéler la singularité d'un lieu.

Ce tourisme singulier s'est structuré autour d'une idée forte : faire du patrimoine d'une cité un produit de découverte. Ce n'est pas un tourisme de consommation, mais d'attention, d'écoute, de lien. Chaque visiteur est invité à comprendre les raisons de la forme urbaine, à lire les traces d'usage, à ressentir l'évolution du lieu.

Depuis 2013, la marque devenue nationale valorise cette approche : des destinations à taille humaine, authentiques. De nombreuses communes proposent aujourd'hui des randonnées patrimoniales, les parcours « à la découverte du patrimoine », mais aussi des balades numériques, des expositions de rue, des parcours sonores ou ludiques pour les familles. Le patrimoine devient une expérience sensible et vivante, au rythme du marcheur.

Le défi reste de mettre en récit tous les patrimoines : bâti, paysages, traditions, biodiversité. Ce récit global fonde une stratégie touristique durable, respectueuse, et humaine. À l'heure des mobilités douces et du besoin de sens, les Petites Cités de Caractère® apparaissent comme des destinations ou des étapes inspirantes, où se transmet une autre manière d'habiter, d'accueillir, de partager.

38. LA MAISON DU VITRAIL DANS L'ANCIENNE PRISON D'ERVY-LE-CHÂTEL

UN PROJET GLOBAL DE REVITALISATION ÉCONOMIQUE À PARTIR DU PATRIMOINE

À Ervy-le-Châtel, Petite Cité de Caractère® de l'Aube, le patrimoine est un moteur de revitalisation et d'innovation. La transformation de l'ancienne prison en Centre d'interprétation du vitrail illustre une stratégie ambitieuse, où culture, économie et cadre de vie s'entrelacent. Ce projet s'inscrit dans une dynamique plus large, qui redonne sens et attractivité à toute la commune.



À Ervy-le-Châtel, la municipalité a fait du patrimoine l'AXE STRUCTURANT DE SON DÉVELOPPEMENT. Au cœur d'un territoire rural, notre commune d'un peu plus de 1 200 habitants a engagé une stratégie globale de revitalisation économique, culturelle et touristique fondée sur la valorisation de son bâti exceptionnel. Un des symboles de cette ambition est la RESTAURATION EXEMPLAIRE DE L'ANCIENNE PRISON, aujourd'hui métamorphosée en un CENTRE D'INTERPRÉTATION DU VITRAIL.

Située dans un bâtiment civil rare au cœur de la cité, datant du XIX^e siècle, l'ancienne prison communale, longtemps oubliée, a fait l'objet d'un chantier de restauration RIGoureux, RESPECTUEUX DE SON ARCHITECTURE D'ORIGINE, tout en lui offrant une reconversion pleine de sens. Désormais, ce lieu chargé d'histoire est consacré à la transmission d'un ART EMBLÉMATIQUE de la région : le vitrail. Le choix du vitrail n'est pas un hasard : il fait écho à un autre trésor patrimonial local, l'église Saint-Pierre-ès-Liens, dont la longue campagne de restauration a permis de révéler et de préserver un ensemble remarquable de vitraux Renaissance, parmi les plus précieux de l'Aube. L'ouverture du Centre d'interprétation CRÉE AINSI UN LIEN FORT ENTRE LES ŒUVRES in situ et leur mise en valeur pédagogique, en proposant au visiteur un éclairage historique, artistique et technique sur cet art de la lumière.

ARCHITECTURE

Mais l'enjeu dépasse la simple muséographie. À Ervy, chaque opération s'inscrit dans une vision d'ensemble, où les chantiers du patrimoine deviennent des moteurs de développement local. La restauration du centre ancien se double d'une dynamique économique et culturelle, dont les multiples volets convergent vers un objectif commun : FAIRE D'ERVY-LE-CHÂTEL UN PÔLE RURAL D'ATTRACTIVITÉ DURABLE, fondé sur l'identité, le savoir-faire et la création.



Autour du Centre du vitrail, plusieurs projets structurants témoignent de cette stratégie à 360° :

- La restauration de la halle circulaire à pans de bois, unique en son genre, a redonné son éclat à un symbole fort du patrimoine vernaculaire champenois. Elle accueille aujourd'hui le bureau d'information touristique et des expositions, renforçant le rôle central de la place du marché dans la vie locale.
- La restauration de l'église Saint-Pierre-ès-Liens, avec ses vitraux d'exception et sa mise en valeur architecturale, constitue un autre jalon majeur de cette politique. Chaque intervention sur le patrimoine religieux ou civil devient une opportunité pour reconnecter les habitants à leur histoire, tout en attirant un public curieux et cultivé.
- La réhabilitation de bâtiments remarquables pour accueillir des professionnels des métiers d'art (ateliers, résidences, lieux d'exposition) complète ce dispositif en donnant au patrimoine une vocation productive. Ce choix contribue à la réactivation du tissu économique local, en accueillant des artisans qui participent activement à l'animation et à l'identité de la commune.

En liant restauration du bâti, valorisation des savoir-faire et implication des habitants, Ervy-le-Châtel SE POSITIONNE COMME LABORATOIRE D'UN TOURISME CULTUREL ET DURABLE. Le Centre d'interprétation du vitrail, par son contenu accessible, ses partenariats pédagogiques et sa capacité à dialoguer avec les autres lieux patrimoniaux du village, incarne cette volonté de transmettre, d'expliquer, et de faire vivre le patrimoine au présent. Ici, le patrimoine n'est pas une vitrine figée : C'EST UN LEVIER DE TRANSFORMATION DU TERRITOIRE.

Roger Bataille
Maire d'Ervy-le-Châtel

39. UN VILLAGE VACANCES ÉCLATÉ À CHILHAC



UN PROJET PIONNIER D'HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES EN MILIEU RURAL

Au milieu des années 70, à Chilhac, Petite Cité de Caractère® de Haute-Loire, la municipalité faisait un pari original : restaurer plusieurs maisons abandonnées dans la cité pour en faire des hébergements touristiques, et mutualiser leur exploitation dans un « village vacances éclaté ». Pari gagnant, qui a sauvé le patrimoine et permet 50 ans après à la commune de s'appuyer sur un parc d'hébergements touristiques au cœur de la cité.

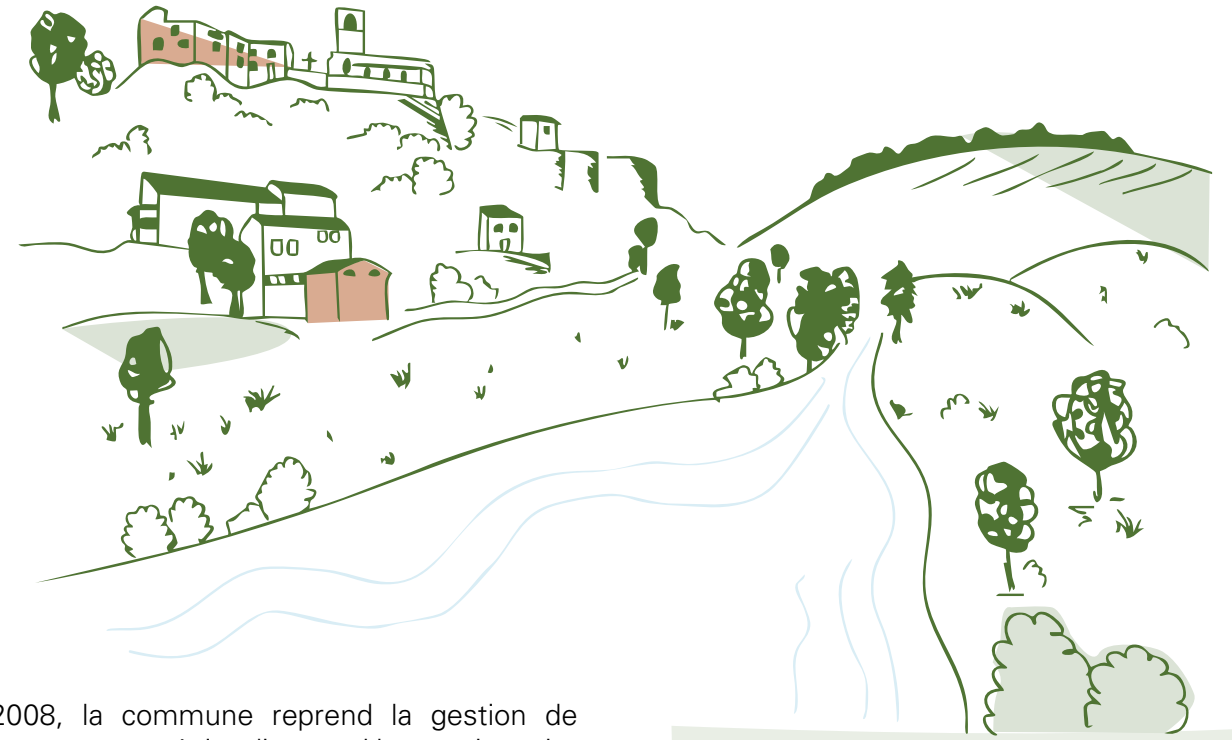


Chilhac en Haute-Loire, situé sur le haut Allier, est une petite commune dynamique et attractive de 170 habitants. Sa situation serait aujourd'hui différente si vers 1975, la municipalité n'avait pas fait le pari d'un **PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE VILLAGE DE VACANCES**, porté par les collectivités. A cette époque, un grand nombre de maisons étaient en ruine ou à l'abandon. Le choix initial fort n'a pas été de développer ce village comme une greffe exogène sans âme. La commune a acquis des bâtiments **À RÉNOVER VOIRE À RECONSTRUIRE**. Une autre partie lui a été confiée par des propriétaires privés dans le cadre de baux emphytéotiques de 18 ans.

Après plusieurs années de travaux qui marquent encore la mémoire des anciens, le village de vacances ouvre ses portes en 1982. Sa grande spécificité est qu'il est éclaté au sein du bourg, qui a conservé son **CARACTÈRE MÉDIÉVAL**, avec ses bâtiments restaurés dans un style altiligérien local.

En 1997, la gestion des installations change, un accord est trouvé avec le Comité des Œuvres sociales d'EDF. Cette évolution permet à la commune de continuer à rembourser les emprunts. À l'échéance des 18 ans, deux propriétaires de bâtiments en baux emphytéotiques ont repris leurs gîtes.

Trente années après l'ouverture, les évolutions du tourisme ont amené à ce que des logements **SOIENT RÉNOVÉS ET TRANSFORMÉS** avec des pièces agrandies. On compte actuellement, répartis en 5 ilots, 13 gîtes familiaux et 2 gîtes de groupes avec une capacité d'accueil de 160 personnes.



En 2008, la commune reprend la gestion de la structure en régie directe. Un gestionnaire à temps plein et une personne à mi-temps y travaillent à l'année, avec des saisonniers en renfort, créant de l'**ACTIVITÉ SALARIÉE LOCALE**. Une salle communale accueille mariages et réunions de familles durant les week-ends. Les invités sont hébergés dans les gîtes. Les **RUES S'ANIMENT** par les convives qui **DÉAMBULENT, VISITENT, S'ÉGARENT**... en rejoignant les festivités. La mairie accueille également des résidences d'artistes et une activité culturelle se déploie dans les rues. Ces groupes reviennent régulièrement **SÉJOURNER À LA RECHERCHE D'INSPIRATION** en lien avec le charme des lieux.



La beauté du site de Chilhac, village médiéval perché sur une coulée basaltique, la présence de la rivière Allier pour les baignades et activités nautiques, le musée de paléontologie, la Via Allier et le GR 470 qui traversent la commune sont autant d'atouts qui attirent des vacanciers à la recherche d'un tourisme authentique. Toutes ces personnes permettent d'**ENTRETEENIR UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE** au village : bar/tabac, restaurant/épicerie, fromager et une pâtisserie sont ainsi ouverts toute l'année.

Des équipes municipales visionnaires ont permis une renaissance de Chilhac et l'évolution a reposé sur un **VOLONTARISME DE SES ÉLUS**. Dans l'aventure des Petites Cités de Caractère® démarrée il y a cinquante ans, Chilhac n'a rejoint le mouvement que récemment mais on peut mesurer, dans cette page de l'histoire du bourg, l'imprégnation initiale des orientations d'un **TOURISME DOUX**.

Michel Beckert
Maire de Chilhac

40. DES HÉBERGEMENTS INSOLITES DANS LA JUMENTERIE DU LUDE

UN CHANTIER-ÉCOLE AU SERVICE D'UN PATRIMOINE RÉINVENTÉ

Au Lude, Petite Cité de Caractère® de la Sarthe, la jumenterie de Malidor s'impose comme un projet exemplaire de restauration du patrimoine rural, conjuguant transmission des savoir-faire, insertion professionnelle, et développement touristique durable. Sur les terres du château du Lude, cet édifice du XIX^e siècle, autrefois dédié à l'élevage des juments poulinières, a retrouvé vie grâce à une mobilisation collective originale.

Abandonnée depuis les années 1970, fortement dégradée, la jumenterie est pourtant un **BÂTIMENT RARE**, à l'architecture semi-circulaire de type panoptique, pensée pour permettre une surveillance optimale des animaux depuis une loge centrale. Inscrite aux Monuments Historiques en 2020, elle se niche dans un **ENVIRONNEMENT NATUREL** classé Natura 2000, ce qui renforce encore sa valeur patrimoniale.

Dès 2018, la commune du Lude engage un projet de **RÉHABILITATION AMBITIEUX**, rendu possible par la signature d'un bail emphytéotique avec le propriétaire. En 2020, la sélection du site par la Mission Bern et le soutien du Loto du patrimoine donnent une impulsion décisive au programme de restauration. Mais ce qui distingue réellement ce projet, c'est **LA MOBILISATION DE CHANTIERS-ÉCOLES ET DE DISPOSITIFS D'INSERTION** comme moteur de la renaissance du lieu.



De 2020 à 2024, le chantier est porté en partenariat avec l'association CHAM (Chantiers Histoire et Architecture Médiévales). Stagiaires, jeunes en service civique, adultes en réinsertion et artisans expérimentés y travaillent côte à côte. Ce modèle de transmission intergénérationnelle et de montée en compétence incarne une autre manière de restaurer le patrimoine : **UNE ÉCOLE À CIEL OUVERT** où la pierre, la chaux, la menuiserie deviennent autant de supports d'apprentissage que de valorisation du bâti.

Les chantiers participatifs, véritable colonne vertébrale du projet, ont permis d'intervenir sur les maçonneries, la couverture et le gros œuvre. Il reste encore à **RÉALISER LES MENUISERIES** et les **AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS**, mais déjà, le site change de visage et suscite l'intérêt bien au-delà des frontières locales.



La jumenterie restaurée ne sera pas un simple témoin du passé : elle s'apprête à devenir un lieu de séjour et de découverte situé au pied d'un sentier de Grande Randonnée (GR36). Trois des anciens box accueilleront des **HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES INSOLITES**, intégrés avec soin dans l'architecture historique, et gérés par le camping municipal. L'un des box sera quant à lui consacré à un **ESPACE MUSÉAL** dédié à l'histoire de l'élevage équin, afin de valoriser la **CULTURE ÉQUESTRE** de la région et d'offrir aux visiteurs un récit immersif et pédagogique.

Ce mariage entre patrimoine et tourisme, entre mémoire et innovation, reflète une vision contemporaine de la valorisation du bâti ancien. Le choix d'hébergements insolites au sein même d'un ancien édifice agricole rare traduit une volonté de faire revivre le lieu sans le figer, d'en faire un acteur du développement local et non un simple objet muséal.

Ces travaux visent à redonner au bâtiment son aspect d'origine et à préserver ce témoin exceptionnel du patrimoine équestre du XIX^e siècle. Grâce à la coopération entre acteurs publics, associatifs, professionnels et bénévoles, la jumenterie de Malidor reprend vie et **S'INSCRIT DANS UNE DYNAMIQUE DE TERRITOIRE** tournée vers l'avenir, dans le respect de ses racines, et le patrimoine devient levier de transmission, d'insertion, et d'attractivité.



TOURNÉE VERS L'AVENIR, DANS LE RESPECT DE SES RACINES



Béatrice Latouche
Maire du Lude

41. À CHARROUX, L'ART ET LA VIDÉO FONT REVIVRE L'ANCIENNE ABBAYE

FAVORISER LA RENCONTRE ENTRE PATRIMOINE ET CRÉATION ARTISTIQUE CONTEMPORAINE

Depuis l'été 2024, les vestiges de l'ancienne abbaye de Charroux, Petite Cité de Caractère® de la Vienne, vibrent d'une vie nouvelle, faite de lumière, d'images en mouvement, et d'émotion. Grâce à une installation vidéo monumentale, le site emblématique de l'église Saint-Sauveur se pare d'une nouvelle narration : celle d'un patrimoine revisité par la création artistique contemporaine.



L'abbaye Saint-Sauveur de Charroux, fondée à la fin du VIII^e siècle, fut l'un des **GRANDS MONASTÈRES BÉNÉDICTINS DU ROYAUME CAROLINGIEN**. Elle a rayonné pendant des siècles grâce à ses reliques et à son architecture remarquable, notamment son célèbre octogone. Aujourd'hui en partie en ruines, elle reste un site majeur du patrimoine médiéval en Nouvelle-Aquitaine, mais difficile à valoriser car très fragmentée et en partie absorbée aujourd'hui par les développements urbains qu'a connus la Petite Cité de Caractère®.

SOUÇIEUSE DE VALORISER LE SITE, la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou sollicite en 2023 la compagnie poitevine Alcoléa&cie, connue pour ses créations pluridisciplinaires in situ mêlant musique, vidéo, lumière et narration. Le projet : **RÉVÉLER L'ANCIEN PORTAIL DE L'ABBAYE**, aujourd'hui dissimulé derrière une façade d'habitation, par le biais d'une **INSTALLATION VISUELLE IMMERSIVE**.



UN ENSEMBLE ESTHÉTIQUE, POÉTIQUE ET ACCESSIBLE À TOUS

Mais rapidement, le projet prend de l'ampleur. Grâce à un **PATIENT TRAVAIL DE RECHERCHE HISTORIQUE**, en lien avec des institutions patrimoniales et scientifiques (Inventaire régional, DRAC, Médiathèque de Poitiers, Centre des Monuments Nationaux, association Karrofum, ainsi que Dominique Vidal, concepteur de la maquette de l'église abbatiale), **LA COMPAGNIE ENRICHIT SON RÉCIT VISUEL**. Le portail devient le point d'entrée d'une fresque sensible sur l'abbaye et son histoire, depuis sa fondation à l'époque carolingienne jusqu'à sa lente disparition au fil des siècles. L'installation, visible depuis la rue principale, projette sur les murs une **RECONSTITUTION ANIMÉE DU PORTAIL ET DES TRAVÉES DISPARUES**. Une mise en lumière artistique des quatre premières travées du bas-côté nord vient compléter le dispositif. Le tout compose un ensemble esthétique, poétique et accessible à tous, visible en continu ou à horaires programmés.

Au croisement de l'œuvre d'art et de l'outil de médiation culturelle, cette installation propose une **AUTRE MANIÈRE DE RACONTER L'HISTOIRE**, en utilisant les langages contemporains pour éveiller la curiosité. Elle attire habitants, promeneurs, touristes, et redonne au lieu une dimension symbolique forte, sans reconstruction matérielle. Loin des musées fermés, **CE PATRIMOINE DEVIENT VIVANT**, partagé et réapproprié, dans l'espace public. Une manière de réancrer Charroux dans une dynamique culturelle ambitieuse, tout en restant fidèle à l'âme du lieu.

L'initiative portée par Charroux fait figure de réflexion de fond sur les nouveaux usages du patrimoine, la diversification des formes de médiation, et la place de la création dans les territoires ruraux. Elle démontre qu'avec de l'audace et des partenariats solides, **L'ART PEUT DEVENIR UN LEVIER PUISSANT** de mise en valeur patrimoniale, de cohésion territoriale, et de développement touristique.

Patrice Bosseboeuf
Maire de Charroux

42. LE SON ET LUMIÈRE D'AMBIALET

UN PARCOURS DE DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE EN AUTONOMIE

A Ambialet, Petite Cité de Caractère® du Tarn, la mise en son et lumière de la cité a vu le jour un peu par hasard dans le cadre des festivités du passage à l'an 2000. C'est devenu un projet qui a mobilisé les habitants. Mais comment pérenniser l'action quand le bénévolat s'essouffle ? La technologie a permis de faire évoluer le projet pour proposer aujourd'hui un parcours innovant à la disposition du visiteur.

L'idée de créer un son et lumière à Ambialet remonte au 14 juillet 2000, journée nationale de la « Méridienne verte », axe qui traverse la France en passant par Paris... mais également Ambialet ! À cette occasion les 337 communes de France traversées par cette méridienne devaient organiser un « incroyable pique-nique ». À Ambialet il regroupa, malgré la pluie, environ **1500 CONVIVÉS AU BORD DE LA RIVIÈRE**. Le soir venu, une vidéo retraçant l'histoire d'Ambialet, et préparée par des amateurs bénévoles locaux, fut projetée sur un écran de fortune fixé sur l'usine hydroélectrique EDF. Le tout rehaussé avec de nombreux artifices, feux de bengale, explosifs... offerts par une banque mécène. Nous étions à l'époque des magnétoscopes de salon et des grosses cassettes VHS ! Cela avait nécessité un gros travail collectif de **STRUCTURATION, D'ÉCRITURE, DE BRUITAGES, DE RECHERCHES DE MUSIQUES**, d'enregistrements avec les voix de nombreux habitants de la commune. Le but étant de faire **CONNAÎTRE NOTRE VILLAGE ET SON PRESTIGIEUX PASSÉ**.

AMÉLIORER LE TEXTE ET LA BANDE SON EN FAISANT APPEL À DES ACTEURS PROFESSIONNELS



C'est à la suite de cette journée qu'est née **LA VOLONTÉ DE CRÉER UN « SON ET LUMIÈRE »** pérenne qui voit réellement le jour à l'été 2002, avec des textes et une bande son numérisée proches de la 1ère version. Financés par la commune ce sont plus de **80 PROJECTEURS QUI FURENT INSTALLÉS** avec une sono et un poste informatique pilotant le tout depuis la mairie. Et depuis cette date, à

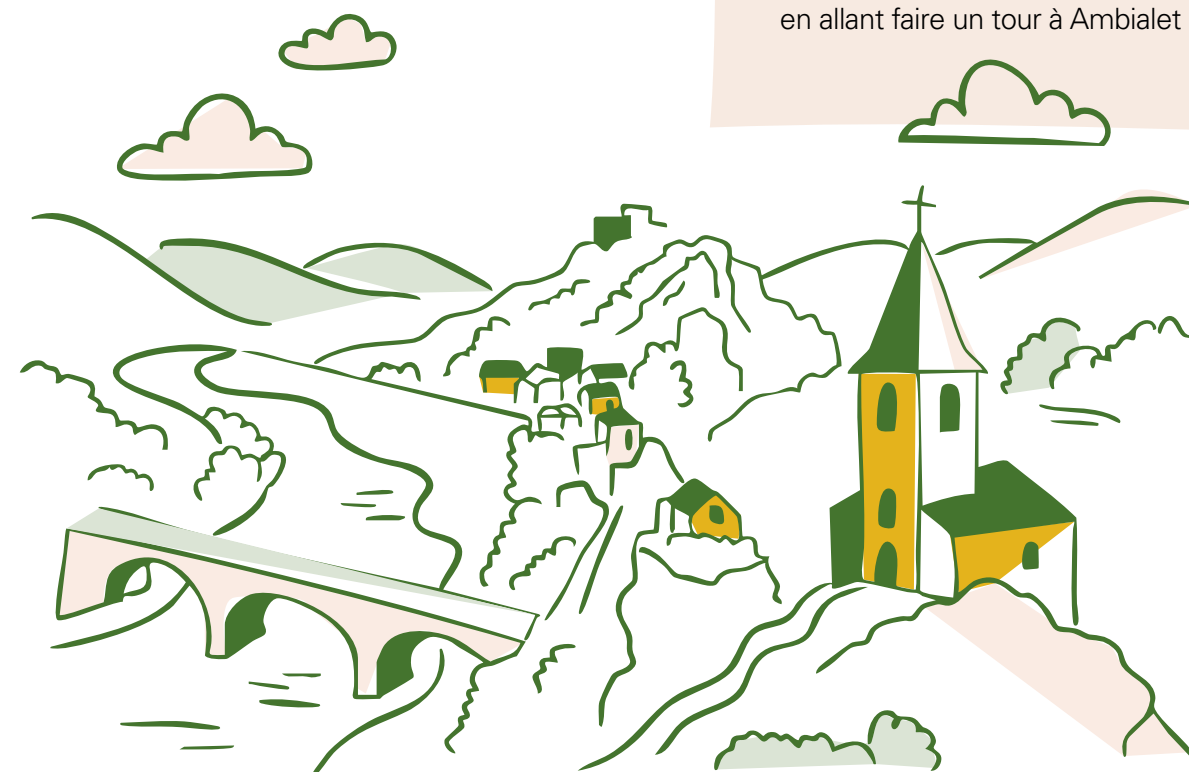
la nuit tombée, tous les jeudis de juillet/août ce sont **UNE VINGTAINÉ DE BÉNÉVOLES DE L'ASCLA** (Association Sport Culture Loisirs d'Ambialet) qui sont mobilisés pour mettre en œuvre ce « son et lumière » d'une durée de 45 minutes (billetterie, circulation piétons, extinction de l'éclairage, déviation routière...). En 2008 il fut décidé de remanier et d'améliorer le texte et la bande son en faisant appel à des acteurs professionnels, d'y ajouter une barque pour le récitant sur la rivière et un feu d'artifice final. De 2002 à 2018 ce sont plus de 35 000 spectateurs qui ont pu profiter des **142 REPRÉSENTATIONS QUI ONT ÉTÉ PROPOSÉES DANS LE CADRE**.

Vers la fin de cette période, les bénévoles commençant à s'essouffler. Le président de l'association a imaginé, la technique ayant évolué, un « son et lumière » quotidien, **COMMANDÉ PAR LE SPECTATEUR À PARTIR D'UNE BORNE AVEC UNE TABLETTE NUMÉRIQUE**, organisée en une vingtaine de séquences et gratuit. Ce nouveau système a pu être travaillé sur deux années scolaires grâce à une collaboration étroite avec le Lycée Rascol d'Albi dans le cadre d'une convention passée entre ce dernier et la mairie. Pendant ces deux exercices ce sont quatre étudiants en SNIR (Systèmes Numériques Informatiques et Réseaux) qui, sous la houlette de leur professeur, **ONT DÉVELOPPÉ PLUSIEURS APPLICATIONS INFORMATIQUES QUI ONT PERMIS DE DONNER VIE À CE SON ET LUMIÈRE 2.0**. Parallèlement, les bénévoles de l'ASCLA ont retravaillé une nouvelle fois les textes, prêté leurs voix et enregistré une nouvelle bande son. Il est, depuis 2018, possible de commander sur la tablette ou depuis son smartphone, soit une séquence du spectacle (entre 2 et 5 minutes), soit le spectacle complet (55 minutes).

Depuis 2018, ce sont entre **500 ET 600 SÉQUENCES QUI SONT COMMANDÉES CHAQUE ÉTÉ** par les visiteurs d'Ambialet suivant la fréquentation.



Aujourd'hui, en 2025, une certaine « nostalgie » commence à monter et certains bénévoles, habitants ou visiteurs d'Ambialet, émettent le souhait, tout en conservant la version numérique, de remettre sur pied 2 ou 3 représentations « à l'ancienne » chaque été. Qui va l'emporter des « modernes » ou des « rétros » ? Vous aurez la réponse en allant faire un tour à Ambialet !



Jean-Pierre Lefloch
Adjoint au maire d'Ambialet

43. BAGNOLES-DE-L'ORNE LABELLISÉE "GREEN DESTINATIONS"

LES ENJEUX DU TOURISME DURABLE POUR LES CITÉS HISTORIQUES

Bagnoles de l'Orne, Petite Cité de Caractère® de l'Orne, seule station thermale de Normandie, propose aux visiteurs le patrimoine d'une cité touristique. Le tourisme est toujours au cœur de l'économie locale et il doit continuer à se réinventer. En 2022, la commune devient la première Petite Cité de Caractère® de France à obtenir le label international "Green Destinations", une reconnaissance forte de son engagement dans la transition vers un tourisme durable et responsable.

Le label « Green Destinations », décerné par une organisation internationale indépendante, distingue les destinations touristiques engagées dans des **DÉMARCHES ENVIRONNEMENTALES, ÉTHIQUES ET SOCIÉTALES AMBITIEUSES**. Obtenue par Bagnoles-de-l'Orne, cette reconnaissance vient couronner plus de dix ans d'actions locales en faveur du développement durable : protection du cadre de vie, mobilité douce, animation patrimoniale et sensibilisation des visiteurs et des acteurs du tourisme.

Face à une demande croissante pour **UN TOURISME SOBRE ET AUTHENTIQUE**, la ville a fait évoluer son modèle : diversification des offres, réduction de l'empreinte carbone, mobilisation des professionnels (hôteliers, restaurateurs, commerçants, producteurs, loisirs). Circuits pédestres, usage accru du vélo, animations culturelles à faible impact, préservation du patrimoine architectural et naturel, sensibilisation au milieu forestier..., autant d'initiatives structurantes. À Bagnoles, **LA TRANSITION S'APPUIE SUR LES RESSOURCES IDENTITAIRES DE LA CITÉ**, dans une démarche valorisée par Green Destinations — un positionnement que ne permettent pas tous les labels de tourisme durable.



ACTIONS LOCALES EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans cette mutation, le patrimoine joue un rôle essentiel. Héritage thermal, villas Belle Époque, casino, jardins, sites naturels : tout concourt à offrir **UNE EXPÉRIENCE COHÉRENTE ET SENSIBLE DU LIEU**. La valorisation douce — visites guidées, parcours ludiques, expositions — concilie attractivité et respect. Ce patrimoine vivant est aussi vecteur de sensibilisation : gestion des ressources, biodiversité, mémoire locale... Il transmet un récit, une conscience du territoire.

Cette labellisation ne constitue pas une fin, mais une étape structurante. Elle engage la collectivité à poursuivre ses efforts, à partager ses bonnes pratiques et à inspirer d'autres Petites Cités de Caractère® désireuses de faire évoluer leur modèle touristique. En conjuguant excellence patrimoniale et exigence environnementale, **BAGNOLES-DE-L'ORNE MONTRÉ QU'IL EST POSSIBLE D'ÊTRE À LA FOIS UNE DESTINATION TOURISTIQUE DE RÉFÉRENCE ET UN TERRITOIRE INNOVANT** en matière de durabilité.

Olivier Petitjean
Maire de Bagnoles-de-l'Orne-Normandie



44. À ROCHEFORT-EN-TERRE, DES CAPTEURS POUR MIEUX RÉPARTIR LE FLOT TOURISTIQUE

MAÎTRISER LES FLUX TOURISTIQUES POUR CONCILIER TOUS LES USAGES DE LA CITÉ

Les capteurs de comptage installés avec l'appui du syndicat mixte Morbihan Énergies permettent à la commune de Rochefort-en-Terre, Petite Cité de Caractère® du Morbihan, de suivre en temps réel la fréquentation touristique. Une information publique qui incite les visiteurs à choisir les bons créneaux horaires.



Rochefort-en-Terre est une destination touristique de première importance en Bretagne. Mais si les pics étaient connus – Noël, les ponts de mai, le 15 août... – la collectivité évaluait jusqu'à présent la fréquentation au doigt mouillé. « Nous n'avons aucun chiffre précis », confirme son maire, Stéphane Combeau. La commune avait certes eu connaissance des flux de visiteurs quand le département avait commandé, il y a quelques années, une **ÉTUDE À L'OPÉRATEUR ORANGE**. Une étude basée sur les données des téléphones mobiles. « Ce type d'étude fournit une information ponctuelle, or ce qui intéresse la commune c'est de savoir quand on dépasse la jauge maximale afin de pouvoir alerter les visiteurs », précise le maire. Une jauge fixée à 6 000 personnes, seuil au-delà duquel « les gens ne peuvent plus se garer, sont au coude à coude et, pour finir, vivent une mauvaise expérience de visite ».



Pour surveiller cette jauge, cinq capteurs ont été installés par le syndicat mixte Morbihan Énergies, auquel adhère la commune. Leur spécificité est de ne faire que compter... et rien de plus ! « Ils ne procèdent à aucun enregistrement ni transfert d'image et la comptabilisation anonyme des piétons, véhicules ou vélos se fait par l'intermédiaire d'une barrière virtuelle », précise Anne Eusèbe, cheffe de projets territoires d'innovation à Morbihan Énergies. Il s'agit d'un capteur conçu par un prestataire tricolore, Upciti, qui a **DÉVELOPPÉ UN OUTIL NATIVEMENT COMPATIBLE AVEC LA RÉGLEMENTATION SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES** (RGPD). En effet, la résolution volontairement minimale de la lentille prive le capteur de la capacité technique de collecter une information personnelle. Les données sont ensuite remontées par le réseau mobile et viennent alimenter un « hyperviseur » proposant un tableau de bord. La fréquentation, mise à jour tous les quarts d'heure, est affichée sous forme d'un diagramme visible sur le site de l'office de Tourisme. Les données sont également archivées, pour **POUVOIR ÉTABLIR DES ANALYSES ET COMPARAISONS**.



Les statistiques collectées à l'occasion des fêtes de fin d'année ont montré que les estimations de la collectivité étaient largement dépassées. Les capteurs avaient repéré 180 000 visiteurs sur la période des fêtes de fin d'année, quand la commune en anticipait 100 000, le flux quotidien variant de 12 000 à 14 000 personnes. La commune connaît également les pics horaires, la fin d'après-midi étant le pire moment pour visiter le village. Des informations sur lesquelles **LA COMMUNE TOURISTIQUE ENTEND CAPITALISER, POUR INCITER LES TOURISTES À MIEUX PROGRAMMER LEUR SÉJOUR**. La fréquentation du site internet, en forte hausse depuis que l'information a été relayée par la presse locale, montre du reste que le réflexe commence à être pris par les locaux, nombreux à se rendre à Rochefort-en-Terre pour une sortie à cette époque de l'année.



Pour Morbihan Énergies, le projet de Rochefort-en-Terre a permis de mieux calibrer son offre smart territoire dans laquelle s'inscrit ce projet. « *Morbihan Énergies était positionné sur les infrastructures, nous souhaitons désormais proposer des services aux communes. Avec un principe : répondre à un besoin précis et faire en sorte que les élus gardent la maîtrise du système et des données* », précise son directeur général Didier Arz. **LE PROJET ROCHEFORTAIS A DONC VOCATION À FAIRE DES PETITS**, le syndicat mixte ayant acquis 500 capteurs. Leur utilisation sera définie au cas par cas avec les collectivités. Car compter des flux peut être utile pour lutter contre la surfréquentation touristique, mais cela peut aussi intéresser les commerçants qui souhaitent mieux calibrer leur offre ou encore **DES VILLES QUI CHERCHENT À FACILITER LE STATIONNEMENT DES VISITEURS**. Et bien d'autres usages restent à inventer.



Article publié le 24 juin 2024 par Olivier Devillers pour la Banque des Territoires

ZOOM SUR

LES PETITES CITÉS DE CARACTÈRE® D'Auvergne-Rhône-Alpes, UN LABORATOIRE DU TOURISME DURABLE

Dans un paysage touristique en pleine mutation, les Petites Cités de Caractère® d'Auvergne-Rhône-Alpes s'affirment comme **DE VÉRITABLES LABORATOIRES D'UN TOURISME PLUS RESPECTUEUX**, plus sensible et plus durable. La Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Commissariat Massif Central soutiennent cette ambition, en accompagnant les Petites Cités de Caractère® régionales pour renforcer leur performance touristique.

La stratégie nationale de tourisme culturel et durable des Petites Cités de Caractère®, adoptée en 2024, propose une vision transversale : elle articule la valorisation patrimoniale, l'accessibilité pour tous, la préservation de l'environnement et l'engagement des habitants. Ce cadre d'action donne aux communes les moyens de **DÉVELOPPER DES OFFRES DE DÉCOUVERTE RESPECTUEUSES DE LEUR IDENTITÉ**, de leur capacité d'accueil, et attentives aux mutations sociétales. L'objectif est clair : faire de chaque cité une destination vivante et lisible en s'appuyant sur un produit touristique commun centré sur le récit de la cité et de ses patrimoines.

La réussite de cette stratégie repose aussi sur une mobilisation collective : élus, associations, professionnels du tourisme, habitants, mais aussi offices de tourisme, acteurs essentiels de l'animation territoriale et de l'interprétation du patrimoine. Ensemble, ils construisent des parcours de visite cohérents, des supports d'accueil innovants, et animent la cité au rythme des saisons.

En 2025, cette dynamique a été renforcée par l'implication de deux jeunes chargés d'études en alternance au sein de l'association régionale : l'un a réalisé un état des lieux de l'itinérance dans les Petites Cités de Caractère®, l'autre a conduit un diagnostic des communes au regard des critères d'une destination de tourisme durable. Leur travail a apporté des éclairages précieux et de nouveaux outils opérationnels pour faire progresser l'ensemble du réseau.

Cette dynamique n'est pas isolée. Elle fait écho à d'autres initiatives inspirantes dans le réseau national : les Pique-niques de Caractère et les parcours sonores immersifs développés dans la Sarthe en partenariat avec Atout France, ou encore la production de documents en Facile À Lire et à Comprendre (FALC) en Normandie avec l'association Églises Ouvertes, qui renouvellent les pratiques de médiation.

Partout, les Petites Cités de Caractère® expérimentent, innovent, adaptent. Elles affirment que tourisme culturel et développement durable ne sont pas deux objectifs concurrents, mais bien les deux piliers d'un avenir touristique désirable pour les territoires patrimoniaux.



LA STRATÉGIE TOURISTIQUE CULTURELLE ET DURABLE DES PETITES CITÉS DE CARACTÈRE® 2024-2029 EST À DÉCOUVRIR SUR LE SITE INTERNET WWW.PETITESCITESDECARACTERE.COM

PARTIE 7

RÉPONDRE AUX DÉFIS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le patrimoine et l'architecture rappellent que la ville est un organisme vivant, en constante adaptation. S'intéresser au patrimoine, ce n'est pas figer les cités, mais comprendre leurs dynamiques, leur implantation, et valoriser les techniques et savoir-faire locaux. Aujourd'hui encore, les Petites Cités de Caractère® poursuivent cette démarche : faire de leurs centres des pôles économiques, culturels et de services. La reconquête des centres anciens leur a redonné sens et fierté.

Mais un nouveau défi s'impose : la transition écologique. Il ne s'agit plus seulement de préserver, mais de transformer. Comment réhabiliter sans renier le patrimoine ? Introduire du végétal dans des centres denses ? Concilier Sites Patrimoniaux Remarquables et urbanisme durable ? Déjà, certaines communes innovent avec des écoquartiers intégrés aux cités protégées, montrant qu'il est possible de concevoir un urbanisme durable sans perdre l'identité des lieux.

La transition est aussi sociale et territoriale. Elle touche les mobilités, l'accès aux services, la qualité de vie. C'est dans cette complexité que les Petites Cités de Caractère® peuvent exceller, en mobilisant habitants, élus, artisans et associations pour concevoir des projets fédérateurs.

Répondre à ces enjeux, c'est poser une question essentielle : quelle ville voulons-nous transmettre ? Une ville belle, solidaire, sobre et fidèle à son histoire, mais tournée vers l'avenir — à l'image de l'esprit des Petites Cités de Caractère® depuis 50 ans.



45. LA REQUALIFICATION DU PLATEAU NORD EN FAVEUR DES MOBILITÉS À JOSSELIN

REPENSER LES MOBILITÉS DANS LES CITÉS HISTORIQUES

Petite Cité de Caractère® du Morbihan, Josselin met en œuvre depuis une décennie un projet de revitalisation qui se poursuit et qui a d'ores et déjà permis un regain d'attractivité. Parmi les nombreux projets engagés par la commune, un travail sur une entrée de ville de qualité s'est accompagné d'une approche globale de la mobilité.

Josselin, joyau du centre Bretagne au bord du canal de Nantes à Brest, est bien plus qu'un site touristique. Si son château offre une carte postale emblématique, **LA VILLE JOUE AUSSI UN RÔLE MOTEUR POUR SON BASSIN DE VIE** : services, commerces et dynamisme local. Bénéficiaire du programme Petites villes de demain depuis 2021, Josselin mène une ambitieuse stratégie de **REVITALISATION ÉCONOMIQUE, URBAINE ET SOCIALE**, axée sur les mobilités, l'accessibilité et la qualité des espaces publics.

Inscrite en grande partie dans un Site Patrimonial Remarquable, la ville conjugue préservation patrimoniale et innovation urbaine. Un des chantiers majeurs concerne **LA REQUALIFICATION DE L'ENTRÉE PRINCIPALE DEPUIS LA RN 24**, jusqu'à dominée par la voiture et marquée par des problèmes de congestion et de sécurité. Cette entrée concentre des équipements essentiels : écoles, services de santé et commerces.



La municipalité a engagé un projet structurant, avec pour priorités l'apaisement de la circulation, la création de cheminements doux, la sécurisation des déplacements et la reconnexion aux services. **L'OBJECTIF EST DE TRANSFORMER CET ACCÈS EN UNE PORTE D'ENTRÉE PLUS LISIBLE ET INCLUSIVE.**

Un pôle d'échange multimodal deviendra l'épicentre de cette transformation, intégrant :

- un terminal sécurisé pour les transports scolaires,
- un arrêt pour les lignes TER BreizhGo et intercommunales,
- une plateforme vélo avec stationnement et recharge,
- un parking-relais pour le covoiturage.

Cette recomposition vise à limiter la dépendance à la voiture et à relier Josselin aux centres régionaux comme Ploërmel, Vannes et Rennes. Mais au-delà des mobilités, c'est **L'ESPACE PUBLIC LUI-MÊME QUI EST REPENSÉ**. L'arrivée d'un hôpital reconstruit en cœur de ville incarne cette volonté d'un urbanisme du soin et de la proximité. En réintroduisant piétons, cyclistes et familles dans des espaces autrefois dédiés aux voitures, Josselin dessine un quotidien plus apaisé et inclusif. **CE PROJET REFLÈTE UNE APPROCHE MODERNE DE LA REVITALISATION DES PETITES VILLES** : transition écologique, attractivité par la qualité de vie et promotion des mobilités douces et durables.

Nicolas Jagoudet
Maire de Josselin

(à partir d'un article écrit pour la projetothèque de l'ANCT)

46. LA GESTION DES DÉCHETS À SAINTE-SUZANNE



POUR RENDRE LA CITÉ PLUS PROPRE, SUPPRIMONS LES POUBELLES !

Sainte-Suzanne, commune déléguée de Sainte-Suzanne-et-Chammes et Petite Cité de Caractère® de la Mayenne, attire chaque année plus de 350 000 visiteurs séduits par le patrimoine de « la perle du Maine ». La municipalité ne se contente pas de préserver ses ruelles, ses remparts et son château. Elle innove aussi, et de manière radicale, dans un domaine qui est maintenant pris en compte dans le tourisme durable : la gestion des déchets.



TOURNÉ VERS
UN TOURISME
DURABLE

Depuis le 1^{er} janvier 2024, Sainte-Suzanne s'est engagée dans **UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS**. La mise en place de la redevance incitative (REOM) remplace l'ancienne taxe (TEOM) et responsabilise les usagers : désormais, **CHAQUE FOYER PAIE EN FONCTION DE SES DÉCHETS MÉNAGERS RÉELS**, grâce à un système de badge personnel. Le tri du verre, plastique, papier et carton se fait via quatre points d'apport volontaire. Moins on jette, moins on paie : un principe à la fois simple, juste et incitatif.

Mais la commune est allée plus loin. Dans un souci d'exemplarité environnementale, elle a décidé de supprimer toutes les poubelles urbaines. Un choix audacieux, surtout dans un site touristique, qui responsabilise habitants et visiteurs. **CHACUN EST INVITÉ À REPARTIR AVEC SES DÉCHETS OU À UTILISER LES POINTS DE COLLECTE**. Résultat : moins de dépôts sauvages, moins de ramassage et une commune plus propre.

Cette politique s'accompagne d'un important volet pédagogique : bio-seaux pour les déchets organiques, déploiement de composteurs, portail numérique de suivi, QR codes sur les bacs. Même les visiteurs de passage peuvent acheter des droits de dépôt via une application mobile en scannant les QR codes des conteneurs.

Bien sûr, ce changement n'a pas été sans difficultés. La suppression des corbeilles a suscité quelques résistances. Des incivilités subsistent, notamment des dépôts aux pieds des conteneurs ou près des cimetières. La commune a dû verbaliser, tout en rappelant les règles avec fermeté. Toutefois, la dynamique est globalement positive : **LA CITÉ EST PLUS PROPRE ET LES HABITANTS ADOPTENT PROGRESSIVEMENT CES PRATIQUES**.

Seule exception : les déjections canines, pour lesquelles trois poubelles spécifiques restent disponibles afin de garantir l'hygiène des espaces publics.

Avec cette démarche, Sainte-Suzanne prouve que **DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE PEUVENT ALLER DE PAIR**. En intégrant pleinement les enjeux environnementaux à la gestion patrimoniale, la commune propose une vision exemplaire de son territoire : préservé, responsable et résolument tourné vers un tourisme durable.



Michel Galvane
Maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes

47. LA « CULTURE DE L'EAU » À SAINT-LÉONARD-DES-BOIS

LA GESTION DE L'EAU COMME ACTE PATRIMONIAL ET ÉCOLOGIQUE

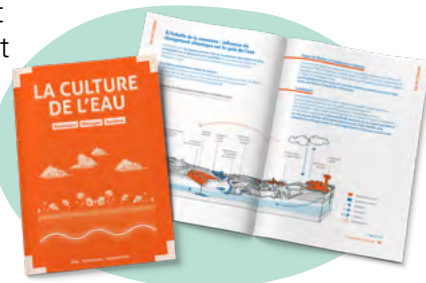
Saint-Léonard-des-Bois, Petite Cité de Caractère® de la Sarthe, mise sur une vision durable où patrimoines culturel et naturel sont moteurs du territoire. L'eau y devient un élément central : non plus simple ressource, mais fondatrice du paysage, créatrice de lien social et levier face aux défis climatiques.

Confrontée aux sécheresses et à la hausse des températures, Saint-Léonard-des-Bois a repensé ses pratiques pour **UNE GESTION PLUS SOBRE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT**. Finis les massifs gourmands en eau et les arrosages systématiques : la commune s'engage dans une transition paysagère ambitieuse, soutenue par les services techniques et une dynamique collective.

En tant que Petite Cité de Caractère®, elle valorise son patrimoine bâti fait de murs de pierre, venelles et traversées minérales. Ce cadre a inspiré une nouvelle approche : **OUVRIR DES MASSIFS EN PIED DE MUR, DÉSIMPERMÉABILISER LES ABORDS ET VÉGÉTALISER LES ESPACES RÉSIDUELS**. Ces actions respectent l'esthétique locale, adoucissent les ambiances urbaines et améliorent la résilience hydrique et thermique.

Le 1^{er} décembre 2023, une journée citoyenne marquée par la plantation de vivaces, encadrée par le CAUE et le paysagiste David Gordon, a réuni élus, habitants et agents municipaux. **ENSEMBLE, ILS ONT TRANSFORMÉ LE VILLAGE À PETITE ÉCHELLE**. L'eau devient patrimoine commun, objet de soin et de réinvention.

Ce projet exemplaire, soutenu par l'EPTB Sarthe, la Région Pays de la Loire et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, est désormais valorisé dans le guide départemental La culture de l'eau, édité par le CAUE. La commune y apparaît comme **UNE RÉFÉRENCE**, conciliant qualité de vie, respect de l'environnement et valorisation patrimoniale.



La démarche s'inscrit pleinement dans les objectifs des Petites Cités de Caractère®. En limitant l'impact environnemental, en impliquant les habitants et en magnifiant le paysage, Saint-Léonard-des-Bois construit un tourisme respectueux et un cadre de vie apaisé. Ici, **LA GESTION DE L'EAU DEVIENT UN OUTIL D'URBANISME SENSIBLE**, alliant écologie et culture. Un exemple inspirant pour conjuguer héritage, avenir et sobriété.



Pascal Delpierre
Maire de Saint-Léonard-des-Bois

48. UN PERMIS DE VÉGÉTALISER À CHARLIEU

ASSOCIER LES HABITANTS AU PROJET PATRIMONIAL PAR LA VÉGÉTALISATION

À Charlieu, Petite Cité de Caractère® de la Loire, le patrimoine ne se limite pas à la pierre. En 2023, la commune a lancé un projet innovant et fédérateur : le permis de végétaliser, un dispositif qui invite les habitants à devenir acteurs de la revitalisation paysagère et patrimoniale de leur ville.

Dans un contexte d'adaptation au changement climatique, Charlieu a choisi une approche douce et participative pour repenser la place de la nature en ville. Le projet vise à embellir le centre historique, **CRÉER DES ÎLOTS DE FRAÎCHEUR, DÉSIMPERMÉABILISER LES SOLS, FAVORISER LA BIODIVERSITÉ** et impliquer les habitants, en écho aux valeurs des Petites Cités de Caractère®.

Tout résident du centre ancien, situé dans l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT), peut demander à **VÉGÉTALISER LE PIED DE FAÇADE DE SON LOGEMENT**. Le processus est simple : formulaire, avis technique, puis intervention de la commune pour la découpe du bitume, l'apport de terre végétale et, si besoin, l'installation d'accroches pour plantes grimpantes.

Pour encourager la participation, la municipalité offre un bon d'achat de 30 € à utiliser dans les jardineries partenaires. L'achat, la plantation et l'entretien des végétaux relèvent ensuite des habitants, dans un esprit de co-responsabilité. Certaines règles garantissent le respect du patrimoine bâti : pas de plantes grimpantes sur les façades classées ou inscrites, préservation de l'accessibilité et de la sécurité. Le végétal dialogue avec l'architecture, sans la masquer. Des essences locales et peu gourmandes en eau sont recommandées, **VALORISANT LES PLANTES FLEURIES, AROMATIQUES et FRUITIÈRES**, en lien avec les savoir-faire horticoles traditionnels.



Au-delà de l'aménagement, ce permis de végétaliser révèle une autre ambition : **FÉDÉRER LES HABITANTS AUTOUR D'UN PROJET COMMUN**, accessible, visible et poétique. Un groupe local composé d'experts, d'anciens horticulteurs, de paysagistes et du comité de fleurissement accompagne la démarche. Ce projet de proximité a reçu l'approbation des Architectes des Bâtiments de France et des conseils d'urbanisme et de paysage de l'État, preuve qu'ambition et exemplarité s'expriment aussi à petite échelle.

Avec ce permis de végétaliser, Charlieu montre qu'un projet patrimonial peut **ÊTRE VIVANT ET INCLUSIF**. Plutôt que des aménagements coûteux, la commune parie sur la co-construction et sur l'envie des habitants de prendre soin de leur cadre de vie pour un urbanisme quotidien, sensible et durable.

Bruno Berthelier
Maire de Charlieu

(à partir d'un article écrit pour la projetothèque de l'ANCT)

49. DES AMÉNAGEMENTS CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR À BRAM

RÉPONDRE AUX ENJEUX CLIMATIQUES DANS LES CITÉS HISTORIQUES



Hausse des températures, multiplication des orages et des pluies ravageuses... En plein cœur de l'Occitanie, Bram, Petite Cité de Caractère® de l'Aude a choisi de se préparer sérieusement au changement climatique. Lancé sur une quinzaine d'années, ce programme qui devait toucher à sa fin, continue et continuera à chaque projet de réhabilitation d'une rue ou d'une place.

Un projet ambitieux de réaménagement **DU VILLAGE CIRCULAIRE DE BRAM** a débuté en 2010, dans le prolongement des études menées dès 2008. Ce programme vise à répondre aux enjeux climatiques, notamment le réchauffement et les risques d'inondation.

Chaque rue a été rénovée progressivement. Pour renforcer la résilience du village, **DES FOSSES ONT ÉTÉ CREUSÉES AU PIED DES MAISONS AFIN D'Y PLANTER DES ARBRES ET ARBUSTES MÉDITERRANÉENS**, résistants à la sécheresse. Ces plantations contribuent non seulement à embellir le cadre de vie, mais aussi à désimperméabiliser les sols et à améliorer l'infiltration des eaux pluviales.

RÉHABILITATION



En 2023, le projet s'est enrichi d'une nouvelle phase. La commune a proposé aux 80 propriétaires du village circulaire **D'ÉQUIPER LEURS FAÇADES DE TREILLES EN FER FORGÉ AFIN DE FAVORISER LA VÉGÉTALISATION PAR DES PLANTES GRIMPANTES** comme le chèvrefeuille. La réponse a été très positive : plus de la moitié a accepté de participer, contribuant ainsi à verdifier le village, à renforcer l'isolation des maisons, à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à développer la biodiversité.

Dès 2015, une autre opération structurante a vu le jour : **LA CRÉATION D'UN JARDIN DE PLUIE** dans le quartier du Téoulel, zone sensible aux inondations. Sur 8 000 m², trois bassins ont été aménagés pour améliorer l'infiltration des eaux. Ce site végétalisé a transformé une ancienne mare en un espace attractif voisin d'une aire de jeux. Parallèlement, la commune a poursuivi ses efforts : végétalisation de la façade d'une salle de sport, de deux zones de stationnement, et lancement d'une aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie pour les habitants. Ces actions ont permis de **RAFFRAÎCHIR L'ENVIRONNEMENT URBAIN**. Les retours des habitants témoignent d'une baisse sensible des températures ressenties en été et d'une amélioration du confort urbain.



Le projet a bénéficié de soutiens importants : Département, Région, ADEME, ainsi que l'appel à manifestation d'intérêt Centres-bourgs en 2014 et le contrat Bourg-Centre signé avec la Région Occitanie. Aujourd'hui intégrée au programme Petites villes de demain, la commune bénéficie d'**UN ACCOMPAGNEMENT PRÉCIEUX** pour poursuivre sa réflexion et anticiper ses futures actions.

Claudie Faucon Méjan
Maire de Bram

A partir d'un article de Marjolaine Dohl / Dos Carré pour la Banque des Territoires publié le 1^{er} juillet 2024 (<https://www.banquedesterritoires.fr/experience/des-amenagements-contre-les-ilots-de-chaueur-bram-11>)

50. BEAULIEU-LÈS-LOCHES, CITÉ NATURELLE ET HUMAINE

PAYSAGES, ART CONTEMPORAIN ET INITIATIVES COLLECTIVES AU CŒUR DU PROJET PATRIMONIAL

À Beaulieu-lès-Loches, Petite Cité de Caractère® d'Indre-et-Loire, la municipalité fait le pari d'un développement fondé sur la culture, la nature et l'engagement citoyen. Dans le projet patrimonial, paysages, art contemporain et initiatives collectives se conjuguent pour façonner un cadre de vie vivant et durable.

En 2008, l'équipe municipale de Beaulieu-lès-Loches choisit de concentrer **SON ACTION SUR LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE, ARTISANAL ET CULTUREL**. Dotée d'un riche patrimoine et d'une petite superficie, la commune ne peut miser sur un développement industriel classique. La valorisation du patrimoine devient le fil rouge de la municipalité, qui soutient aussi les initiatives humaines et associatives. Les quatre exemples suivants illustrent cette dynamique autour des **RICHESSSES NATURELLES ET PAYSAGÈRES**.

Les Prairies du Roy, vaste espace de 240 hectares classé Espace Naturel Sensible et Natura 2000, offrent un lieu de promenade de grande sérénité et de richesse écologique. Propriété majoritairement de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine, elles remplissent plusieurs fonctions :

- accueillir les crues de l'Indre,
- préserver la biodiversité des prairies humides,
- produire herbes de fauche et pâture pour les éleveurs,
- offrir un espace de loisirs et de découverte.



Au sein des Prairies du Roy, et au cœur de la ville, se déploie l'exposition Beaux Lieux, qui a fêté sa 10^{ème} édition en 2024. Organisée par l'association B2X, cette exposition de créations contemporaines en plein air parie sur **LE TOURISME CULTUREL COMME LEVIER D'ATTRACTIVITÉ**. Le projet associe 1 artiste, 1 entreprise, 1 établissement scolaire, une dynamique originale qui valorise **LES SAVOIR-FAIRE LOCAUX** et implique les jeunes dans une démarche artistique et économique.



Autre projet emblématique : les Petits Jardins des Viantaises, animés par une association sur un terrain communal de 3 000 m². Chaque jardinier dispose d'un lopin individuel de 20 à 100 m². Les parcelles, non closes, côtoient des espaces communs soignés avec poésie. Ouverts au public, **LES JARDINS SONT DEVENUS UN LIEU DE VIE** apprécié des habitants et des visiteurs : flânerie, rencontres, pique-niques...

Enfin, Le Creuset des Viantaises est **UN ESPACE COLLECTIF DE RÉFLEXION ET D'AMÉNAGEMENT** autour de ce site central. Né d'une démarche participative, il a permis d'imaginer de nouveaux usages à partir du patrimoine existant : passerelles, ouverture du mur d'enceinte, aires de jeux, améliorations pour les Petits Jardins... Ce projet fédérateur a mobilisé habitants, jardiniers, services techniques et associations dans une même ambition : **PENSER LE CADRE DE VIE ENSEMBLE**.

Ainsi, nous n'oublions pas que notre plus beau patrimoine est notre population.

Sophie Métadier
Maire de Beaulieu-lès-Loches

ZOOM SUR

EN CENTRE-VAL DE LOIRE, AFFRONTER LES DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT EN RÉSEAU

Être une Petite Cité de Caractère®, ce n'est pas seulement valoriser un patrimoine remarquable, c'est aussi relever des défis contemporains : transition écologique, revitalisation des centralités, tourisme durable, adaptation du bâti ancien... Pour accompagner ces enjeux, les communes peuvent compter sur un partenaire essentiel : leur association régionale.

En Centre-Val de Loire, l'association régionale Petites Cités de Caractère® joue un rôle central. **ELLE PROPOSE TOUTE L'ANNÉE DES OUTILS ET DES RENDEZ-VOUS POUR SOUTENIR LES ÉLUS** dans leurs décisions. Journées techniques, webinaires, cahiers d'inspiration offrent des réponses concrètes aux problématiques locales. Les sujets abordés, comme la végétalisation des centres anciens ou le tourisme durable, sont au cœur des préoccupations des collectivités.

Parmi les outils récents, une fiche technique sur la végétalisation et un cahier d'inspiration sur les aires d'arrêt pour la mobilité douce se distinguent. Ce dernier propose des solutions pour accueillir cyclistes, randonneurs ou cavaliers, tout en respectant l'identité des lieux. Ces supports pratiques et illustrés guident les communes dans des projets conciliant transition écologique et préservation patrimoniale.

L'un des atouts majeurs du réseau Petites Cités de Caractère® est sa **CAPACITÉ À MUTUALISER LES INITIATIVES**. Chaque expérience devient une ressource pour les autres. Ainsi, le livret pédagogique en Bretagne pour l'éducation artistique et culturelle ou le guide « Restaurer le bâti ancien » en Haute-Marne illustrent la diversité et la qualité des productions du réseau.

Ces temps d'accompagnement, en présentiel ou à distance, nourrissent également la dynamique collective. Partageant réussites et questionnements, les élus renforcent leur capacité d'agir. Ils comprennent qu'ils ne sont pas seuls face à la complexité des règles ou à l'équilibre entre préservation et innovation.

Dans ce cadre, **L'ASSOCIATION RÉGIONALE CENTRE-VAL DE LOIRE INCARNE PLEINEMENT SON RÔLE DE SOUTIEN, DE VEILLE ET DE TRANSMISSION**. Elle demeure un acteur indispensable pour permettre à chaque cité de bâtir son avenir en s'appuyant sur la richesse de son histoire.



TOUS LES DOCUMENTS ÉVOQUÉS
DANS L'ARTICLE SONT À RETROUVER
SUR NOTRE SITE INTERNET
WWW.PETITESCITESDECARACTERE.COM

GLOSSAIRE

ABF – Architecte des Bâtiments de France
ADEME – Agence de la transition écologique
ADT – Agence Départementale du Tourisme
AMI – Appel à Manifestation d’Intérêt
ANCT – Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
ANRU – Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
AOC – Appellation d’Origine Contrôle
AVAP – Aire de mise en Valeur de l’Architecture et du Patrimoine
CAF – Caisse nationale des Allocations Familiales
CAPA – Cité de l’Architecture et du Patrimoine
CAUE – Conseil d’Architecture, d’Urbanisme et de l’Environnement
CHAM – Chantiers Histoire et Architecture Médiévales
CMA – Chambre de Métiers et de l’Artisanat
CRT – Comité Régional du Tourisme
DGS – Directeur Général des Services
DRAC – Direction Régionale des Affaires Culturelles
EAC – Education Artistique et Culturelle
ENSA – Ecole Nationale Supérieure d’Architecture
EPF – Etablissement Public Foncier
EPTB – Établissement Public Territorial de Bassin
EPV – Entreprise du Patrimoine Vivant
FALC – Facile à Lire et à Comprendre
ISFF – Institut pour les Savoir-Faire Français
JEMA – Journées Européennes des Métiers d’Art
ODD – Objectif de Développement Durable
OPAH-RU – Opération Programmée d’Amélioration de l’Habitat-Renouvellement Urbain
OPCI – Office du Patrimoine Culturel Immatériel
ORI – Opération de Restauration Immobilière
ORT – Opération de Revitalisation de Territoire
PAP – Programme d’Aménagement Patrimonial
PCC – Petites Cités de Caractère®
PdR – Plan de Référence
PIA – Programme d’Investissement d’Avenir
PPMVP – Plan Pluriannuel de Mise en Valeur des Patrimoines
PSMV – Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur
REOM – Redevance d’Enlèvement des Ordures Ménagères
SCI – Société Civile Immobilière
SPR – Site Patrimonial Remarquable
TEOM – Taxe d’Enlèvement des Ordures Ménagères
TZCLD – Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée
UDAP – Unité Départementale de l’Architecture et du Patrimoine
VTA – Volontariat Territorial en Administration
ZPPAUP – Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager

REMERCIEMENTS

Ce document est le fruit d’un travail collaboratif né de l’envie de montrer en quelques exemples tout le travail réalisé par les communes membres du réseau et les associations Petites Cités de Caractère®. Il reflète l’engagement fort d’élus investis pour faire de leur patrimoine un enjeu de développement.

A travers ce document, nous remercions tous les élus Petites Cités de Caractère® qui œuvrent ou ont œuvré depuis 50 ans à la protection, la valorisation et l’animation de leur patrimoine. Les actions que nous présentons ici ne sont qu’une infime partie des initiatives portées par nos 254 communes.

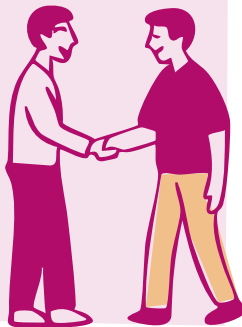
Un grand merci aux contributeurs qui ont accepté de partager leurs expériences et leurs projets, et ont ainsi nourri ce document. Et parmi eux, la Banque des Territoires et l’ANCT qui mettent régulièrement en lumière les projets réalisés dans nos Petites Cités de Caractère® et qui ont bien voulu partager quelques articles.

Un grand merci également aux administrateurs de l’association Petites Cités de Caractère® de France qui ont dès le départ vu dans ce projet une formidable occasion d’illustrer toute l’inventivité et le dynamisme des Petites Cités de Caractère® et la pluralité des projets menés par nos communes.

Un très grand merci à la Banque des Territoires de leur confiance qui nous a permis de conduire ce travail né d’une réflexion commune autour de l’anniversaire des 50 ans de la marque Petites Cités de Caractère®.

Un très grand merci également à tous nos partenaires sur lesquels nous avons la chance de pouvoir nous appuyer, et sans qui toutes nos actions et celles de nos communes ne seraient possibles.

Et enfin, merci à toute l’équipe de Petites Cités de Caractère® de France et aux équipes des associations régionales qui se sont mobilisées pour ce projet et pour tous les précédents.



CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

1^{ère} de couverture : Delphine GARNOTEL / 2^e de couverture : D. DARRAULT pour Petites Cités de Caractère® / 3^e de couverture : Petites Cités de Caractère de France® / 4^e de couverture : Valérie BOUVET-JEUNEHOMME.
Edito : Roger BATAILLE DR / Françoise GATEL Damien VALENTE.

PARTIE 1 - Page 9 : Arnaud DRÉAN.
Article 1 : Mounir RHALIMI / **Article 2 :** Armagnac en fête / **Article 3 :** Ville de Pouzauges et Mehdi Media / **Article 4 :** Delphine GARNOTEL / **Article 5 :** Aurélie C. Studio / **Article 6 :** J-Ph. BERLOSE / **Article 7 :** Mairie de Champeix.

PARTIE 2 - Page 21 : Margaux RICARD.
Article 8 : Damien JOURNÉE / **Article 9 :** Mairie de Baugé-en-Anjou / **Article 10 :** Photo libre de droit / **Article 11 :** D. COMMENCHAL / **Article 12 :** Margaux RICARD / **Article 13 :** Communauté de communes Couesnon Marches de Bretagne / **Article 14 :** Nicolas MAURICE.

PARTIE 3 - Page 24 : D. DARRAULT pour Petites Cités de Caractère®.
Article 15 : Eric WILHELMY, Ville de Bouxwiller / **Article 16 :** D. DARRAULT et Mairie d’Airvault / **Article 17 :** Renaud LOEUILLET / **Article 18 :** Franck FOUQUET - collection Ville de Joinville / **Article 19 :** D. DARRAULT pour Petites Cités de Caractère® / **Article 20 :** Mairie d’Orbec et D. Day Photo / **Article 21 :** G. BURGEVIN.

PARTIE 4 - Page 46 : Frédéric BRASSARD.
Article 22 : Ville de Touques / **Article 23 :** Pierre SOISSONS / **Article 24 :** ART Pierre DEFONTAINE / **Article 25 :** OBUT / **Article 26 :** Mairie de Murat et Alexandre LEJEUNE - Hautes Terres Communauté / **Article 27 :** Un Toit en Gâtine / **Article 28 :** Libre de droit / **Zoom sur :** Ville de Mouzon.

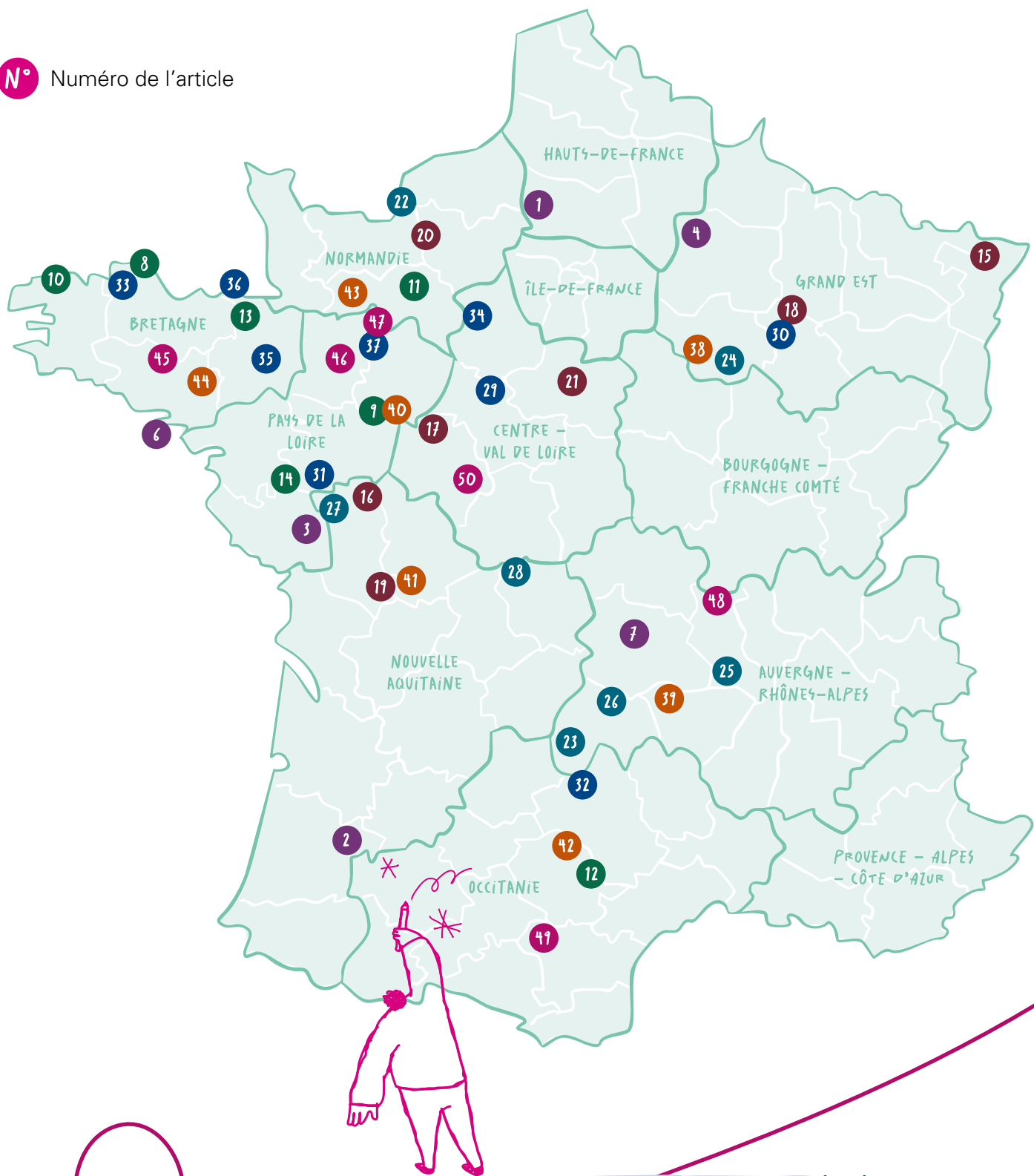
PARTIE 5 - Page 59 : Jean-François DELAFAYE.
Article 29 : D. DARRAULT et Frantz DUBOISSET / **Article 30 :** Etienne MARASI / **Article 31 :** ESIAM / **Article 32 :** Justine HERN – magazine Bobine / **Article 33 :** Alexandre LAMOUREUX / **Article 34 :** Jean-François DELAFAYE / **Article 35 :** Gwendal LE FLEM / **Article 37 :** Pays Haute Sarthe et DR.

PARTIE 6 - Page 74 : Luc OLIVIER.
Article 38 : L. Dickie et Franck FOUQUET – coll. Mairie d’Ervy-le-Châtel / **Article 39 :** Mairie de Chilhac et Luc OLIVIER / **Article 40 :** Mairie du Lude / **Article 41 :** D. DARRAULT pour Petites Cités de Caractère® / **Article 42 :** Mairie d’Ambialet / **Article 43 :** Destination Domfront Bagnoles / **Article 44 :** Loïc KERSUZAN - Morbihan Tourisme.

PARTIE 7 - Page 90 : Ville de Bram.
Article 45 : Mairie de Josselin / **Article 46 :** Mairie de Sainte-Suzanne / **Article 47 :** CAUE Sarthe / **Article 48 :** Mairie de Charlieu / **Article 49 :** Ville de Bram / **Article 50 :** D. DARRAULT pour Petites Cités de Caractère®.

CARTE DES PROJETS

N° Numéro de l'article



RETROUVEZ NOS OUTILS, NOS ÉVÉNEMENTS
ET D'AUTRES PROJETS INSPIRANTS SUR
WWW.PETITESCITESDECARACTERE.COM



Ce guide est édité par l'association Petites Cités de Caractère® de France
et imprimé en 3 000 exemplaires – ne peut être vendu.
Publication : Juillet 2025
© Rédaction : Petites Cités de Caractère® de France, Banque des Territoires, ANCT | © Direction artistique : Barbara Josa & Margot Lhermitte |
© Illustrations : Margot Lhermitte (mlcreationgraphique.fr) | © Mise en page : Barbara Josa (barbarajosa.com)

Impression : Sprint, Reims
Document non contractuel - sous réserve de modifications.
Ne pas jeter sur la voie publique.



Suivez-nous sur :

www.petitescitesdecaractere.com

Facebook | Instagram | LinkedIn | YouTube

Petites Cités de Caractère® de France

1, rue de la Mariette 72000 Le Mans

contact@petitescitesdecaractere.com

02 43 75 99 25

Soutenu
par



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
CHARGÉ DE
LA RURALITÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**BANQUE des
TERRITOIRES**
GRUPE CAISSE DES DÉPÔTS